« Monsieur Vénus » de Rachilde

par Bertrand Poirot-

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 112 — 20 PAGES — JEUDI 4 AOUT 1977

AU MOZAMBIQUE

- Cent cinquante mineurs sont ensevelis.
- Neuf techniciens sont tués au cours d'émeutes qui ont suivi la catastrophe.

LIRE PAGE 20

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 Paris Télex Paris nº 650572 Tél. : 246-72-23

Mgr MAKARIOS EST MORT

LA FIN D'UN RÊVE

Lors du troisième anniversaire du coup d'État dirigé contre lui, le président Makarios apparut en public pendant deux heures, à Nicosie, le 20 juillet. Le lendemain, il reçut la presse étrangère dans un dialogue brillant et précis. En ces deux occasions, les mots qu'il prononça purent laisser apparaître quelque pressentiment. Ils formulaient les principes que soutiendrait la délégation chypriote lors de la reprise du débat au Conseil de sécurité, en septembre. Aujourd'hui, ils ont l'accent d'un testament et de la fin d'un rêve.

Ainsi, l'ethnarque réaffirmait-il que les « réalistes » étaient en fait des défaitistes. Il stigmatisait par là l'action politique de M. Glafcos Cléridès, ancien président de la Chambre, leader du Rassemblement démocratique, écarté de toute activité, mais qui apparaissait toujours comme le représentant du compromis avec les dirigeants de la communauté turque. Trois ans après le double débarquement turc, la partition de Chypre est en effet inscrite dans la réalité.

« Nous n'entérinerons pas les faits accomplis », disait l'ethnarque le 20 juillet, en réaffirmant son idéal d'une république communautaire contre la volonté turque d'un Etat fédéral, où les deux ethnies cohabiteraient dans une totale séparation. Ce que la force des soldats d'Ankara avait pu imposer, fallait-il pour le briser l'emploi d'une force adverse ? Mgr Makarios ne l'excluait pas si aucune solution ne se dégageait du processus qu'il préconisait : nouveaux débats à l'ONU, puis convocation d'une conférence internationale.

Ses concitoyens seraient-ils prêts à aller jusque-là, à reprendre les armes pour un combat où la solitude serait leur lot ? Le 5 septembre 1976, les élections législatives ont montré que les partisans du « réalisme » réunissaient plus de 25 % des voix autour de M. Glafcos Cléridès, bien que, par l'effet de la loi électorale, ils n'aient pas eu un seul siège. Le Front démocratique de M. Spyros Kyprianou, à présent chef de l'Etat par intérim, eut 33 % des suffrages et vingt et un députés. Avec les socialistes de l'EDEK, qui obtinrent près de 11 % des suffrages, le parti communiste AKEL en regroupa 31 %.

C'est donc autour de l'enjeu des conversations intercommunautaires que vont dans les semaines à venir se préciser les conditions de la succession de l'ethnarque. Au-delà de M. Kyprianou, dont l'état de santé donne de grandes inquiétudes, l'homme montant, son successeur à la présidence de la Chambre, est M. Tassos Papadopoulos, qui a remplacé M. Cléridès à la tête de la délégation chypriote grecque aux négociations avec la communauté turque. Il apparaît comme l'héritier spirituel de Mgr Makarios, l'homme de l'intransigeance. Non sans désinvolture, son interlocuteur turc, M. Raul Denktash, l'a récusé catégoriquement devant ses interlocuteurs étrangers.

Comment réagiront les communistes ? Leur parti est, proportionnellement au corps électoral, l'un des plus forts des pays du bassin méditerranéen. S'ils ont constamment soutenu l'ethnarque et placé au premier plan la lutte pour l'indépendance et l'unité de la nation chypriote, négligeant ainsi très délibérément les conditions sociales de cette lutte, se rallieront-ils à des successeurs qui ne jouissent pas du prestige et de l'affection liés au nom de Makarios ?

Encore les tensions intérieures demeurent-elles soumises au jeu des grandes puissances. L'Union soviétique ne se prononce pas, mais souhaite-t-elle réellement l'extinction d'un foyer de tension entre la Grèce et la Turquie, qui brouille les cartes dans tout un secteur de l'OTAN ? Quant aux Etats-Unis, leurs efforts s'orientent toujours vers la conclusion d'un compromis qui, en tout état de cause, ferait de Mgr Makarios le dernier hérant d'une bataille solitaire.

Le président de l'Assemblée chypriote assure l'intérim du chef de l'État

Mgr Makarios, président de la République chypriote, est mort d'une crise cardiaque, à l'aube du 3 août, dans sa résidence de l'archevêché de Nicosie. M. Spyros Kyprianou, président de la Chambre, exerce, à titre intérimaire, les fonctions de chef de l'Etat. Le corps a été transporté dans la cathédrale Saint-Jean de Nicosie. La date des obsèques sera fixée ultérieurement.

« Un Grec d'il y a mille ans »

« Makarios est un Grec d'il y a mille ans, un Byzantin, un homme d'une exceptionnelle envergure... »

C'est un de ses adversaires les plus déterminés, un dirigeant chypriote-turc, qui a formulé ce jugement (1), qui, pour être complet, devrait préciser que le président de la toute petite République de Chypre fut aussi un homme de notre temps. L'exceptionnelle envergure de Makarios est incontestable, même s'il demeure difficile de classer le personnage dans telle ou telle catégorie d'hommes politiques ou de chefs religieux.

Chef de l'Eglise orthodoxe de Chypre (mais la désignation de l'archevêque chypriote est soumise à l'approbation populaire); président de la République triomphalement élu et réélu depuis 1959 ; personnalité marquante de la scène mondiale ; traitant d'égal à égal avec les plus grands et leur tenant tête ; soulevant d'enthousiasme les foules de Nicosie et s'imposant aux Nations unies ou aux conférences du tiers-monde ; apôtre, lui, le prélat chrétien « *d'il y a mille ans* », du neutralisme et de l'amitié avec tous, y compris avec les Soviétiques, il réunissait tous les attributs du « charisme ». Y compris une fabuleuse « baraka » qui lui permettait de sortir indemne des nombreux attentats dirigés contre lui.

Rien ne prédestinait pourtant Michaïl Mouskos à ce rôle exceptionnel. Né le 13 août 1913, dans un petit village du mont Troodos, à Pano-Panaghia, dans le département de Paphos, d'une famille de modestes paysans, il dut tout enfant, aider son père aux travaux des champs ou à la bergerie. Vers l'âge de douze ans, il est admis comme novice au monastère voisin de Kykko, l'un des plus célèbres de la chrétienté orthodoxe. Elève studieux et doué, il est vite remarqué par ses supérieurs, qui l'envoient suivre des études secondaires au gymnase panchypriote de Nicosie (le lycée le plus réputé de Chypre), puis, après l'avoir ordonné prêtre, à la faculté de théologie d'Athènes.

La guerre mondiale le bloque en Grèce, où il connaît la famine qui décime, en 1941-1942, la population d'Athènes, les heures exaltantes de la résistance, les combats de la libération et la guerre civile qui la suit immédiatement, avec l'intervention britannique. En 1946, alors qu'il s'apprête à regagner Chypre, une bourse du Conseil mondial des Eglises lui permet d'entreprendre des études supérieures de théologie à l'université de Boston, aux États-Unis. Il prévoit de solliciter un poste à la faculté de théologie d'Athènes et d'entamer une double carrière : religieuse et universitaire. Ses compatriotes en décident autrement : ils l'élisent, en 1948, métropolite du diocèse chypriote de Kition.

Il doit donc regagner son île natale, où, d'emblée, il se voit confier la direction du bureau de l'ethnarchie, organe politique de représentation de la communauté grecque de l'île.

Chypre, longtemps occupée par les Ottomans, est depuis 1878 sous domination britannique. Mais les anciennes traditions demeurent ; aux yeux des autorités, les populations sont représentées par leurs chefs religieux. C'est cette tradition qui explique le rôle joué par l'Eglise orthodoxe dans les luttes nationales au sein de l'empire ottoman. C'est cette même tradition, renforcée à Chypre par l'élection populaire de l'archevêque, qui favorise le destin de Mgr Makarios, librement choisi par ses compatriotes comme chef de leur Eglise, le 20 octobre 1950, et par conséquent comme « Ethnarque » (chef de la nation).

RICHARD SOMERTIS.

(Lire la suite page 2.)

Après les événements de Creys-Malville

- La polémique sur la mort de Vital Michalon se poursuit dans l'attente d'une mise au point officielle
- « Je n'ai rien à me reprocher », nous déclare le préfet de l'Isère

En début d'après-midi mercredi 3 août, aucune mise au point officielle n'avait été publiée quant aux résultats de l'autopsie pratiquée sur le corps de Vital Michalon.

Les polémiques autour des manifestations de Creys-Malville ont pris un tour nouveau depuis qu'il paraît établi que la victime est morte d'une déchirure pulmonaire causée par l'explosion d'une grenade offensive (nos dernières éditions datées du 3 août). En effet, si le débat reste entier pour ce qui concerne le développement des centrales nucléaires, il est axé, à présent, sur les dangers disproportionnés, tant pour les manifestants que pour les forces de l'ordre, des moyens employés lors de telles manifestations. Aucune communication sur ces graves incidents n'avait été inscrite à l'ordre du jour du conseil des ministres du 3 août. Pour sa part, M. René Jannin, préfet de l'Isère, plusieurs fois mis en cause après les affrontements de dimanche, affirme dans une déclaration au « Monde » qu'il n'a rien à se reprocher (lire page 6).

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, explique ci-dessous que, à l'avenir, le programme électronucléaire devra être localisé essentiellement dans l'ouest de la France.

UN ENTRETIEN AVEC M. JEAN-PIERRE FOURCADE

« Un seuil de saturation nucléaire est atteint dans l'est de la France »

« Par le volume considérable d'investissements publics qu'il met en jeu et par le nombre d'emplois qu'il implique, le programme d'équipement électronucléaire français ne peut pas ne pas intéresser le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire. Comment faire coïncider les objectifs d'E.D.F. dans ce domaine avec les vôtres ?

— C'est pour moi une question fondamentale. Je veux éviter de commettre à cette occasion les erreurs des gouvernements précédents, dont l'action — que ce soit pour le programme de la S.N.C.F. avec le train à grande vitesse Paris-Lyon, les autoroutes ou les liaisons fluviales — a abouti à privilégier la moitié est de la France, accentuant ainsi les déséquilibres. Je demanderai en conseil restreint que le programme d'E.D.F. prenne en compte les considérations d'aménagement du territoire. Sans doute est-il plus simple, notamment au regard de l'écologie, de construire des tranches supplémentaires de 900 ou 1 300 mégawatts sur des sites déjà inventoriés. Mais, dans l'est de la France, on atteint presque un seuil de saturation nucléaire.

» D'ici à 1985, mis à part les deux sites de Flamanville (Manche) et du Blayais (Gironde) déjà retenus, il faut trouver une troisième plate-forme dans l'Ouest. Si ce n'est pas Le Pellerin, sur la basse Loire, nous devrons choisir un endroit dans la péninsule bretonne. L'Ouest va bientôt souffrir d'un sous-approvisionnement en électricité, ce qui freine son industrialisation. M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, et élu d'un département de l'Ouest, partage mon analyse. Les deux turbines à gaz qu'E.D.F. prévoit de construire à Lorient ne seront pas suffisantes.

» Le Sud aussi risque une pénurie et le gouvernement recherche des sites électronucléaire dans la région de Toulouse et sur la côte du Languedoc, peut-être aux alentours de Leucate et de Barcarès.

» Je vais, en outre, proposer à E.D.F. qu'elle étudie une modulation de sa politique tarifaire afin d'inciter les industriels à venir s'installer près des sites électronucléaires qui seront équipés dans l'Ouest.

Vingt décentralisations d'administration

— La décentralisation des administrations et des ministères parisiens piétine. Vous avez décidé de la relancer. Pouvez-vous préciser le calendrier ? Comment comptez-vous « calmer » les critiques à prévoir du côté des syndicats ?

— Je ne crois pas que l'on puisse dire que la décentralisation des administrations et des ministères piétine. Depuis 1970, plus de vingt décentralisations ont été réalisées, qui intéressent dix ministères. Mais il est exact que ces opérations sont longues et complexes, tout comme les transferts du secteur privé.

» Le 15 juin dernier, j'ai été amené à établir le bilan de ces décentralisations administratives. Le conseil des ministres, au vu des résultats déjà acquis, a décidé de poursuivre cette politique et d'élargir son champ d'application.

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 5.)

UNITÉ OU SALUT PUBLIC ?

par MICHEL DEBRÉ

Déplorer « la France coupée en deux », c'est aujourd'hui être assuré du succès dans les salons où l'on se pique de politique. L'« unité » apparaît comme l'impérative nécessité. Après quoi l'on peut décrire la grande, la décisive, l'heureuse *réforme* qu'apporterait le scrutin dit de « *représentation proportionnelle* », dont on ose dire qu'il serait un moyen de rétablir l'« unité » !

Cette formule, « France coupée en deux », ne correspond pas à la réalité, et la recherche, sans objectif de travail et d'effort, de l'unité politique dissimule un refus de l'action. Quant à la représentation proportionnelle, c'est une idée éminemment dangereuse qui enfonce l'Etat dans l'impuissance et les vaines querelles.

La France fut coupée en deux du temps de l'affaire Dreyfus. Les amitiés étaient rompues. Des familles furent divisées à tout jamais. Aucun compromis n'était possible : ou Dreyfus était innocent, ou on le voulait coupable. La France fut coupée en deux du temps de l'occupation. De nouveau des amitiés furent rompues et des familles déchirées. Là aussi aucun compromis n'était possible : ou on acceptait la France esclave d'Hitler ou on la refusait. A d'autres occasions, comme à l'époque de la C.E.D. (Communauté européenne de défense), on a senti un clivage si net que certaines conséquences en sont toujours sensibles. Il y eut, au cours de notre longue histoire, d'autres divisions, à ce point catégoriques qu'elles créaient un clivage. Demain, il en sera encore ainsi dès qu'une part importante de l'opinion sera heurtée par la violation d'un grand principe, la justice des hommes, l'indépendance de la nation. Ces coupures sont indépendantes des formations et surtout du mode de scrutin.

En effet, la division créée par le mode de scrutin majoritaire n'a rien, présentement, de comparable. L'élection exige un choix, car le gouvernement démocratique exige une majorité aussi stable et cohérente que possible. Au soir du scrutin, l'eût-il emporté d'un faible pourcentage sur son adversaire, le président de la République élu par la majorité est le président accepté par tous, pour la durée de son mandat. Il en est de même pour tout député, pour tout conseil municipal. Au soir d'un vote difficile, eût-elle été votée à une voix de majorité, la loi adoptée par la majorité est la loi de tous. Les conditions de cet accord sont simples : que la majorité ait été correctement dégagée ; que le retour devant l'électeur soit *prévu* impérativement. En outre, ce qu'une majorité a fait, une autre peut le défaire. La France révèle ainsi son unité profonde, et ressentie par tous.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Le son du clairon

Le futur fusil d'assaut de l'armée française a été baptisé par ses concepteurs le « clairon ». Certains estimeront que baptiser un instrument à poudre du nom d'un instrument à vent est une belle connerie : ils seront dans l'erreur. En effet, toute la subtilité de cette dénomination tient à ce qu'en cas de conflit, les adversaires de l'armée française, confondant le coup de fusil avec le coup de clairon, seront voués à une défaite certaine.

D'autre part, il était normal que notre armée se modernise et que le soldat qui, jadis, avait un bâton de maréchal dans sa gibecière ait aujourd'hui un diplôme de trompettiste dans sa cartouchière.

Enfin, ce remplacement du fusil à répétition par le fusil à partition apportera un gain de temps précieux en simplifiant le cérémonial de la guerre : désormais, avec le « clairon », la sonnerie aux morts sera interprétée directement sur le champ de bataille.

BERNARD CHAPUIS.

AVANT LA CLOTURE DU XXXIe FESTIVAL

Les rumeurs d'Avignon

D'Avignon montent, à quelques jours de la clôture du trente et unième Festival, plusieurs rumeurs. Rumeurs en forme de questions, de controverses, de débats.

Pour le public, composé à 80 % de provinciaux (dont une minorité de la région même), cette manifestation est l'occasion d'assister à des spectacles qu'ils n'ont, pendant l'hiver, ni le temps ni surtout la possibilité de voir chez eux. Le succès du Festival apparaît donc comme le signe d'un manque, l'alibi d'une carence. Il n'a pas manqué de voix pour dénoncer cette situation.

Pour les troupes, le déplacement à Avignon est une opération coûteuse. Les compagnies invitées en retirent une publicité qui justifie les frais importants laissés à leur charge. Les troupes « off » dépensent des sommes considérables dans l'espoir — que seules quelques-unes parviendront à combler — de vendre leurs spectacles. C'est d'elles que se sont élevées les plus vives récriminations, la part faite à l'« avant-garde » étant tenue pour insuffisante.

Il est vrai qu'Avignon se soucie, selon M. Paul Puaux, administrateur du Festival, « d'amener le public à explorer les voies nouvelles » par « un travail en profondeur sur plusieurs années », les spectateurs étant souvent des habitués (un tiers seulement venaient pour la première fois).

Le programme ne néglige pas cependant les recherches contemporaines : le théâtre musical, aujourd'hui le théâtre du geste — ultime recours des peuples bâillonnés — y ont une place de choix. Mais les représentations données dans la cour d'honneur, haut lieu du Festival, sont l'objet de contestations, qui se sont exprimées ouvertement.

Ces disputes « esthétiques » ont bientôt tourné à la querelle politique, après l'intervention de M. Dominique Taddéi, adjoint au maire de la ville et responsable du secteur culturel du parti socialiste. Deux conceptions de l'action culturelle se sont ainsi affirmées, dont l'une est défendue par le P.S. et l'autre par le P.C. — T. F.

(Lire pages 8 et 9.)

EUROPE

La mort de Mgr Makarios

Nicosie. — Le président Makarios est mort d'une crise cardiaque à l'aube du 3 août, à l'archevêché de Nicosie, où il résidait. Toute la nuit, des cardiologues s'étaient relayés pour pratiquer des massages du cœur à la suite d'un malaise que le prélat avait éprouvé après le repas du soir.

A 6 heures du matin, le bulletin spécial de la radio chypriote a annoncé le décès, et des milliers de personnes ont commencé à converger vers la résidence de l'ethnarque, où siégeait le conseil des ministres. Un deuil de quarante jours a aussitôt été proclamé. Les cloches des églises ont commencé à sonner le glas à travers toute l'île, et les programmes

Deuil national de quarante jours à Nicosie

De notre correspondant

radiophoniques ont été remplacés par la diffusion de musique religieuse.

Dans l'après-midi, le corps embaumé de Mgr Makarios devait être transporté à la cathédrale Saint-Jean de Nicosie, où ses compatriotes viendront lui rendre hommage pendant trois jours. Les obsèques officielles seront fixées le 4 août par le Saint-Synode. L'ethnarque serait enseveli dans le monastère où il fut novice, à Kykko, aux environs de Paphos.

Déjà, au printemps, les Chypriotes avaient suivi avec anxiété la lutte de Mgr Makarios contre la maladie après une première crise cardiaque intervenue le 3 avril. Lors de sa première apparition en public, le prélat avait déclaré : « Tant que mon cœur vivra, ses battements seront consacrés à la lutte de Chypre. »

M. Spyros Kyprianou, président de la Chambre des représentants, avait convoqué à l'archevêché, dès l'aube, le conseil des ministres et le Conseil national auquel participent les chefs de tous les partis politiques. Conformément à la Constitution, M. Kyprianou exerce en effet les fonctions de chef de l'Etat par intérim jusqu'à l'élection présidentielle. Celle-ci devait avoir lieu normalement en février 1978. On ne sait encore si l'échéance sera maintenue ou si les électeurs seront convoqués dans le délai de soixante jours prévu par la loi.

L'activité sera en tout cas suspendue au moins jusqu'aux obsèques de l'ethnarque. La longueur du deuil officiel décidé par l'Eglise orthodoxe accorde aux milieux politiques un précieux délai de réflexion.

DIMITRI ANDREOU.

« Un Grec d'il y a mille ans »

(Suite de la première page.)

Cette date du 20 octobre 1950 marque l'accession de Makarios à la responsabilité suprême à la tête de la communauté grecque de l'île, une responsabilité qu'il assumera sans interruption, en dépit des crises et des tragédies qui ont marqué l'histoire récente de l'île.

Son premier objectif est l'autodétermination. La communauté grecque de Chypre (82 % de la population totale) ne veut plus de la domination britannique et souhaite l'union avec la mère patrie, la Grèce. Makarios doit agir seul, sans l'appui des gouvernements grecs de l'époque. Ceux-ci ne veulent pas s'opposer à la Grande-Bretagne et, en soutenant la revendication chypriote à l'ONU, mettre en danger l'unité de l'OTAN. D'où les liens tissés alors par Makarios avec les pays d'Afrique et d'Asie en lutte contre le colonialisme.

Au cours d'une première étape, l'ethnarque utilise à Chypre des moyens politiques classiques et non-violents destinés à soutenir et à justifier son action internationale. A partir de 1953, les gouvernements grecs s'engagent davantage. Mais les efforts diplomatiques n'aboutirent pas. Le 31 mars 1955, l'EOKA du général Grivas engage la lutte armée, Makarios conservant la direction politique du mouvement.

La détermination des gouvernements d'Athènes n'est pas totale. A l'idée simple et forte de Makarios : obtenir un vote des Nations unies garantissant l'autodétermination de Chypriotes, ils préfèrent les « négociations directes », car les pressions atlantiques deviennent de plus en plus fortes. Londres en profite pour introduire dans le débat le « paramètre turc ». Sur le plan diplomatique, les Britanniques conduisent Athènes à discuter du sort de Chypre non seulement avec eux, les colonisateurs, mais aussi avec la Turquie qui, pourtant, avait abandonné tous ses droits sur Chypre dès 1878. Sur le plan local, les services britanniques utilisent au risque d'attirer les haines, la minorité turque contre les résistants chypriotes grecs...

D'où les accords de Zurich et de Londres (1959(, où la Grande-Bretagne se présente comme un arbitre entre Grecs et Turcs, et qui aboutissent à la création d'une République chypriote sous une triple tutelle (Britannique, Grecque et Turque) dotée d'un statut interne accordant à la minorité turque des droits de « co-gestion » et de veto difficilement acceptables par la majorité grecque.

Makarios, qui entre-temps a connu l'arrestation, la déportation aux îles Seychelles (à la villa « Sans souci »...) et l'interdiction de séjour à Chypre, doit s'incliner. Contre sa raison et contre son cœur. D'où la deuxième étape de sa politique : utiliser les accords de Londres pour aboutir, un jour, à l'autodétermination. Politique également suivie par les gouvernements d'Athènes, notamment après le départ de M. Constantin Caramanlis (1963) et la constitution du gouvernement Georges Papandréou. En Grèce comme à Chypre, le rêve de l'Enosis demeure vivace.

Mais Ankara réagit. L'occasion lui est fournie en novembre 1963, lorsque Makarios, dont le veto turc paralyse l'activité, propose aux Turcs une révision de la Constitution et l'ouverture de négociations. Faute de pouvoir y parvenir, il modifie unilatéralement la Constitution. Ankara parle de « diktat ». Des troubles sanglants opposent les deux communautés. Ils entraînent un regroupement de la population chypriote turque dans des enclaves. C'est le commencement du long drame du partage qui conduit à l'invasion de juillet 1974, à l'occupation, par l'armée turque, de 40 % de l'île, et à l'exigence d'un Etat chypriote turc séparé, fédéré ou non à un Etat chypriote grec.

Dès 1967 pourtant, arès le coup d'Etat des colonels en Grèce et le retrait des forces helléniques stationnées dans l'île, Makarios avait de nouveau modifié sa politique. Abandonnant la perspective à terme de l'Enosis, il prônait la « *politique du possible* » : la consolidation de l'Etat indépendant de Chypre. Mais les dictateurs d'Athènes, soutenus par la C.I.A., rêvaient d'une « double Enosis », autrement dit du partage de l'île entre la Grèce et la Turquie, ce qui aurait non seulement réglé le problème chypriote mais permis l'intégration totale de l'île dans l'aire atlantique. Un obstacle : Makarios.

Commence alors la série d'attentats, de complots, d'intrigues. Les nerfs solides, le sourire aux lèvres, les yeux pétillants de malice, Makarios résiste. Même lorsque le vieux Grivas tente de lancer contre lui les bandes armées d'une fausse EOKA manipulée par les colonels grecs. Même lorsque les trois métropolites de l'île lui demandent de démissionner, invoquant l'incompatibilité de ses fonctions à la tête de l'Etat avec ses qualités d'archevêque et vont jusqu'à le « déposer » (en fait, tous les trois sont chassés par l'ensemble du clergé chypriote et par le peuple).

Le 15 juillet 1974, le moyen « suprême » est utilisé contre le président : le coup d'Etat. Il échappe à la mort comme par miracle, sortant indemne de son palais présidentiel détruit par les blindé des putschistes. Un aventurier à la solde du colonel Ioannidis (le chef de la police militaire d'Athènes), Sampson, avait cru pouvoir annoncer sa mort et se proclamer président. Mais, Makarios vivant, le grand complot ne peut qu'échouer, même si le chef de l'Etat doit se réfugier à l'étranger, emportant avec lui la légitimité.

Ce coup d'Etat ouvre le chemin à deux interventions turques, à un mois de distance, et au partage de fait de l'île, aux dépens des deux communautés, car, en réalité, à la suite des transferts, des expulsions, des départs devant le feu, c'est la grande majorité des membres de l'une et de l'autre qui ont tout perdu.

Quelques mois plus tard, la population grecque de l'île réserve à Makarios, de retour à Chypre, un accueil extraordinaire. L'archevêque se remet à la tâche : reconstruction économique, lutte politique et diplomatique pour sauver son peuple et l'avenir de son île.

Est-ce le sort de tous les grands ? Adulé et admiré par l'écrasante majorité des Grecs (les Chypriotes et les Hellènes), il aura été détesté, voire haï, par un grand nombre de diplomates et d'hommes politiques étrangers, grecs compris. Sans lui, « *tout serait simple* », « *avec ce fourbe on ne peut rien faire* », « *c'est le Castro de la Méditerranée* », « *c'est Raspoutine* »... Voilà quelques-uns des réflexions et des jugements souvent entendus durant les trente dernières années...

Que sera Chypre sans Makarios ?

RICHARD SOMERTIS.

(1) *Le Monde* du 27 novembre 1971.

— *PORTRAIT* —

M. Spyros Kyprianou : un diplomate expérimenté

M. Spyros Kyprianou, chef de l'Etat chypriote par intérim après la mort de Mgr Makarios, est né le 28 octobre 1932, à Limassol. Avocat de formation, il fut, après un séjour à Londres, de 1954 à 1959, ministre de la justice, puis, pendant douze ans, de 1960 à 1972, ministre des affaires étrangères de Chypre. A ce titre, il dirigea à de nombreuses reprises la délégation de son pays aux Nations unies où il eut maintes fois l'occasion d'exposer et de défendre la politique neutraliste de son pays.

En 1972, Mgr Makarios dut se séparer de lui sous la pression de la junte d'Athènes qui avait lancé un ultimatum à l'ethnarque. Tout en présentant sa démission pour des « raisons de santé », M. Kyprianou n'avait pas caché, à l'époque, qu'il ne s'était pas retiré de son plein gré. Aux élections de septembre 1976, son parti, le Front démocratique, fondé avec l'appui de Mg. Makarios, avait enlevé vingt et un des trente-cinq sièges à pourvoir. M. Kyprianou avait été élu à l'unanimité, le 20 septembre, président de la nouvelle Assemblée nationale.

La santé du nouveau chef de l'Etat par intérim, qui n'est pourtant âgé que de quarante-cinq ans, n'est pas sans donner d'inquiétudes : au cours des six derniers mois, il a été victime de plusieurs crises cardiaques.

ATHÈNES : l'incarnation d'une revendication nationale

De notre correspondant

Athènes. — En Grèce, Mgr Makarios incarnait, avant tout, une revendication nationale. Il est devenu impossible de dissocier son combat à Chypre, durant ces trois dernières décennies, du devenir grec.

A l'étranger on s'étonna parfois de voir un archevêque se conduire non seulement en homme d'Etat et subtil diplomate, mais également en moine soldat. Cette imbrication du spirituel et du temporel ne pouvait dérouter les Grecs car leur tradition nationale montre que les Eglises orthodoxes ont toujours assumé la direction de la nation lorsque le peuple avait perdu son indépendance et sa liberté. Cette double compétence civile et religieuse fut formellement reconnue par l'empire ottoman tant en Grèce qu'à Chypre. Mgr Makarios était donc un ethnarque perpétuant la tradition nationale.

Les réactions des Grecs à l'égard du disparu se nuancèrent selon les familles politiques, les différentes crises du long drame chypriote ne faisant qu'accentuer les clivages.

Pour ceux qui voulaient l'*Enosis* (union de Chypre à la Grèce), Mgr Makarios jouait avec le feu. A l'extrême droite, il fut présenté comme un Raspoutine ou un Kerenski. Se rendant compte des obstacles pratiquement insurmontables opposés à l'*Enosis*, l'ethnarque cherchait avant tout à obtenir une indépendance totale et à échapper au jeu des « *facteurs étrangers* ». Mais les partisans grecs du défunt général Grivas, chef de l'EOKA, voyaient en lui un « traître ».

Plus modérée, une partie de la droite et du centre acceptait de le voir distribuer les cartes, tout en souhaitant que son jeu, « *florentin* » pour les uns, « *byzantin* » pour les autres, ne crée pas une situation de force en Méditerranée orientale et dans les relations entre la Grèce et la Turquie. En décembre 1963, à l'été 1964, en novembre 1967, les deux pays furent proches de l'affrontement.

Des divergences sur la tactique à adopter apparurent entre Athènes et Nicosie. MM. Caramanlis et Georges Papandréou furent parfois déconcertés par les initiatives que prenait Mgr Makarios. Ils redoutaient que de trop graves crises ne transforment Chypre en un brûlot et ne conduisent la Grèce à un conflit armé avec la Turquie. Les dirigeants athéniens tenaient également à ne pas signer des « chèques en blanc » à l'ethnarque et souhaitaient que le dialogue entre les deux communautés chypriotes débouche sur un modus vivendi équitable.

Sous la dictature, alors que la fraction suivant Georges Papandréou penchait plutôt en faveur d'une collaboration avec Mgr Makarios (Chypre, Etat indépendant devenant un « *centre national* »), le noyau dur de la junte songeait à éliminer purement et simplement le « *prélat rouge* ». Après la chute de M. Papadopoulos en novembre 1973, la « *junte des généraux* » choisit le coup de force, dans l'espoir de réconcilier l'armée et le peuple grec en imposant l'union de Chypre à la Grèce. Ce fut la tragédie de juillet 1974, qui mit le feu aux poudres.

La gauche, dès 1952, souhaitait voir Mgr Makarios soustrait aux interventions d'Athènes et aux pressions du « *facteur allié* », faire de Chypre un Etat non-engagé, vraiment indépendant et assurant ses destinées par un retour à l'harmonieuse coexistence qui caractérisa, pendant des siècles, les relations entre les deux communautés. Après le rétablissement de la démocratie et de la politique d'étroite collaboration avec Nicosie adoptée par le gouvernement Caramanlis, les milieux de gauche soutenaient de plus en plus un président de la République chypriote qu'ils savaient la cible de nombreuses intrigues.

Si le peuple grec est unanime à regretter le prélat, les positions politiques et idéologiques nuancent donc les réactions à l'annonce de sa disparition.

MARC MARCEAU.

ANKARA : le successeur sera-t-il aussi intransigeant ?

Ankara. — La lutte pour la succession du chef de l'Etat chypriote ne va-t-elle pas provoquer des surenchères entre les différentes tendances nationalistes des Chypriotes grecs et compliquer les négociations intercommunautaires ? C'est la question qui se pose dans les milieux politiques turcs, où l'on fait valoir que la recherche d'une solution négociée de l'affaire de Chypre était inscrite au programme de gouvernement de M. Demirel.

Mgr Makarios a toujours été considéré comme un élément déterminant dans le refus de tout compromis, depuis 1960. En 1963, lorsqu'il était venu en visite officielle à Ankara en qualité de président de la République de Chypre, ses interlocuteurs avaient acquis la conviction que le prélat demeurerait intransigeant. Depuis son retour à Chypre, il l'avait bien prouvé — estime-t-on ici — en opposant son veto à toutes les étapes des conversations intercommunautaires, au temps où elles étaient menées par M. Cléridès, président de la Chambre, que les Turcs ont toujours considéré comme la personnalité la plus propre à faciliter un règlement.

La forte personnalité de l'ethnarque contribuait également, aux yeux des Turcs, à rendre plus délicats les problèmes turco-grecs dans leur ensemble. Son influence politique et religieuse s'étendait en effet bien au-delà de la région, notamment aux Etats-Unis. Bien des difficultés rencontrées par la politique étrangère d'Ankara et où la question de Chypre jouait un rôle — même indirectement —, paraissaient se ramener, aux yeux des Turcs, à un « *problème Makarios* ». — *(Spécial A.F.P.)*

Irlande du Nord

La prochaine visite de la reine Elizabeth est qualifiée de «provocation» par l'IRA

De notre correspondant

Dublin. — A quelques jours de la visite de la reine Elisabeth en Ulster, le secrétaire d'Etat britannique, M. Roy Mason, a annoncé une série importante de mesures économiques visant à combattre le chômage qui touche 13 % de la population active.

Ces mesures comprennent notamment la mise sur pied d'un conseil économique, des subventions aux entreprises étrangères qui s'installeront dans les zones les plus défavorisées — subventions allant jusqu'à 50 % du coût des bâtiments et de l'équipement — et à la compagnie nationale d'électricité (100 millions de livres sterling) (1). Cette aide contribuera à la réduction du prix de l'énergie pour les entreprises. A l'automne, des représentants du gouvernement britannique en Ulster se rendront aux Etats-Unis, au Japon et dans divers pays européens dans le but de faire connaître les conditions attrayantes qu'offre la province à des entreprises étrangères. L'ensemble de ces mesures représentent un investissement par Londres de plus de 700 millions de livres sterling étalé sur cinq ans.

Ce plan sera bien accueilli par les syndicats, particulièrement dans des villes comme Strabane, à l'ouest de la province, où le nombre des sans-emploi atteint 25 % de la population active.

Cependant, il ne dissuadera pas l'aile provisoire de l'IRA et les groupes gauchistes qui en sont proches de tenter de perturber la visite de la reine, les 10 et 11 août prochains. La date choisie pour cette visite est considérée par l'IRA et ses sympathisants comme une provocation, car elle coïncide avec l'anniversaire de l'instauration, le 9 août 1971, de la détention sans jugement et avec le défilé traditionnel, le 12 août, d'une importante organisation loyaliste.

Des mesures de sécurité extraordinaires ont été prévues par les autorités, la plus récente étant la mise en état d'alerte, lundi 1er août, des huit mille membres de l'U.D.R. (le régiment pour la défense de l'Ulster), force locale qui renforce l'armée britannique, dont l'effectif est actuellement de quatorze mille hommes.

L'inquiétude que provoque la visite de la reine, qui sera accompagnée de son mari, le prince Philip, a augmenté depuis la révélation, par le journal publié par les « provos » de Belfast, *the Republican News*, d'un itinéraire des personnalités de la famille royale bien plus détaillé que celui indiqué la semaine dernière par les autorités. L'organisation nationaliste extrémiste a promis qu'elle fera tout pour que la visite royale soit « mémorable ».

La découverte, vendredi dernier, d'une bombe à l'université de Coleraine, où la reine se rendra le deuxième jour et où elle s'adressera, par l'intermédiaire de la télévision, à la population de l'Ulster, a été un avant-goût de ses intentions.

Le dilemme du S.D.L.P.

A part la visite à l'université, le bref séjour de la reine dans la province, dans laquelle sa dernière visite remonte à 1949, quatre ans avant son couronnement, se limitera à plusieurs réceptions, dont deux sur le yacht royal *Britannia*. Parmi le grand nombre de personnalités invitées figurent des membres du principal parti catholique modéré, le S.D.L.P. (travailliste social-démocrate), qui s'est déclaré opposé à la visite de la souveraine en raison de la situation politique actuelle. L'invitation que le S.D.L.P. a reçue le place devant un dilemme : en refusant, il confirme les accusations des unionistes selon lesquels ses objectifs ne différeraient pas sensiblement de ceux de l'IRA provisoire, c'est-à-dire la rupture du lien constitutionnel avec la Grande-Bretagne et la réunification de l'île. Mais s'il accepte de rencontrer la souveraine, le parti catholique choquera l'élément nationaliste de son électorat.

Plusieurs groupuscules gauchistes, dont celui de Mme Bernadette McAliskey, née Devlin, le parti socialiste indépendant, ont créé un « Comité pour l'unité anti-impérialiste » qui organisera des manifestations et demandé aux habitants des quartiers populaires de Belfast de hisser des drapeaux noirs.

JOE MULHOLLAND.

Portugal

Le gouvernement de M. Soares accuse le P.C.P. de tenter un «putsch constitutionnel»

Lisbonne *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — Les trois principaux partis portugais ont réagi de façon négative à la proposition faite le 1er août par le P.C.P. de dissoudre l'Assemblée de la République et d'organiser de nouvelles élections.

La réaction la plus vigoureuse et la plus indignée vient, évidemment, du gouvernement et du parti socialiste. M. Manuel Alegre, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, affirme que cette attitude « *démontre l'incompatibilité totale existant entre les conceptions politiques de M. Alvaro Cunhal et la démocratie* ». « *Battus dans un contexte démocratique, les communistes veulent maintenant dissoudre la démocratie même* », a ajouté M. Alegre, qui a évoqué les risques de réaction de la droite face à ce qu'il a appelé « *un putsch constitutionnel* ».

Pour le P.S.D. (parti social démocrate), qui a noué un dialogue privilégié avec le P.S., « *rien ne justifie, en ce moment, la dissolution de l'Assemblée* ». L'attitude des communistes, selon cette formation, « *traduit le désespoir d'une poignée de dirigeants staliniens profondément allergiques à la démocratie et soucieux d'utiliser les virtualités putschistes que leur fournirait une période de transition* ».

M. Amaro da Costa, pour le Centre démocratique et social, est plus nuancé. Son parti n'est pas favorable à des élections anticipées « cette année », car l'électorat n'y est pas préparé, et le résultat serait une augmentation probable de l'abstentionnisme et une perte de prestige pour la démocratie. M. Amaro da Costa estime que le gouvernement de M. Soares est désormais « *au pied du mur* », puisqu'il se trouve confronté à deux sortes de propositions : celles avancées en commun par le P.S.D. et le C.D.S. (réunis, il y a quelques semaines, en une « *convergence démocratique* ») et celles du P.C. Ainsi « *l'approbation de motions de censure semble désormais possible, et la crise du gouvernement apparaît plus aiguë que jamais* ».

Malgré ce tollé, M. Alvaro Cunhal a prononcé, le mardi 2 août à Lisbonne devant les militants de son parti, un nouveau réquisitoire contre la politique du gouvernement socialiste. Il a notamment accusé M. Mario Soares et son équipe d'avoir « *jeté à la poubelle* » le programme de leur parti et d'être devenus les « *défenseurs des intérêts des capitalistes, des agrariens et des impérialistes* ».

Le secrétaire général du P.C. a affirmé que « *l'alliance des socialistes avec le parti social-démocrate et le Centre démocratique et social ne justifie plus que le groupe parlementaire du P.C.P. appuie, à l'Assemblée de la République, le gouvernement et le P.S. dans les moments difficiles, face aux menaces du P.S.D. et du C.D.S.* ».

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● MME PONTO, LA VEUVE DU PRESIDENT DE LA DRESDNER BANK assassiné samedi, a reconnu, mardi 1er août, Mlle Eleonore Poensgen, arrêtée lundi, comme l'une des femmes ayant participé au meurtre de son mari. D'autre part, Me Klaus Croissant, avocat de membres du groupe Baader-Meinhof, qui s'est réfugié récemment en France, a démenti « *être mêlé de près ou de loin* » au meurtre de M. Ponto. — *(A.F.P.)*

Sahara occidental

● DANS DES COMMUNIQUES publiés à Alger et à Madrid, le Front Polisario fait état de succès remportés au cours de deux opérations. Le 26 juillet, l'attaque d'un cantonnement de militaires de l'armée marocaine stationnés à Lamia, à 20 kilomètres au sud de Tan-Tan, se serait soldée par la mort de quatre-vingt-un soldats des forces royales. Le 29 juillet, les troupes mauritaniennes viennent de subir « *un grave revers à Argoub, perdant soixante-quinze tués et vingt et un prisonniers* ». — *(A.F.P., U.P.I.)*

Tchad

● M. ABBA SIDDICK, secrétaire général du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT), indique dans un communiqué publié le mardi 2 août à Alger, qu'il ne participera pas aux discussions entre le gouvernement tchadien et les mouvements d'opposition que M. Bongo, chef de l'Etat gabonais et président en exercice de l'O.U.A., a proposé d'organiser à Libreville. M. Abba Siddick estime que les « *groupuscules qui ont proliféré ces dernières années à l'ombre de puissances régionales* » ne sont pas représentatifs et que c'est le FROLINAT qui devrait être reconnu par l'O.U.A. « *en tant que mouvement de libération nationale.* — *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

POUR PRÉPARER LA CONFÉRENCE DE GENÈVE

Le président Sadate et M. Cyrus Vance proposent la réunion d'un < groupe de travail > restreint israélo-arabe

Les milieux politiques israéliens de Jérusalem, cités par l'A.F.P., ont réagi de façon positive à la proposition du président Sadate de réunir à New-York, à la mi-septembre, un « groupe de travail » israélo-arabe en vue de préparer la conférence de Genève. Cette suggestion leur paraît conforme à l'attitude d'Israël et a, en outre, l'avantage de permettre d'engager les négociations sans la participation de l'O.L.P.

A Beyrouth, l'organisation palestinienne fait savoir pour sa part qu'elle était parvenue à un accord avec la Syrie concernant l'attitude à adopter au sujet des négociations de paix au Proche-Orient. Cet accord, qui est soumis au secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, lors de son passage à Damas ce mercredi 3 août, porterait sur la participation d'une délégation palestinienne autonome à la conférence de Genève, la création d'Etats palestiniens indépendants en Cisjordanie et à Gaza, ainsi que le refus d'établir un lien institutionnel palestino-jordanien avant la conférence de Genève. L'accord prendrait donc le contre-pied des thèses du président Sadate, qui, à plusieurs reprises, a suggéré l'établissement de liens institutionnels entre la Jordanie et l'O.L.P. avant même le début des négociations de Genève.

De notre correspondant

Le Caire. — Une double impression prévaut au Caire à l'issue de la mission de M. Vance à Alexandrie, au cours de laquelle le secrétaire d'Etat a accepté l' « *excellente suggestion* » du président Sadate de former un « *groupe de travail* » groupant les ministres des affaires étrangères d'Israël, d'Egypte, de Syrie et de Jordanie. Ceux-ci se réuniraient « *aussi longtemps que de besoin* » pour préparer la tenue de la conférence de Genève sur le Proche-Orient.

Les pourparlers de Genève, dont la reprise « *avant la fin de 1977* » était l'objectif, voire l'obsession, de la diplomatie égyptienne depuis le second accord de dégagement israélo-égyptien au Sinaï en septembre 1975, sont-ils mis entre parenthèses, le groupe de travail n'étant qu'une manière d'attendre des jours meilleurs sans trop perdre la face ? Dans l'hypothèse contraire, si la proposition du raïs était acceptée par toutes les capitales concernées, elle pourrait déboucher sur de véritables négociations arabo-israéliennes te lever l'impasse diplomatique actuelle.

Si cette seconde hypothèse venait à se concrétiser, cela constituerait pour les Egyptiens un succès d'autant plus éclatant que Moscou se trouverait encore davantage à l'écart du règlement. M. Sadate a bien dit du bout des lèvres qu' « *il ne verrait pas d'objection* » à une participation soviétique au groupe de travail, mais, même s'il ne l'a pas explicité, il est clair qu'il ne juge pas cette présence indispensable. La présidence du groupe de travail a été offerte à M. Vance par M. Sadate, alors que la conférence de Genève serait coprésidée par un Américain et par un Soviétique. Même si le groupe de travail se réunit à New-York en septembre prochain, au moment de l'Assemblée générale de l'organisation mondiale, il sera indépendant des Nations unies, sous l'égide desquelles la conférence sur le Proche-Orient avait été convoquée.

L'Egypte étant soupçonnée par ses détracteurs d'être tentée par une paix séparée avec Israël en échange de la restitution du Sinaï, le raïs, au cours de la conférence de presse radio-télévisée qu'il a tenue conjointement avec M. Vance, mardi en début de soirée, à Alexandrie, a réaffirmé avec feu : « *Il n'y aura pas de négociations bilatérales entre l'Egypte et Israël.* » Il a ajouté que les deux conditions impératives de l'établissement d'une paix permanente restaient « *l'évacuation des territoires occupés et la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza* ».

Si Israël acceptait ces conditions, le raïs signerait un « *traité de paix dans les heures qui suivraient* », qui entraînerait une « *reconnaissance immédiate et automatique* » de l'Etat hébreu, l'établissement de relations diplomatiques et économiques étant « *affaire de souveraineté* ». (M. Sadate avait récemment parlé d'un délai de cinq ans après la paix pour établir de telles relations.)

Au cours de la conférence de presse, M. Sadate a encore déclaré qu'il trouvait « *des éléments positifs* » dans la position israélienne actuelle. Il a reconnu que des « *divergences de vue* » subsistaient entre Le Caire et l'O.L.P. (L'Egypte, contrairement à la Syrie et aux Palestiniens, estime que les liens futurs entre la Jordanie et l'Etat palestinien devraient être définis dès maintenant.) Il a enfin approuvé l'idée vieille de plusieurs années du dirigeant du bloc libéral libanais, M. Raymond Eddé, de placer des casques bleus sur la frontière libano-israélienne.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● *Les accords syro-palestiniens de Chtaura* constituent « *un piège auquel nous ne nous laisserons pas prendre* », a déclaré mardi 2 août le commandant Saadi Haddad, chef des forces chrétiennes au Sud-Liban, au cours d'une conférence de presse donnée en Israël à Metoulla, à la pointe nord-est de la frontière israélo-libanaise.

Le commandant Haddad, approuvé par ses adjoints, a estimé qu'il ne faut « *surtout pas prendre ces accords au sérieux, car ils nous décevront, comme l'ont fait auparavant les accords palestino-libanais du Caire de 1969 et tous ceux qui ont suivi* ».

● *Rectificatif.* — Sur la foi d'une dépêche d'agence nous avons écrit (*le Monde* du 30 juillet) que vingt-huit manifestants des émeutes de janvier en Egypte avaient été condamnés aux travaux forcés à perpétuité. En fait, sur les cent soixante-quinze personnes traduites devant la Cour de sûreté de l'Etat à Alexandrie pour « *destruction ou pillage de biens publics ou privés* », deux ont été condamnés à quinze ans de travaux forcés, onze à dix ans de la même peine, dix à sept ans et trois à trois ans. Deux autres accusés se sont vus infliger respectivement un an et deux ans de prison. Tous les autres inculpés, au nombre de cent quarante-sept, ont été acquittés.

● PRECISION. — Relatant l'incendie du pavillon français de la Foire de Damas, *le Monde* a écrit (numéro daté du 3 août) que M. Pierre Bernard-Reymond « s'était contenté » d'effectuer des visites aux responsables. Le secrétaire d'Etat au budget nous demande de préciser qu'il s'est aussitôt rendu sur les lieux en compagnie de l'ambassadeur de France, qu'il a reçu ensuite un par un les exposants français et qu'il a examiné avec eux comme avec les quatre ministres syriens les conditions dans lesquelles la participation française pourrait se poursuivre.

Israël

L'AVIS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS SUR LA « LOI ANTIBOYCOTTAGE »

Le ministre des affaires étrangères de Jérusalem dénonce le < geste hostile > de Paris

De notre correspondant

Jérusalem. — « *Après un acte qui ne pouvait être interprété autrement que comme une approbation par la France de la terreur anti-israélienne* (l'affaire Abou Daoud), *voici un acte qui ne peut être interprété que comme une approbation par la France du boycottage économique anti-israélien.* » C'est en ces terme que le quotidien indépendant *Haaretz* commente, ce mercredi 3 août, la décision du gouvernement français restreignant les effets de la loi du 7 juin dernier dite « *antiboycottage* ».

La veille, à la Knesset, le ministre des affaires étrangères, M. Dayan, répondant à trois interpellations, avait qualifié de « *geste hostile* » la décision de Paris. Le chargé d'affaires de l'ambassade de France a été saisi d'une protestation officielle pour « *cet acte inamical qui est contraire aux principes généralement admis dans les pays démocratiques* ». M. Allon, directeur général adjoint du ministère des affaires étrangères, a déclaré au chargé d'affaires français, M. Butin, qu'Israël considère comme extrêmement grave le fait que le gouvernement français permette à un organisme d'Etat d'apporter son concours au boycottage d'Israël par le monde arabe. « *Cet acte est d'autant plus grave*, a ajouté M. Allon, *qu'Israël est désigné par les autorités françaises comme un cas exceptionnel sur lequel la discrimination est permise.* » Il a été rappelé au diplomate français que cette mesure était contraire aux engagements pris par M. de Guiringaud, lors de sa visite à Jérusalem, et en violation flagrante avec les principes de la Communauté économique européenne, les engagements pris par la France dans le cadre du GATT et avec les propres lois de la France.

ANDRÉ SCEMAMA.

Cette affaire, que l'on se refuse à commenter dans les milieux officiels, met en évidence la difficulté de maintenir de bonnes relations avec Israël tout en commerçant avec le monde arabe.

La loi du 7 juin est une loi antiraciale, parfois désignée comme « loi antiboycottage » *bien que ses effets soient pratiquement limités au territoire français. Elle prévoit des peines contre* « tout dépositaire de l'autorité publique ou citoyen chargé d'un ministère de service public » et *contre* « quiconque » *qui* « par son action ou son omission aura contribué à rendre plus difficile l'exercice d'une quelconque activité économique dans des conditions normales » *par toute personne physique ou morale* « à raison de son origine nationale, de son appartenance ou de sa non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une race ou une religion déterminées ».

Au cours de la discussion, le gouvernement a fait remplacer le mot « nation » *par* « origine nationale », *et il a fait ajouter un paragraphe stipulant que ces dispositions* « ne sont pas applicables lorsque les faits visés dans ces articles sont conformes à des directives du gouvernement prises dans le cadre de sa politique économique et commerciale, ou en application de ses engagements internationaux ».

Un « avis » *du premier ministre, paru au J.O. du 24 juillet, précise ce paragraphe. Il rappelle que, selon la loi du 21 juillet 1976, il convient de favoriser les exportations* « sur de nouveaux marchés, principalement dans les pays producteurs de pétrole et en voie d'industrialisation du Moyen-Orient, de l'Asie du Sud-Est, de l'Amérique latine et de certains pays d'Afrique ».

Cet objectif étant « *fondamental* », *ajoute le premier ministre, les dispositions de la loi du 7 juin ne sont pas applicables* « aux décisions d'octroi de la garantie de la COFACE » *relatives aux opérations sur ces marchés. La COFACE est un organisme public qui facilite les exportations en assurant les exportateurs. Elle pourra donc continuer comme aujourd'hui à tenir compte des législations arabes sur le boycottage d'Israël, sans tomber sous le coup de la loi.* — M. D.

AFRIQUE

Algérie

LE PRÉSIDENT BOUMEDIÈNE EST INTERVENU PERSONNELLEMENT POUR METTRE FIN A UNE GRÈVE DES TRANSPORTS URBAINS.

(De notre correspondant.)

Alger. — Un concert de klaxons à travers les principales artères de la capitale algérienne a marqué dans l'après-midi du lundi 1er août la fin de la grève des agents de la R.S.T.A. (Régie syndicale des transports d'Alger), déclenchée dans la matinée et qui avait paralysé pendant quelques heures le trafic urbain. Ce mouvement revendicatif a été essentiellement motivé par les conditions de travail (sécurité, hygiène, congés payés, etc.). Le président Boumediène s'est déplacé jusqu'au dépôt de Fougeroux pour écouter les doléances des travailleurs. Ceux-ci ont obtenu des promesses précises concernant leurs principales revendications. Au terme de la réunion, les chauffeurs et receveurs de la R.S.T.A. ont tenu à marquer leur « victoire » par une tournée bruyante dans Alger. C'est la seconde grève déclenchée par les agents de la R.S.T.A. en moins d'un an. Le mouvement d'octobre dernier avait abouti à une augmentation de salaire et au reclassement de différentes catégories d'agents.

Ces dernières semaines, le secteur des transports semble être particulièrement touché par des mouvements sociaux, et l'on a enregistré deux autres grèves : celle des dockers du port d'Alger et celle des cheminots.

(Intérim.)

Ethiopie

LE CONFLIT DE L'OGADEN

Addis-Abeba demande à l'O.U.A. de se réunir d'urgence pour débattre de l'< agression somalienne >

Le gouvernement d'Addis-Abeba a demandé, mardi 2 août, une réunion d'urgence de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) pour débattre de l' « agression somalienne » *dans l'Ogaden. Dans un télégramme adressé à M. Martin Bongo, ministre gabonais des affaires étrangères et président en exercice du conseil des ministres de l'O.U.A., le chef de la diplomatie éthiopienne, M. Feleke Gadle Giorgis, réclame une* « action rapide » *afin de préparer la réunion.*

Cet appel d'Addis-Abeba intervient avant la réunion à Libreville, le 5 août, d'une commission de conciliation composée de représentants de huit pays africains (Nigeria, Libéria, Sénégal, Cameroun, Tanzanie, Mauritanie, Lesotho et Soudan) et créée lors du dernier « sommet » de l'O.U.A. Les Ethiopiens espèrent qu'après les travaux de cette commission le quorum des deux tiers exigé pour la convocation d'une session extraordinaire de l'O.U.A. sera obtenu. Pour Mogadiscio, qui dément toute participation directe au conflit de l'Ogaden, les autorités éthiopiennes cherchent seulement à internationaliser le conflit pour gagner du temps.

D'autre part, l'Ethiopie a exprimé son « mécontentement » à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis après leur décision de vendre des armes à la Somalie, a annoncé mardi l'agence de presse éthiopienne. Addis-Abeba accuse Londres et Washington de « cautionner l'agression » somalienne.

● A RYAD, le président soudanais, le général Nemeiry, a eu mardi des entretiens avec le roi Khaled d'Arabie Saoudite. Le président Nemeiry est le troisième chef d'Etat de la région à se rendre à Ryad en dix jours, après MM. Syaad Barre (Somalie) et Salem Robaye (Sud-Yémen). — *(A.F.P., Reuter.)*

LE CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE L'INFORMATION CONDAMNE LE RÉGIME « TERRORISTE » ÉTHIOPIEN

Tunis *(A.F.P., UPI).* — Le conseil des ministres arabes de l'information a tenu, les 1er et 2 août, sa treizième session à Tunis. Les participants se sont notamment mis d'accord sur le texte d'une recommandation demandant au secrétariat général de la Ligue arabe et aux ministères de l'information des pays membres de « *coordonner les actions avec le Front uni de la libération de la Somalie occidentale et de l'Erythrée afin de faire connaître la lutte qu'ils mènent pour l'autodétermination et de dévoiler les campagnes d'extermination pour lesquelles le régime terroriste éthiopien engage des milliers de soldats* ».

Le conseil souhaite, par ailleurs, que soit organisée une campagne pour « *dénoncer les exactions des autorités sionistes dans les territoires occupés et le traitement réservé aux détenus arabes dans les prisons sionistes* »

Ouganda

LES SIX SOSIES DU MARÉCHAL

Le président ougandais Idi Amin Dada emploie six sosies pour déjouer les tentatives d'attentats, a indiqué, mardi 2 août, le journal florentin « La Nazione », qui rapporte les propos d'un fonctionnaire ougandais en mission en Italie.

Le 20 juin dernier, le « Daily Nation » de Nairobi annonçait la mort d'Idi Amin Dada. Des « témoins » avaient confirmé que celui-ci avait bien été victime d'un attentat sur la route d'Entebbe, puis transporté, grièvement blessé, dans un hôpital libyen. En fait, révèle le fonctionnaire ougandais, le passager de la voiture officielle était un sosie, « aussi gros que le maréchal », qui succomba à la rafale de pistolet mitrailleur reçue dans le ventre. — (A.F.P.)

POLITIQUE

La réforme du statut des suppléants

Le gouvernement ne prendra pas de décision avant la fin du mois

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu, mardi 2 août, à déjeuner, en présence de MM. Raymond Barre, premier ministre, Alain Peyrefitte, ministre de la justice, et Christian Poncelet, secrétaire d'Etat, chargé des relations avec le Parlement, les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, MM. Alain Poher et Edgar Faure, et ceux des groupes parlementaires de la majorité : pour le Sénat, MM. Philippe de Bourgoing (républicain), Pierre Carous (R.P.R.), Adolphe Chauvin (Union centriste) et Max Monichon (indépendant) ; pour l'Assemblée nationale, MM. Roger Chinaud (républicain), Claude Labbé (R.P.R.) et Max Lejeune (réformateur).

Le porte-parole de la présidence de la République a indiqué que ce « *déjeuner de travail* », qui s'est déroulé « *dans un climat de cordialité et de parfaite entente* », avait eu notamment pour objet, la préparation de la prochaine session parlementaire, qui sera la dernière de l'actuelle législature. M. Jean-Philippe Lecat a précisé que les échanges de vue avaient porté sur la préparation de la discussion du budget de 1978 et sur le projet de loi d'indemnisation des rapatriés. Le premier ministre a exposé aux hôtes du chef de l'Etat les grandes lignes de ce texte.

Le président de la République a ensuite évoqué la réforme du régime des suppléants, dont le fonctionnement actuel « *pose un certain nombre de problèmes* ». « *En effet*, a-t-il expliqué, *il est pratiquement impossible de nommer au gouvernement un membre du Sénat, élu pour neuf ans, si celui-ci ne peut retrouver son siège.* » Il a ajouté : « *Il en va de même à l'Assemblée nationale, où les nominations de membres du gouvernement faites en début de législature rendent inutilement rigide la vie gouvernementale, puisqu'il est dificile de procéder soit à des changements de ministres, soit à des renouvellements de secrétaires d'Etat, lorsque les intéresses se trouvent, lors de leur départ du gouvernement, dépourvus de la fonction à laquelle ils ont été élus.*

» *Le gouvernement s'est préoccupé de cette situation. Il a fait voter, en 1974, un projet de réforme de la Constitution qui a été adopté par l'Assemblée nationale et le Sénat. Cependant, il a été jugé à l'époque que ce projet ne recueillerait pas la majorité des trois-cinquièmes requise pour son adoption par le Congrès.*

» *De son côté, le Parlement a pris l'initiative d'élaborer une loi organique au cours de la dernière session de printemps. Elle a été votée successivement par l'Assemblée nationale et le Sénat. Or, le Conseil constitutionnel vient de décider que cette loi était contraire à la Constitution.*

» *Il apparait ainsi que seule la voie de la réforme constitutionnelle permettrait de régler de manière satisfaisante la question du régime des suppléants. Avant d'entreprendre cette procédure, j'ai souhaité recueillir l'avis des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, ainsi que celui des présidents des groupes de la majorité. En effet, pour éviter toute question de personne, cette réforme de caractère limité et technique devrait être réalisée avant les prochaines échéances électorales. J'ai demandé aux présidents de groupes de me faire connaître leur réponse d'ici à la fin du mois d'août afin de pouvoir apprécier la possibilité d'achever cette réforme.* »

Les rapatriés reçus par M. Barre : « Nous restons dans l'expectative »

M. Raymond Barre a reçu, mardi après-midi 2 août, à l'hôtel Matignon, une délégation de représentants de rapatriés d'Afrique du Nord composée de MM. Forzy, Laquière, Roseau, dirigeants du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), Trappe, président du F.N.R. (Front national des rapatriés), et Causse, secrétaire général de la MAFA (Maison des agriculteurs français d'Algérie).

Ainsi qu'il l'avait indiqué quelques heures plus tôt, à l'Elysée, au cours du déjeuner qui réunissait, autour du président de la République, les présidents des groupes de la majorité des deux assemblées, le premier ministre a confirmé à ses interlocuteurs que le gouvernement demandera au Parlement d'examiner, au cours de la session d'automne, un projet de loi d'indemnisation visant à compléter les dispositions prises en faveur des rapatriés depuis l'indépendance de l'Algérie. M. Raymond Barre a précisé que si cette nouvelle loi est adoptée, les décrets d'application seront publiés « *dans la foulée* ».

Le danger d'affrontements en Corse

Le chef du gouvernement a également annoncé la publication, très prochainement, d'un décret tendant à alléger la charge financière des rapatriés réinstallés et endettés. Ce texte est attendu depuis plusieurs mois par les associations de rapatriés.

Les cinq délégués, l'un après l'autre, ont exprimé leurs préoccupations en soulignant en particulier la gravité de la situation en Corse, où, selon M. Roseau, existent actuellement des risques d'affrontements armés entre certains autonomistes et certains agriculteurs rapatriés installés dans l'île. Au terme de ces échanges de vues, M. Forzy, dirigeant du RECOURS, a notamment déclaré, au nom de la délégation : « *Le premier ministre ne nous a pas fait de promesses précises. Nous attendons pour juger de connaître les textes du projet de loi et des décrets d'application.* »

Le premier ministre devait également recevoir, ce mercredi 3 août, dans l'après-midi, M. Jacques Vaysse-Tempé, président du RANFRAN (Rassemblement national des Français rapatriés d'Afrique du Nord et d'outre-mer).

SOCIÉTÉ

LE PRÉSIDENT CARTER PROPOSE UNE LÉGALISATION PARTIELLE DE LA MARIJUANA

Le président Jimmy Carter a proposé, mardi 2 août, au Congrès une légalisation partielle de la possession de marijuana aux Etats-Unis. Dans son message, M. Carter a demandé que toutes les sanctions fédérales contre la possession de marijuana soient supprimées pour les possesseurs de moins de 1 once d'« herbe » (28 grammes). Il a ainsi proposé d'étendre au niveau fédéral les mesures déjà adoptées dans plusieurs Etats de la fédération, notamment dans l'Ouest. (*Le Monde* du 17 mars.) Le président américain souhaite que des recherches soient menées pour déterminer les raisons qui poussent ses compatriotes à s'adonner aux stupéfiants. Parallèlement, il réclame un renforcement de la lutte contre les « gros bonnets » de la drogue.

Le CERES répond à M. Rocard

L'union de la gauche : compromis ou dépassement ?

M. Michel Rocard, membre du secrétariat national du parti socialiste, avait déclaré, à la tribune du congrès du P.S., à Nantes (17-19 juin) : « *Il y a deux cultures politiques dans la gauche française* ». M. Rocard distinguait la République jacobine, animée d'une logique centralisatrice, dans laquelle « *la classe ouvrière française est entrée de plain-pied* », et une culture décentralisatrice, régionaliste, libératrice, qui « *refuse les dominations arbitraires, celles des patrons comme celle de l'Etat* », et « *préfère l'autonomie des collectivités de base et l'expérimentation* ».

M. Rocard ajoutait : « *Le programme commun de gouvernement (...), c'est un honnête et bon compromis, un compromis équilibré, à l'horizon de cinq ans, entre ces deux cultures* » (cf. le *Monde* du 21 juin).

Le revue du CERES, *Repères*, publie, dans son numéro du troisième trimestre 1977, le discours de M. Rocard et celui de M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort et animateur de la minorité du P.S., et répond à M. Rocard. « *Il n'est pas vrai que l'oppression vienne toujours du centre, et la libération de la périphérie*, note d'abord *Repères* ; *l'Etat s'est constitué, en France, comme le destructeur de bien des féodalités, et nous avons grand besoin qu'il retrouve aujourd'hui cette fonction.* » Mais le CERES reproche plus profondément à M. Rocard de « *chercher, dans une limitation de l'Etat, un substitut à sa transformation* ».

Pour la minorité du P.S., la nationalisation des moyens de production est inséparable de la transformation des rapports de production. Par conséquent, refuser une extension du champ des nationalisations prévues par le programme commun, de crainte qu'elles ne débouchent sur une « étatisation », c'est ne pas voir, selon *Repères*, le « *contenu de classe* » spécifique des nationalisations préconisées par la gauche.

Repères admet que le programme commun de gouvernement « *constitue une rencontre — donc un compromis — entre une nécessaire remise en cause du protectionnisme et la nécessité de ne pas casser la production* ». « *Mais il n'est pas vrai*, ajoute la revue, *que cette confrontation sépare les socialistes des communistes, les cédétistes des cégétistes, comme deux camps retranchés. Elle traverse, en s'exprimant sans doute dans des termes différents et selon des modalités diverses, chaque parti et chaque syndicat.* » *Repères* conclut : « *Poser le débat de la gauche en termes de « culture », le limitant ainsi au niveau de la représentation (de l'idéologie) c'est à la fois — comme nous l'avons constaté à l'occasion de la discussion sur le plan et le marché — renoncer à penser notre société dans des termes différents de ceux que la bourgeoisie nous impose et masquer le contenu social des choix politiques qu'il faudra trancher.* »

M. GUIDONI : ne pas nier la dynamique interne

Répondant également à M. Rocard, M. Pierre Guidoni, conseiller de Paris et animateur du CERES, écrit cette semaine, dans *le Nouvel Observateur* : « *Le programme commun, sauf à n'y voir qu'un texte mort, n'est pas le lieu d'un compromis. C'est l'instrument d'un dépassement.* » Pour M. Guidoni, l'union de la gauche ne repose pas sur la rencontre provisoire de deux courants de pensée inconciliables.

« *Dans l'état actuel*, écrit-il, *la description d'une gauche divisée entre deux cultures, division passant, si j'ai bien compris Michel Rocard, à l'intérieur du parti socialiste lui-même, ne peut conduire qu'à une conclusion. C'est que l'une de ces cultures devrait, dans les faits, triompher de l'autre. C'est nier la dynamique interne de l'union de la gauche, qui conduit chacun des partenaires à converger vers un projet commun. C'est oublier que le problème de l'autogestion et donc du type de socialisme à construire, n'est pas une question posée par les socialistes aux communistes mais une question posée aux socialistes et aux communistes par la réalité de notre pays et de notre peuple.* »

● *La Fédération des républicains de progrès* que préside M. Jean Charbonnel, ancien ministre, « *s'inquiète des derniers propos du premier secrétaire du parti socialiste mettant en cause la force de dissuasion nucléaire française* ».

Les gaullistes d'opposition se demandent si ces propos « *ne laissent pas présager un retour à l'intégration atlantique* ». Ils estiment « *indispensable que la gauche tout entière s'engage, à travers le programme commun, à poursuivre notre politique de défense nationale* ».

UNITÉ OU SALUT PUBLIC ?

(Suite de la première page.)

A la réflexion, on constate même présentement que certaines orientations de politique extérieure et de défense nationale, si elles étaient clairement affirmées et appliquées, rencontreraient un consentement plus *général qu'en bien d'autres périodes.* On peut dire aussi que le programme commun, en liant le parti communiste au fonctionnement des institutions et à la légalité républicaine, atténue une division. C'est de la part des communistes une habileté tactique sans doute, et non dépourvue d'arrière-pensées, comme naguère le ralliement des monarchistes à la République. Mais ses conséquences *sont réelles.*

Cette unité est si grande que nous nous payons le luxe (qui peut être à la longue dangereux) d'accorder d'incroyables facilités à des minorités de différentes sortes qui s'époumonnent, s'agitent, contestent et, sous la forme de mouvements aux effectifs squelettiques, cherchent à ruiner les exigences les plus fondamentales de l'Etat, voire à faire *exploser des bombes sans craindre* les foudres d'un gouvernement qui s'empresse de regarder ailleurs et de parler d'autre chose. Alors qu'il est non seulement la majorité, mais la nation.

***

En fait, le vrai phénomène politique, ce n'est pas la division du pays, c'est l'incertitude quant à l'autorité de ceux qui nous gouvernent, quant à leur capacité de faire face à notre affaiblissement démographique, économique, politique, quant à leur aptitude à suivre la voie de l'indépendance, clef de l'unité.

Il faut, derrière l'apparence, retrouver la vérité. L'appel à une modification du mode de scrutin par l'introduction de l'élection à la représentation proportionnelle n'est pas, en fait, le remède à une coupure qui est dans la nature de la démocratie. Elle est un refuge dans un type de désignation des élus qui condamne à l'impuissance et donne ainsi une justification légale au non-commandement de l'Etat. On réinvente la « proportionnelle », on la pare de toutes les vertus afin de donner à l'insuffisance de l'autorité une couverture constitutionnelle.

On nous explique, il est vrai, que cette réforme permet la rupture entre partis socialiste et communiste. Elle permet aussi de diminuer l'influence électorale du mouvement gaulliste, objectif qui est tout autant recherché que le premier. En fait, tranchons dans le vif du sujet : il s'agit de créer les conditions d'un gouvernement que l'on appelle de troisième force, sans doute par dérision, car un tel gouvernement, nous le savons par expérience, est et sera de première faiblesse.

On oublie de dire que la représentation proportionnelle augmentera considérablement les effectifs des élus communistes à l'Assemblée nationale et peut en deux ou trois scrutins, compte tenu de l'encouragement à la division des formations non communistes, faire de lui, par le nombre de ses députés, le second, voire le premier parti de France.

On oublie de regarder l'Italie — où la proportionnelle, après avoir rongé l'autorité jusqu'à plonger le pays dans l'anarchie, conduit le parti communiste dans l'antichambre du pouvoir et, en fait, a déjà abouti à lui donner maints leviers de commande du pays, et d'une manière durable !

On oublie, enfin et surtout, la situation de la France. A force de ne pas dire la vérité, depuis le début de l'inflation il y a cinq ans, à force de s'enfoncer dans l'irréel depuis la destruction de l'ordre monétaire international, la hausse du pétrole et des matières premières, à force de laisser augmenter la consommation et les *loisirs des Français plus rapidement* que n'est assurée la croissance de la production et de l'exportation, un trop grand nombre de dirigeants se prennent à leurs propres paroles et croient que la fin de la crise arrivera d'elle-même. Hélas ! Plus les mois passent, plus nous devons nous rendre compte que la France est condamnée à sa perte si l'effort de travail, d'épargne, d'investissement, d'exportation, *ne prend pas le pas* sur la rêverie et l'idéologie.

***

Dans une pareille situation, c'est folie que de chercher par la représentation proportionnelle un gouvernement « par le centre ». Tous les gouvernements, sauf en de brèves périodes exceptionnelles, gouvernent « au centre », mais non « par le centre », car ils ont besoin d'une majorité allant quasiment jusqu'aux extrêmes pour asseoir leur autorité.

On nous dit qu'avec les institutions de la V[e] République, on est assuré de l'autorité du chef de l'Etat élu d'une majorité, président de tous... C'est ne pas voir que la durée du mandat présidentiel n'est pas faite pour supporter longtemps le « présidentialisme », lequel est lié à un *mandat plus bref, que n'a pas voulu* la Constitution. Sur ce point d'ailleurs socialistes et communistes font un contresens : raccourcir le mandat présidentiel et réduire les pouvoirs du président est contradictoire. C'est ne pas voir surtout que le système de représentation proportionnelle n'aboutit pas seulement à faire des députés les fonctionnaires de leur parti.

En fait, les états-majors de partis seront les maîtres du ministère, plus que le chef de l'Etat, plus que le premier ministre, qui, l'un et l'autre, veront leur liberté de choix limitée, pour ne pas dire supprimée. Ainsi le choix des hommes pour les grands départements ministériels, celui même du premier ministre, feront l'objet d'un pacte entre états-majors hors la présence du chef de l'Etat. La dissolution, qui est une arme impressionnante en cas de scrutin majoritaire, perd une grande part de *son caractère dissuasif, car la majorité* des députés, s'ils ont bien dans la main leurs comités électoraux et tous les maîtres des partis, sont assurés de leur réélection. Bref, la représentation proportionnelle sera demain pour la V[e] République ce qu'elle fut pour la IV[e] — l'instrument légal de l'abaissement de l'Etat.

Il est curieux de constater, une nouvelle fois dans notre histoire, le contresens qui marque le jugement de nos dirigeants. Dans cette France changeante, et qui, voilà bientôt une dizaine d'années, a marqué une certaine lassitude à l'égard de la discipline et de la rigueur, on constate un mouvement inverse : l'appel à une autorité impartiale et nationale à la fois. Pour une politique d'indépendance, c'est-à-dire contre les influences étrangères ; pour une politique *de travail et de prospérité*, c'est-à-dire contre le laisser-faire et les dépenses excessives ; pour une politique de salut public et de cohésion sociale, c'est-à-dire pour l'effort et la fierté, la France est le contraire d'un pays coupé en deux !

Nos institutions permettent le gouvernement de la France. Aux hommes de montrer leur qualité. Quelle faute ce serait que de remettre en place *des institutions qui interdisent le* gouvernement et qui empêcheraient même à des hommes de qualité de faire face à leur devoir politique !

J'ai souvent parlé de gouvernement de salut public. L'union nationale peut être une des formes du salut public. Elle n'est en aucune façon liée à l'abandon du scrutin majoritaire. Elle est l'expression d'une prise de conscience. Le moins que je puisse dire est qu'en face d'années qui seront à tous égards des années difficiles, et où le langage de l'indépendance nationale et du bien de l'Etat devra primer tous les laisser-aller, tous les corporatismes, toutes les démagogies, je ne perçois pas cette prise de conscience — je ne la perçois pas encore !

MICHEL DEBRÉ.

La préparation des élections législatives

M. SOUSTELLE (réf.) SE REPRÉSENTERA A LYON

M. Raymond Barre a reçu, mardi 2 août, en fin de matinée, M. Jacques Soustelle, ancien ministre, député de Lyon (réf.), venu l'entretenir de la situation économique et politique dans la région Rhône-Alpes. Au terme de cet entretien, M. Jacques Soustelle a déclaré qu'il se représentera dans la troisième circonscription de Lyon aux prochaines élections législatives.

M. HENRI ESTINGOY CANDIDAT A PARIS

M. Henri Estingoy, directeur général de l'Institut national de la consommation (INC) a confirmé, mardi 2 août, sa candidature aux prochaines élections législatives dans la vingt-deuxième circonscription de Paris (17[e]). Le siège est vacant depuis le décès de Bernard Lafay, ancien président du Conseil de Paris, qui avait été élu député (app. U.D.R.) au deuxième tour de scrutin de 1973 et dont le suppléant, M. Jacques Sanglier (R.P.R.) est devenu sénateur de Paris en 1976 en remplacement de M. Pierre-Christian Taittinger, alors nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur.

M. Henri Estingoy a indiqué qu'il bénéficie du soutien du parti républicain.

La préparation des élections sénatoriales

M. TONY LARUE CONDUIRA UNE LISTE EN SEINE-MARITIME

M. Tony Larue, conseiller général socialiste, maire du Grand-Quevilly, conduira aux prochaines élections sénatoriales dans la Seine-Maritime, dont il est député de la deuxième circonscription, une liste de « *la gauche socialiste et démocrate pour la défense des communes* », sur laquelle figurent quatre autres socialistes et un radical de gauche.

Les candidats de cette liste sont : MM. Jean Defrene, maire délégué de Rouelles ; Pierre Bobée (rad. g.), conseiller général, maire d'Yvetot ; André Tavernier, maire de Martigny ; Fernand Leclerc, maire de Rocquemont ; Claude Vialaret, conseiller général, maire de Blangy-sur-Bresle.

RELIGION

CORRESPONDANCE

A propos de l'Église de scientologie

Le bureau juridique de l'Eglise de scientologie de France nous adresse la lettre suivante après le compte rendu par M. Alain Vivien du livre d'Alain Woodrow sur les Nouvelles Sectes (le Monde *daté 26-27 juin)* :

Dans un article récent de votre journal, certains faits inexacts ont été énoncés au sujet de l'Eglise de scientologie de France, qui appellent les corrections suivantes :

En France, notre Eglise est une des nombreuses Eglises de scientologie réparties tout autour du monde sur cinq continents.

Il en existe actuellement plus de soixante, qui ont elles-mêmes amené la formation de plusieurs centaines de « missions ».

L'Eglise enseigne une philosophie religieuse appliquée traitant de l'étude de la connaissance et s'adressant à l'individu considéré en tant qu'être spirituel dans ses relations avec l'univers physique, les autres formes de vie, et l'Etre suprême.

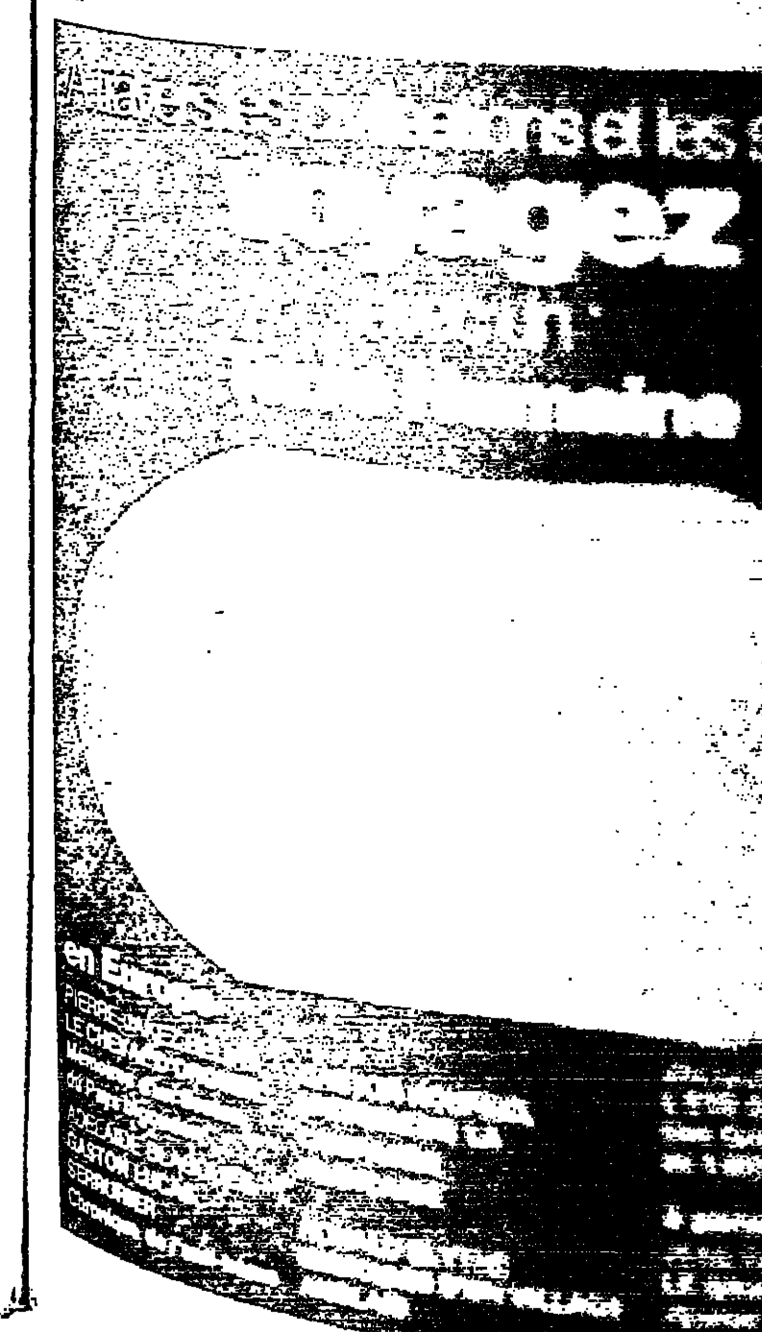
Elle œuvre pour un retour aux valeurs familiales et religieuses traditionnelles, et, sur un plan individuel, permet à la personne étudiant et appliquant ses données d'atteindre un plus grand respect et une meilleure compréhension de soi-même, des autres, ainsi que de son rôle dans la société.

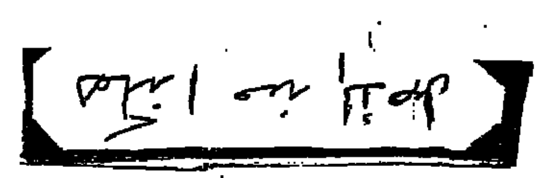
L'Eglise de scientologie, dans la tradition des grands mouvements religieux du passé, est fortement engagée dans de nombreuses actions de réformes sociales.

Elle est apolitique par nature et sa campagne est orientée en premier lieu vers les points concernant les droits de l'homme tels que la psychiatrie institutionnelle, la toxicomanie et la justice sociale.

Voici ce que déclare une mère scientologue : *On ne saurait trop insister sur la valeur des données scientologiques dans la vie familiale. Il est alors possible de vivre, parents et enfants, non pas en rivaux, mais en véritables alliés, en complices d'un même jeu ! Celui d'un groupe d'individus enthousiastes qui savent qu'on peut s'améliorer encore et encore, sans se prendre au sérieux, et en s'aimant.* »

Les déclarations





هكذا من الأصل

EQUIPEMENT

Les déclarations de M. Jean-Pierre Fourcade

(Suite de la première page.)

» La décentralisation des activités tertiaires, vivement souhaitée par l'opinion, ne peut, bien entendu, se limiter aux seules activités privées et il est indispensable que l'Etat donne l'exemple pour ses propres services.

» Les « programmes de localisation » des ministères devront tous être terminés avant la fin de l'année. Si les services nécessaires à la conduite quotidienne de l'action gouvernementale doivent bien évidemment rester à Paris même, auprès du ministre compétent, il est clair qu'il y a dans chaque ministère un certain nombre de services qui peuvent être installés en province. C'est ce que doit déterminer précisément chaque « programme ».

» Je précise, à cet égard, que la préparation de ces programmes s'inscrit dans un cadre très strict, puisqu'à la suite du conseil restreint d'avril 1975 sur l'aménagement de la région Ile-de-France les ministères ne peuvent plus obtenir de surfaces supplémentaires dans cette région.

» L'Etat s'est donc fixé à lui-même une règle très contraignante, qu'il respecte scrupuleusement et qui est un élément fondamental de cette politique de « redéploiement » géographique.

» Nous sommes actuellement en discussion avec les quelques ministères qui n'ont pas terminé la préparation de leur programme. Les « retardataires » sont les ministères de l'économie et des finances, du travail, et de la santé. Toutefois, pour vous montrer la variété des décentralisations envisagées, je peux vous citer les plus récentes décisions en la matière :

» — Le ministère du travail prépare le transfert à Nantes de la sous-direction des naturalisations et vient de mettre en chantier, à Lyon, la construction de l'Institut national du travail, qui complétera la formation des inspecteurs du travail.

» — Le ministère de l'économie et des finances, après avoir installé une partie importante de l'Imprimerie nationale à Douai, va transférer à Toulouse la direction nationale des statistiques du commerce extérieur, qui est chargée de fournir au gouvernement le chiffre mensuel de nos importations et de nos exportations.

» — Le ministère de l'agriculture va transférer à Toulouse et à Dijon différents services statistiques et informatiques.

» — Le secrétariat d'Etat aux P.T.T. installe actuellement les directions d'achats des postes et télécommunications respectivement à Morlaix et à Bordeaux, et vient de décider le transfert, à Toulouse et dans trois centres régionaux, de la direction des télécommunications du réseau national.

» Pour mon propre ministère, qui vient de terminer l'installation de l'Ecole des travaux publics de l'Etat à Vaulx-en-Velin, près de Lyon, j'ai décidé récemment le transfert d'une division du service technique des routes et autoroutes au Vaudreuil, l'extension du laboratoire central des ponts et chaussées à Nantes, le transfert du service technique des ports maritimes et voies navigables au Havre. Enfin, nous sommes engagés dans une opération majeure : le transfert à Toulouse de la Météorologie nationale. Ce sera la première fois que sera réalisée une opération de cette ampleur et de cette importance.

» Nous allons par ailleurs, et c'est le second point, élargir le champ d'application de cette décentralisation administrative. On constate, en effet, que les établissements publics nationaux emploient dans leurs services centraux parisiens des effectifs sensiblement supérieurs à ceux des ministères proprement dits (soixante mille au lieu de quarante mille).

» Plusieurs décentralisations importantes ont, d'ores et déjà, été réalisées par ces établissements, mais il faut donner à cette action un caractère plus systématique.

» C'est ce qu'a décidé le conseil des ministres, et un premier bilan de ces programmes sera dressé à la fin de cette année.

» Quant aux préoccupations des organisations syndicales, je répondrai que nous tenons le plus grand compte, dans chaque cas, des problèmes humains que pose ce type de transfert. A cet effet, le préfet du département bénéficiaire de la décentralisation, lui-même responsable de la réussite du transfert, désigne, pour chaque opération, un haut fonctionnaire chargé de coordonner l'ensemble des problèmes d'accueil : scolarisation des enfants, logement — accession à la propriété ou location, — emploi du conjoint.

» Je veille personnellement à ce que ces opérations se réalisent sur un laps de temps suffisant. Ces délais nous sont d'ailleurs parfois reprochés. Mais cette critique n'est, à mon avis, pas fondée, car le succès du transfert est subordonné à une préparation très minutieuse de l'opération. Les personnels concernés doivent être prévenus plus d'un an avant leur départ effectif.

Indépendance et « poil à gratter »

— Vous avez dit de la DATAR qu'elle devait disposer d'une certaine indépendance et être le « poil à gratter » du gouvernement. Qu'entendez-vous par là ?

— La DATAR n'est pas hors hiérarchie administrative. C'est un service du premier ministre qui m'a été personnellement confié, et qui, en tant que tel, met en œuvre la politique du gouvernement. La DATAR a deux caractéristiques particulières qui l'ont fait effectivement apparaître comme le « poil à gratter » de l'administration. Elle est une administration « généraliste ». Il est bon et souhaitable que, à côté des ministères sectoriels, un organisme puisse attirer de façon permanente l'attention du gouvernement sur l'ensemble des conséquences qu'ont les décisions prises sur l'espace et les hommes qui vivent dans notre pays.

» En second lieu, la DATAR bénéficie, par l'intermédiaire des rapports et communications que je fais devant le Comité interministériel d'aménagement du territoire, d'une large faculté de propositions et d'initiatives, qui lui permettent de pousser des idées nouvelles. Idées qui auraient eu sans doute plus de difficulté à percer au sein des ministères classiques pris par la gestion quotidienne.

» Je ne souhaite donc pas modifier l'organisation de la DATAR et pour ce qui concerne ses rapports avec les collectivités locales, j'espère qu'ils resteront aussi informels et aussi confiants que par le passé. La DATAR est au service des collectivités locales pour les aider à résoudre, avec les autres ministères concernés, l'ensemble de leurs problèmes d'aménagement et d'emploi. Son efficacité provient de sa vision globale des problèmes et non d'une tutelle contraignante qu'elle n'a jamais exercée, que les textes ne lui confient d'ailleurs pas et qu'il n'est pas question de mettre en place.

— Le R.P.R. vient de demander la suppression des circulaires de mars 1977 relatives à la limitation des hauteurs des immeubles dans les villes moyennes. Estimez-vous cette requête fondée et opportune ?

— A ma connaissance la circulaire du 16 mars 1977 sur les hauteurs a suscité certaines réticences parmi les architectes, mais je n'ai eu aucune critique de la part des maires et des élus locaux.

» Cette circulaire avait seulement pour objet de recommander aux maires, dans le cadre de l'établissement de leur plan d'occupation des sols, de proscrire les immeubles d'habitation de taille disproportionnée par rapport aux constructions existantes et, en règle générale, de ne pas dépasser six étages dans les grandes villes et quatre dans les villes petites et moyennes. Ce n'est pas un problème d'esthétique, c'est une question de qualité de la vie. Toutes les enquêtes sociologiques montrent l'inadaptation profonde des familles, et notamment des enfants, à vivre dans des immeubles de grande hauteur. Nous devons en tirer les conséquences, comme je l'ai fait moi-même, dès 1971, en tant que maire de Saint-Cloud. En revanche, je ne vois pas d'objection à ce que les édifices religieux, les bâtiments administratifs et les locaux commerciaux fassent l'objet de prouesses architecturales. Mais la demeure des hommes, elle, exige d'abord la mesure et le bon sens.

» J'ai développé ces idées récemment devant la commission de la production et des échanges à l'Assemblée nationale, où toutes les formations politiques étaient représentées. Je n'ai eu aucun mal à recueillir l'unanimité des avis sur ce point.

La politique des voies navigables

— Comment, dans le prochain budget, la relance de la politique des voies navigables dont a parlé le président de la République à Dijon, en novembre 1975, se manifestera-t-elle ? Comment sera concrétisée la priorité officielle accordée à Rhin-Rhône ? Le décret d'utilité publique sera-t-il signé prochainement ?

— Dès 1977, plus de la moitié du Fonds d'action conjoncturelle va être consacrée à la voie d'eau, pour la reconstruction du barrage d'Evry. Le budget 1978 prévoit de reconduire l'effort déjà consenti en 1977 dans le cadre du programme d'action prioritaire n° 6, « liaison Rhin-Rhône » : les travaux d'aménagement restant à réaliser sur le Rhône et sur la Saône seront en grande partie engagés. Par ailleurs, le programme d'initiative régionale mis au point avec la région du Nord-Pas-de-Calais permettra d'engager le raccordement avec le réseau belge par l'Escaut et la Deûle à une cadence normale.

» En ce qui concerne la liaison Rhin-Rhône, les enquêtes réglementaires se poursuivent actuellement en vue de la prise d'un décret d'utilité publique en Conseil d'Etat. L'enquête de déclaration d'utilité publique est terminée depuis le 14 novembre 1976 ; dès que l'instruction mixte actuellement en cours sera close, et après approbation d'un certain nombre de documents d'urbanisme qui doivent être joints au dossier, celui-ci sera soumis au Conseil d'Etat, en principe à l'automne prochain, l'approbation du décret pouvant intervenir avant la fin 1977.

» Ainsi, en 1978, pourrons-nous continuer à réaliser cette liaison essentielle dans de bonnes conditions. Encore faudra-t-il que les établissements publics régionaux intéressés décident clairement le montant de la contribution qu'ils apporteront à ce projet.

» L'axe Rhin-Rhône disposera de quelque 180 millions de francs l'an prochain, comme cette année, mais ce n'est pas en 1978 qu'on verra apparaître une « accélération » des dépenses globales pour les voies navigables. Mes deux priorités seront les autoroutes (1 435 millions de francs d'autorisations de programmes) et le logement.

— Quel accueil le gouvernement français réservera-t-il aux propositions de la Commission de Bruxelles, présentées récemment par M. Giolitti à propos de la gestion du Fonds européen de développement régional pour 1978 ?

— Le gouvernement étudie avec intérêt les propositions de la Commission. Nous sommes, en effet, à l'expiration de la période définie en 1975 lors de l'élaboration par les « Neuf » du premier règlement portant création du Fonds. Le gouvernement français est bien conscient de l'importance qui s'attache à cette affaire : la politique régionale européenne, dans ses différents aspects, est appelée à connaître un développement significatif au cours des années à venir.

» Mais, avant même de tracer les voies de cet avenir, mon sentiment est qu'il convient d'abord de dresser un premier bilan de cette politique telle qu'elle existe depuis 1975.

» Au terme de ces trois premières années, le bilan des interventions du Fonds européen est positif. Il l'est pour les « Neuf », qui auront bénéficié, à la fin de la présente année, de 1,3 milliard d'unités de compte. Ces crédits, très importants dans leur montant, ont été répartis suivant une « clé » qui illustre la volonté de solidarité entre les Etats membres puisque l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Irlande en sont les principaux bénéficiaires.

» J'ajouterai que la politique régionale n'est pas exclusivement une affaire de crédits et ne s'épuise pas dans l'existence d'un fonds, aussi important soit-il. Parallèlement à la gestion proprement dite du Fonds, les travaux de l'actuel Comité de politique régionale ont précisément permis le développement d'une réelle concertation entre les Etats membres, qui, progressivement, acquièrent une meilleure connaissance des problèmes régionaux européens et des actions engagées par les Etats en matière d'aménagement du territoire. Il s'agit là, à mes yeux, d'un progrès très important.

L'acquis communautaire, les nouveaux quotas et la décentralisation

» Dans ces conditions, trois considérations guideront la position française au cours des négociations qui vont s'ouvrir.

» La première vise à préserver l'acquis communautaire en ce domaine. Le Fonds vit encore sa phase expérimentale. La Commission s'est félicitée, dans son rapport annuel, de l'efficacité des actions conduites sur la base du règlement de 1975. Il convient donc, selon moi, de consolider cette expérience en renouvelant le Fonds pour deux ou trois ans, ce qui correspond d'ailleurs vraisemblablement aux échéances d'élargissement effectif de la Communauté. Mais toute modification profonde du règlement de 1975, en particulier pour ce qui concerne le principe des quotas, me paraîtrait prématurée.

» Cela ne veut pas dire que des ajustements ne seront pas nécessaires, et ce sera mon second point. La répartition des nouveaux quotas, entre les différents Etats en particulier, s'inscrit dans un contexte économique et politique très différent de celui qui avait marqué la négociation de 1975. Celle-ci avait, vous vous en souvenez, été marquée par un « geste de la France, qui avait accepté de ne recevoir qu'un quota relativement modeste (15 %). Les circonstances ayant changé, le gouvernement français souhaite qu'il en soit tenu compte et demandera donc un relèvement de son quota. La Commission pense aussi beaucoup à la création d'un « hors quota », fraction du Fonds qui serait administrée par la Communauté sans tenir compte des droits de tirage de chaque Etat.

» Je suis très réservé à l'égard d'une telle formule aussi longtemps, du moins, que les critères objectifs et précis qui présideraient à la gestion de ces « hors quotas » n'auront pas été définis.

» Ma troisième considération porte sur la nécessaire décentralisation de la politique régionale européenne : il importe de bien marquer — alors que la négociation relative à la réforme du Fonds s'engage et que la Commission établit à cet égard des projets ambitieux, — que la politique régionale européenne ne saurait se substituer ou même interférer négativement avec les politiques de développement régional conduites par les Etats membres. Une politique d'aménagement du territoire se mène d'abord au niveau national, en concertation avec les milieux régionaux et locaux intéressés. La politique régionale européenne doit donc être située à son juste niveau et viser moins l'intervention directe et détaillée que la coordination des actions menées par les différents Etats membres. Toute autre attitude serait génératrice de surenchères interrégionales tout à fait inopportunes et finalement nuisibles à l'efficacité de l'action communautaire dans son ensemble. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GRORICHARD.

APRÈS LA MANIFESTATION DE CREYS-MALVILLE

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉFET DE L'ISÈRE

M. René Jannin : je n'ai rien à me reprocher

De notre correspondant régional

Lyon. — « *Jannin, assassin !* », « *Préfet, raciste !* ». Dans Grenoble, les slogans hostiles au préfet de l'Isère sont apparus au lendemain de la manifestation, tracés à la « bombe » par des inconnus sur les murs d'édifices publics ou d'immeubles privés. Dans son bureau de la place de Verdun, M. René Jannin, soixante-trois ans, n'a pas perdu cette « sérénité » qu'il affirmait déjà devant les journalistes au soir des événements de Creys-Malville. Fatigué physiquement, accablé moralement, peut-être affichait-il un peu plus de nervosité. Mais les propos sont mesurés, exempts de ces « *petites phrases* » qui — bien ou mal rapportées — lui sont aujourd'hui reprochées.

D'abord, était-il le véritable responsable du maintien de l'ordre, dimanche, à Faverges ? Quelle était la part d'initiatives dont il disposait ? « *Très grande* », dit-il. « *En pareille circonstance, tout dépend en général de la personnalité du ministre de l'intérieur. J'ai téléphoné seulement deux fois à M. Christian Bonnet, à 11 heures, puis dans le courant de l'après-midi, pour l'informer de l'état de la situation. Lui ne m'a appelé qu'une fois, en fin de journée. Le président de la République lui avait demandé de faire une déclaration à la télévision et il désirait quelques précisions sur les événements.* »

Les 30 et 31 juillet, M. Jannin ainsi que le sous-préfet de La Tour-du-Pin se sont tenus à la sous-préfecture de cette ville, à une quinzaine de kilomètres de Morestel, à une vingtaine de Faverges, lieu des affrontements. M. Jannin a survolé dimanche matin la manifestation en hélicoptère. Aurait-il dû se tenir davantage sur le terrain ? « *Non. M'installer à Morestel, par exemple, aurait supposé la mobilisation de forces de l'ordre pour assurer uniquement ma protection.* »

En revanche, les informations qui lui sont parvenues des lieux où stationnaient des milliers de gens, émanant par exemple d'élus locaux passablement impressionnés par les événements, ont été souvent exagérées, gonflées. Le « *saccage* » de la mairie de Morestel, l'« *incendie* » de la halle de cette ville, le « *pillage* » des commerces, relevaient plus de la psychose que de la réalité. « *Je crois qu'il faut prendre plus de recul avant de rendre compte publiquement de ces informations* », indique aujourd'hui M. Jannin. Allusion à ses propos xénophobes ? « *Je ne suis pas xénophobe. Pas du tout. Mais nous avions vérifié, il y avait plus d'un millier d'Allemands dans Morestel. C'est une erreur des organisateurs de les avoir concentrés en un même point.* »

Pouvait-on cependant éviter les affrontements, dimanche ? « *J'ai été averti le matin par un responsable de la coordination que le rassemblement des manifestants s'effectuerait à Faverges, à l'intérieur du périmètre interdit. J'ai fait répondre qu'en aucun cas je ne laisserais franchir le CD 16 à hauteur précisément de Faverges. Cependant, j'ai fait retirer les contrôles — légers — placés depuis vendredi midi sur le périmètre interdit avec pour objectif d'empêcher l'entrée des véhicules, et notamment des tracteurs, dans le secteur protégé. J'ai ensuite fait reculer les premiers barrages de gendarmes à la hauteur de Faverges. En somme, j'ai tenu mes engagements. Je suis resté sur la défensive. Mais je ne pouvais pas accepter que cette ultime limite soit dépassée.* »

La démission

Ne pouvait-on pas tenter, encore à ce moment-là, de trouver un compromis ?

« *Avec qui ? Lorsqu'un officier de gendarmerie muni d'un haut-parleur a réclamé un responsable de la coordination, il a reçu des pierres en guise de réponse.* » La manifestation ne ressemblait pas aux habituels défilés : pas de service d'ordre propre, pas de responsables identifiés facilement reconnaissables. « *Surtout, contrairement à ce que nous voyons généralement, les trublions marchaient en tête.* » Combien étaient-ils ? « *Deux mille violents* », selon M. Jannin, qui reconnaît que la manifestation rassemblait « *dix-huit mille braves gens, dont c'est le droit le plus absolu de protester contre la construction du surrégénérateur* ».

Ce rassemblement contestataire avait été précédé, deux semaines avant, par une rencontre entre une délégation de quatre personnes — deux Suisses et deux Français, membres de groupes qui organisent le rassemblement — et son directeur de cabinet. « *Je leur ai donné satisfaction sur deux points : j'ai laissé le libre accès aux villes et villages à l'ouest de la N 75, et je leur ai obtenu, avant le 15 septembre, un rendez-vous avec un membre du cabinet du ministre de l'industrie. Mais nos interlocuteurs, qui se disaient* « non violents offensifs » *— j'aimerais qu'on m'explique, — prétendaient n'en vouloir qu'aux biens, pas aux personnes. Je leur ai fait remarquer que les biens seraient défendus par des personnes physiques.* »

Un film tourné par les autorités allemandes lors des affrontements entre policiers et contestataires antinucléaires, présenté à tous les commandants d'unités, a déterminé pour une très large part la tactique de M. Jannin. « *J'ai voulu éviter absolument le corps-à-corps* » précise-t-il. « *D'où l'emploi, en plus des lacrymogènes dont les effets sont plus ou moins anéantis par le vent ou les masques à gaz qu'utilisent les manifestants, des grenades offensives. Je n'ai rien à me reprocher. C'était la seule façon de tenir les manifestants violents à distance.* »

« Avez-vous personnellement donné l'ordre, dans la soirée, aux gendarmes d'entreprendre un ratissage de Morestel, de procéder à des arrestations ?

— « *Non, mais bien entendu je couvre ces unités.*

— Même le comportement excessif qu'elles ont eu ?

— « *Non, bien sûr, ce sont des bavures regrettables.* »

A la fin de l'entretien, le téléphone sonne une fois de plus. Un collaborateur fait savoir à M. Jannin que des écologistes grenoblois viennent de se réunir et demandent sa démission.

« *C'est la meilleure façon de ne pas l'obtenir* », dit-il en souriant tristement.

Propos recueillis par BERNARD ELIE.

EN FLAGRANT DÉLIT A PARIS

Deux jeunes et le symbole

« J'écoutais à la radio ce qui se passait près du surrégénérateur Super-Phénix. Là-bas, c'était trop violent. Il fallait réagir et ne pas laisser comme ça des gens recevoir des grenades offensives. » *C'est en ces termes que deux jeunes gens ont répondu, mardi après-midi 2 août, au palais de justice de Paris, d'une tentative d'incendie d'un local d'E.D.F., situé 96, rue de Belleville, dans le vingtième arrondissement* (le Monde *du 2 août*). *Philippe Tirard et Anna Piacentino-Guastaferro devront se représenter au tribunal le 9 août. Le président des audiences de flagrant délit, M. Michel Guth, a, en effet, estimé qu'un délai était nécessaire pour instruire plus complètement l'affaire.*

Originaire de Bénouville (Calvados), Philippe Tirard est âgé de vingt-quatre ans et habite Paris. Anna Piacentino-Guastaferro est d'un an son aînée. Elle a quitté son pays natal, le Venezuela, voilà plus de douze mois. Tous les deux sont étudiants en architecture. Mais seul le hasard les a fait se rencontrer, il y a quatre ou cinq semaines. La communauté d'idées qui a existé, dès le début, entre Anna et Philippe les a poussés à se revoir.

Anti-nucléaires et écologistes, ils se retrouvent le dimanche 31 juillet, jour des affrontements de Creys-Malville. Tout commence dans un café. Un autre garçon, non identifié, s'est joint à eux. Le trio décide de commettre en pleine nuit un petit attentat : mettre le feu à un local d'E.D.F. avec deux cocktails Molotov. Cependant, au cours de leur expédition, ils sont surpris par une ronde de police.

Pendant le réquisitoire du substitut du procureur de la République, M. Jean Archambault, Anna se tient bien droite. Brune au visage rond, elle a les yeux grands ouverts, un regard franc. Philippe, lui, paraît fatigué. Le blond de ses cheveux longs et de sa barbe naissante accentuent la pâleur de son teint. Il garde la tête baissée. Puis il la relève, demande la parole et dit : « Oui, on ne résout rien par la violence. Mais le gouvernement refuse le débat démocratique. Alors... »

Mᵉ Mignard, leur avocat désigné d'office, plaide le geste symbolique. Philippe et Anna n'ont pas voulu donner l'adresse des amis qui les hébergent à Paris. Ils en subissent les conséquences : la prison les abritera jusqu'à l'audience du mardi 9 août.

Le film des événements

2 HEURES. — Les forces de police se replient à l'intérieur de la zone interdite sur une ligne de retrait (voir la carte). Elles ne contrôlent plus que 500 hectares au lieu de 5 400 précédemment.

6 HEURES. — Les campeurs de Morestel rejoignent leurs camarades de Courtenay. La police perquisitionne dans les fermes situées à l'intérieur de son nouveau dispositif.

7 HEURES. — Les manifestants de Montalieu, Poleyrieu et Courtenay démarrent en direction de la zone interdite.

8 HEURES. — Le préfet de l'Isère survole le théâtre des opérations.

9 HEURES. — Les antinucléaires, regroupés à Courtenay, partent à leur tour. Objectif secret de la coordination : libérer Faverges.

10 HEURES. — La colonne de Montalieu rencontre au Bayard un barrage, parlemente et change de route.

11 H. 15. — La colonne de Poleyrieu atteint Faverges, gardé par une cinquantaine de gendarmes, et reçoit de leur officier l'autorisation de s'installer dans un champ.

11 H. 30. — Les têtes de colonne parties de Montalieu et Courtenay arrivent à leur tour. Quelques éléments casqués, armés de gourdins, de frondes et de cocktails Molotov bousculent les « groupes de protection » et dévalent vers le village à travers champs. Ils commencent à harceler les gendarmes et parviennent jusqu'aux premières maisons.

12 H. 10. — Les gendarmes se dégagent à coups de grenade. La voiture d'un journaliste prend feu. La colonne de Poleyrieu se replie d'elle-même sans être inquiétée et rejoint la masse des marcheurs, qui s'installe dans les pâtures situées à quelques centaines de mètres à l'ouest du hameau. Certains s'en retournent déjà.

12 H. 15. — Une grenade éclate dans la main d'un manifestant, qui tentait de relancer l'engin. Un hélicoptère surveille tous les mouvements, indique ce qu'il voit au P.C., qui lui-même communique avec le préfet Jannin à La Tour-du-Pin. Celui-ci est en relation directe et permanente avec le ministère de l'intérieur, qui lui communique des directives « dont le président de la République est tenu constammment informé ».

12 H. 30. — Des renforts affluent dans Faverges. Les gradés parlent d'« encercler » les manifestants.

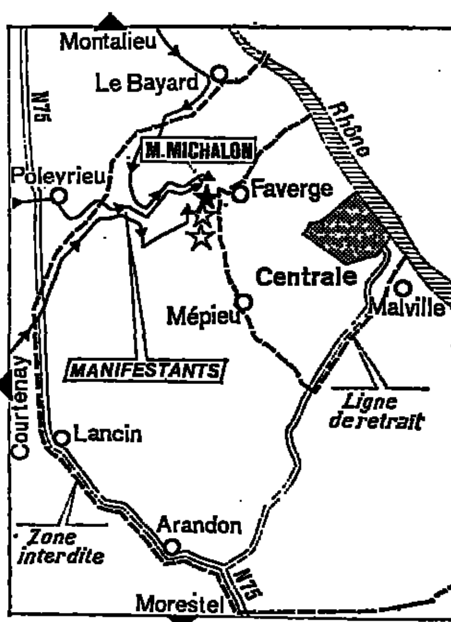
12 H. 30. — Une grenade offensive éclate dans la main d'un gendarme. Deux de ses camarades sont grièvement blessés par l'explosion, l'un au ventre, l'autre à la face.

13 H. 30. — Après plus d'une heure d'un grenadage intense, les plus excités des manifestants ont reculé. La grande masse des participants occupent les pentes de la colline située à l'ouest du hameau. Un « no man's land » de 300 mètres les sépare des forces de l'ordre.

14 H. 10. — Sur ordre, les membres des C.R.S. et les gendarmes passent à l'offensive tout le long d'un front de 500 mètres, marchant, s'arrêtant et tirant des salves de grenades. Les manifestants se débandent en emmenant leurs blessés. Seuls quelques groupes esquissent un combat d'arrière-garde. Sur la droite du « front », là où se trouve M. Michalon, les membres des C.R.S. arrivent « au contact ».

14 H. 20. — Au milieu des tirs de grenades, les secouristes ramassent M. Michalon inanimé. Incommodés par les explosions, ils le transportent 100 mètres plus loin pour le ranimer. En vain. Le corps est évacué par les pompiers vers la mairie de Bouvesse. Un médecin de Montalieu, le docteur Bernard Saulnier, examine M. Michalon et refuse le permis d'inhumer.

14 H. 30. — Les plus violents des manifestants, battant en retraite, édifient une barricade de paille, de bois et de fils barbelés sur la route passant à la ferme Le Devin. Le barrage est enlevé à la grenade par les forces de l'ordre, qui tiennent à présent les crêtes de la colline faisant face à Faverges. Par mégaphone, les organisateurs demandent aux manifestants de regagner leurs campements.



15 H. 30. — Fin des tirs de grenades.

17 HEURES. — Les derniers manifestants s'éloignent sous la pluie.

18 HEURES. — Le préfet déclare, à La Tour-du-Pin : « M. Michalon est mort d'une crise cardiaque constatée par le médecin légiste... La police procédera à des arrestations dans le cadre d'une instruction lancée par le parquet. »

19 HEURES. — Poleyrieu est investi par les forces de l'ordre, qui perquisitionnent chez les membres des comités de coordination.

19 H. 30. — Non loin de Morestel, des jeunes gens revenant de la manifestation lancent des bouteilles sur un convoi de gendarmes.

20 HEURES. — Plusieurs escadrons de gendarmerie ratissent les rues de Morestel. D'autres interpellent des jeunes à Montalieu et jusqu'à La Tour-du-Pin. Dans une ferme de Morestel, ils endommagent des véhicules immatriculés en Allemagne.

22 HEURES. — Sur une trentaine d'interpellés, dix-neuf sont gardés à vue.

Les manifestants suisses ont été choqués par la «violence guerrière» des forces de l'ordre

De notre correspondante

Genève. — Bien que le 1ᵉʳ août soit le jour de la fête nationale suisse, c'est la manifestation contre la construction du surrégénérateur Super-Phénix à Creys-Malville qui a eu la « une » des journaux.

La population entière, dûment informée dès le début du projet, a des raisons de se sentir visée : Genève se trouve à 72 kilomètres à vol d'oiseau du chantier de Super-Phénix. La population de la région genevoise semble avoir été particulièrement frappée par la mise en garde sans équivoque sur les dangers du surrégénérateur signée par mille trois cents physiciens, ingénieurs et techniciens du CERN (Centre européen de recherches nucléaires), situé à cheval sur la frontière franco-suisse. Les Genevois ont donc joué un rôle important dans la coordination des « comités Malville ».

Plus de trois mille citoyens helvétiques, non violents et violents, ont participé à la marche. Il y eut parmi eux des blessés et des inculpés, dont deux Genevois de vingt et vingt et un ans. Un ingénieur suisse habitant Genève, M. Kaim Nissim, soupçonné d'activités « *de nature à troubler l'ordre public* », avait été interpellé et expulsé de France avant même que la manifestation eût commencé. Ecologiste, militant non violent et l'un des principaux animateurs de la Coordination des comités Malville, M. Nissim nous a déclaré : « *C'est parce que mon rôle était de maintenir la manifestation dans le cadre de la non-violence, afin de la rendre particulièrement percutante et efficace, que je gênais les forces de l'ordre. Celles-ci paraissaient décidées à faire en sorte que notre initiative dégénère, afin qu'elles puissent intervenir.* »

Nn député socialiste genevois, Mme Erika Sutter, nous a précisé que les participants suisses à la marche avaient été profondément choqués par l'attitude « *xénophobe et de parti pris* » affichée par le préfet de l'Isère. Insistant sur « *l'intoxication psychologique et la violence guerrière des forces de l'ordre françaises* », elle est convaincue du désir évident des autorités d'avoir voulu « désorganiser » la manifestation.

ISABELLE VICHNIAC.

DEUX MANIFESTATIONS

- **Devant le consulat de la R.F.A. à Lyon.**
- **Sur le site de Saint-Maurice-l'Exil (Isère).**

Une quinzaine de militants antinucléaires ont été interpellés mardi 2 août, dans la soirée, devant le consulat général de la République fédérale d'Allemagne à Lyon. Ils attendaient un groupe d'une cinquantaine d'écologistes ouest-allemands venant de Morestel et qui souhaitaient rencontrer le consul et porter plainte contre le préfet de l'Isère.

D'autre part, une centaine de manifestants se sont rassemblés mardi après-midi sur le chemin reliant les gravières de la Compagnie nationale du Rhône au site de Saint-Maurice-l'Exil-Saint-Alban (Isère), où doit être construite une centrale nucléaire de quatre réacteurs de 1 300 magawatts chacun.

Les manifestants ont barré le chemin et empêché le passage des camions chargés de graviers destinés au chantier de la future centrale. Ils ont expliqué leur geste « *par le fait que les résultats de l'enquête d'utilité publique ne sont pas encore communiqués et que, pour eux, les débuts des travaux sont illégaux* ».

● *Un comité Malville à Francfort.* Une cinquantaine de militants antinucléaires allemands ont créé à Francfort, le mardi 2 août, un « comité Malville ». Ils veulent obtenir la libération de leurs compatriotes qui sont encore détenus depuis les affrontements de Faverges. Le comité proteste contre « l'agression policière » et compte manifester, vendredi 5 août, devant le consulat de France à Francfort.

M. CAILLAVET RÉCLAME UN DÉBAT SUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

M. Henri Caillavet, sénateur (gauche dém.) du Lot-et-Garonne, demande au premier ministre, dans une déclaration publiée mardi 2 août, « *s'il ne conviendrait pas d'engager devant le Parlement, au besoin au cours d'une session extraordinaire, un débat qui permettrait à l'opinion publique de prendre conscience des avantages et des dangers de l'énergie nucléaire, dont l'utilisation paraît à priori indispensable* ».

M. Caillavet affirme : « *Les décisions prises en la matière l'ont été sans participation suffisante du Parlement.* »

DU DOUTE, TOUJOURS

En réponse à l'article intitulé *Du doute cartésien* (*le Monde* du 2 août 1977), dans lequel nous évoquions les réactions quelque peu étonnées — et les réflexions parfois désobligeantes — d'une partie du public, à Beaubourg, face aux informations données dimanche à 20 heures par Antenne 2 sur les raisons qui ont entraîné la mort d'un militant à Malville, M. Philippe Harrouard, qui présentait le journal ce jour-là, nous précise que, contrairement à ce que nous avons rapporté, il a dit : « *La victime aurait succombé à un arrêt cardiaque sur le lieu des affrontements ; d'autres sources affirment qu'elle a été mortellement blessée au cours des bagarres avec les forces de l'ordre.* » « *Quant aux réactions*, ajoute M. Philippe Harrouard, *seule celle de M. Bonnet était tombée sur les téléscripteurs à l'heure du Journal. D'autres commentaires ont été faits dans les éditions suivantes.* »

LES RÉACTIONS

LES POLICIERS C.G.T. : nous avons servi d'instrument au pouvoir.

La Fédération générale des syndicats de la police nationale C.G.T. « *regrette que les fonctionnaires de police aient eu à intervenir au cours d'un rassemblement qui se voulait être une marche pacifique* ». Elle « *condamne sans réserve les actes de violence de certains groupes organisés, d'où qu'ils viennent, réunis sous couvert de mots d'ordre antinucléaires pour, en réalité, s'attaquer aux organisations démocratiques* ». Elle (...) « *tient le gouvernement comme principal responsable des incidents violents qui ont eu lieu lors de la manifestation. Une fois de plus, les policiers ont servi d'instrument au pouvoir en place, pouvoir menant une politique antisociale et se refusant à l'ouverture de tout débat démocratique en faisant intervenir les forces de l'ordre* ».

LE R.P.R. : répondre aux aspirations de la jeunesse.

M. Alain Carignon, chargé de mission auprès de M. Jérôme Monod, conseiller général de l'Isère, membre du comité central du R.P.R., a déclaré : « *Au-delà des affrontements de Malville, tous les responsables politiques doivent prendre en compte l'interpellation écologique qui oblige à des révisions, à une organisation et à des objectifs nouveaux répondant aux aspirations de la jeunesse d'aujourd'hui, qui, les besoins essentiels étant satisfaits, n'aspire pas à la course au progrès pour le progrès. Mais la position du parti socialiste et de M. Louis Mermaz est hypocrite, car jamais le P.S. n'a annoncé qu'en cas d'arrivée au pouvoir il ne construirait pas le surgénérateur. M. Mermaz et ses amis ne parlent que d'une meilleure information, de la nécessité d'un débat dans le pays, d'une loi nucléaire, d'un moratoire. Tout cela relève de la démagogie électorale...* »

L'ORGANISATION COMMUNISTE DES TRAVAILLEURS : une information judiciaire contre le préfet.

Le bureau politique de l'Organisation communiste des travailleurs, dans une déclaration, publiée mardi 2 août, dénonce « *le déchaînement de violence des forces de police à Creys-Malville* » ; il ajoute : « *L'O.C.T. exige la levée de toutes les inculpations, la libération immédiate des emprisonnés et l'ouverture d'une information judiciaire contre le préfet de l'Isère, M. Jannin.* »

INOFFENSIVES ?

Creys-Malville : une manifestation ou une guerre éclair ? On connaît maintenant les effets des grenades offensives prétendument inoffensives, modèle classique (?), utilisées par les gendarmes mobiles pour ramener au calme la minorité de manifestants violents... et la majorité de non-violents présents, dimanche dernier, aux alentours de la future centrale nucléaire. On sait aussi qu'une tactique militaire d'enveloppement de grande ampleur fut mise en place.

Inoffensives, banales, seulement destinées à « faire peur », *ces grenades ? Le bilan est trop tristement spectaculaire pour que l'on se satisfasse d'évidences aussi approximatives.*

Un homme, Vital Michalon est mort, tué par le souffle d'une grenade offensive. Le fait est tragique en soi. La rétention volontaire de sa diffusion officielle pendant plus de vingt-quatre heures n'est pas l'indice de la bonne conscience. Ce fait n'est pas unique. Un gendarme, gêné par un projectile reçu, tarde à lancer une de ces grenades. Elle explose, lui arrachant la main et blessant deux de ses compagnons les plus proches, à sa droite et à sa gauche : l'un au ventre, l'autre au pied. Une autre grenade offensive explose sous les pieds d'un manifestant, M. Michel Gandiean : transporté à l'hôpital, il est amputé de la jambe droite, au-dessous du genou. Et l'on ne sait rien des autres blessés...

L'interrogation que suscite de tels faits est simple : le risque de mort ou de mutilation encouru par tous les acteurs d'une manifestation n'est-il pas une menace disproportionnée, une réponse a priori excessive contre les petits groupes violents.

L'équivoque qui subsiste est grave. M. Christian Bonnet a affirmé que la « loi de la République » *avait été respectée. A un tel prix ?*

MICHEL KAJMAN.

FAITS DIVERS

A Lyon

TROIS CORPS ONT ÉTÉ DÉCOUVERTS DANS L'IMMEUBLE EFFONDRÉ

Trois corps ont été découverts, mardi 2 août, dans l'après-midi, parmi les décombres de l'immeuble qui s'est effondré, dimanche 31 juillet, cours d'Herbouville, à Lyon (4ᵉ). (*Le Monde* du 3 août.) Bien qu'il n'y ait pas encore eu d'identification formelle, il s'agit, selon toute vraisemblance, des corps de M. et Mme Gaston Senil, âgés respectivement de soixante-deux et cinquante-deux ans, et de M. Eugène Vidoni, âgé de cinquante-deux ans, tous trois habitants de l'immeuble. Le 2 août, en fin de soirée, un deuxième immeuble, contigu au premier, menaçait de s'écrouler à la suite des travaux de déblaiement. Le parquet de Lyon a décidé d'ouvrir une information judiciaire et l'a confiée à Mme Marthe Grange, juge d'instruction.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES



L'ART DE L'ESTAMPE AU MUSÉE CARNAVALET

La Révolution en images

Si l'on a tant de mal à écrire une histoire sociale de l'art, une histoire politique de l'art, ou n'importe quelle forme d'histoire de l'art qui ne serait pas l'histoire de l'art tout court, c'est que l'on prend en général le problème par le mauvais côté. En effet, l'architecture exceptée et la commande officielle, qui est un reflet, d'ailleurs très partiel et déformé, de l'idéologie, ce n'est pas à travers les genres qu'une société exprime ses choix, ses rythmes, ses tensions : quel rapport entre Delacroix et la bourgeoisie de Juillet, entre Matisse et la France de Combes et de Poincaré ?

Alors que le roman au dix-neuvième siècle ne cesse d'explorer, d'analyser, de classer les formes sociales, les impressionnistes eux-mêmes, malgré leur passion de la « modernité », n'en ont illustré que les marges (le café-concert, la partie de campagne, la rue haussmannienne). Sans Millet et ses émules, le peuple serait absent de l'art du siècle dernier, et il faudra attendre très longtemps pour qu'apparaisse, et de façon bien timide, une peinture liée au monde du travail et de la civilisation industrielle.

Les passions profondes des foules

Comme l'a montré la remarquable exposition du « Parisien chez lui au dix-neuvième siècle », présentée cet hiver aux Archives, ce qu'une société a été et voulu être, elle le dit, sans maquillage de mythe ou de concept, au niveau des arts réputés mineurs : la gravure, les magazines illustrés, la photographie, le mobilier, le costume, les instruments du confort ou de la misère quotidienne. Beaucoup plus que celle des tableaux qu'elle a suscités ou rassemblés, l'histoire de la bourgeoisie française est celle de son linge, de sa vaisselle, de ses armoires, de ses objets de bouche et de toilette. Matériel immense, peu exploré, dédaigné des vedettes et en partie détruit : depuis l'époque des « folkloristes » on n'a cessé d'étudier et d'engranger les vestiges des cultures rurales, mais que savons-nous du monde ouvrier d'hier et d'aujourd'hui ?

Ces propos qui, même s'ils étaient exprimés en termes plus ambitieux, ne feraient qu'énoncer des évidences, sont destinés à introduire une exposition qui est présentée pour l'été au musée Carnavalet et qui est consacrée à « L'art de l'estampe et la Révolution française ». Sujet qui aurait enthousiasmé Michelet, sujet stimulant entre tous, d'autant qu'il n'a pratiquement jamais été étudié et que les collections révolutionnaires de Carnavalet sont d'une richesse qu'égalent seulement celles de Versailles. Et, même si elle paraît coller à « l'événementiel », l'estampe exprime, beaucoup mieux que les discours et les décrets, les passions profondes des foules, des acteurs naïfs et anonymes de l'histoire.

Avouons tout de suite une légère déception : la présentation est bonne, la plupart des pièces exposées de grande signification, le catalogue très fourni. Mais on a un peu l'impression que les organisateurs ne sont pas parvenus à dominer le matériel dont ils disposaient et, surtout, qu'ils ont hésité entre le point de vue de l'art et celui de l'histoire. Il n'est pas inutile d'évoquer les « pratiques et expériences d'atelier », « la variété des tailles », les survivances du style Louis XV et « la part du néo-classicisme ». Mais, finalement, est-ce si important ? Une section consacrée à l'alternance entre la pratique savante et l'improvisation populaire en aurait dit autant, et il aurait mieux valu adopter un parti chronologique où la brutalité de l'événement fait surgir le millénaire des espérances et des rancunes.

Cela dit, qu'avons-nous vu, et comment se retrouver au milieu de tant de feuilles évoquant une époque où le quotidien débouche sans cesse sur l'histoire et la légende ? La propagande est la première fonction de l'estampe, à telle enseigne qu'en 1793 David est invité par le Comité de salut public « *à employer les talents qui sont en son pouvoir, à multiplier les gravures et les caricatures qui peuvent réveiller l'esprit public et faire sentir combien sont atroces et ridicules les ennemis de la liberté ou de la République* ». Et, selon un contemporain, il n'était pas rare de voir les « factieux » (c'est-à-dire les patriotes) « *lorsque la reparution d'une caricature contre le roi leur était opportune, allant de marchand en marchand... et les mettant en cas d'acheter les caricatures demandées et de les exposer en vente* ».

On ridiculise donc les aristocrates, les fermiers généraux, les prêtres, « l'ecclésiastique réfractaire », les émigrés, l'armée de Condé, « la retraite des héros de Pillnitz », lamentables soudards chevauchant des haridelles sous des bicornes en cuir bouilli. Si le roi, jusqu'à Varennes, est relativement épargné (on moque surtout son obésité et sa gourmandise), Marie-Antoinette est « la panthère autrichienne », « la poulle d'Autruyche » (« *je digère l'or, l'argent, mais la Constitution je ne puis l'avaler* », dit la légende), mais on la représente aussi « sous la figure de Thémis », car la propagande révolutionnaire suscite évidemment une contre-propagande qui se manifeste avec prudence en France (la production d'estampes s'interrompt complètement sous la dictature robespierriste), mais fleurit à l'étranger, en Allemagne, et, surtout, en Angleterre.

L'Angleterre du dix-huitième siècle, on le sait, est le pays par excellence de la caricature, et la Révolution, une certaine francophobie traditionnelle aidant, a donné aux artistes anglais l'occasion de s'en donner à cœur joie. « *Sacra* (sic) *Dieu, sacra Dieu, the king is escape* », s'écrient dans une étonnante planche de Gillray les députés « *terrified* » et gesticulant sous de folles perruques au moment de Varennes. « *Massacre of the french king* », lit-on ailleurs, le cortège des dames de la Halle qui, le 5 octobre 1789, ramène la famille royale de Versailles aux Tuileries et que l'estampe française présente comme d'excellentes matrones, peut-être un peu énervées mais sans plus, devient une horde de « *french female furies* » et une estampe particulièrement féroce, qui prétend être « *an exact copy of an infamous french print* », nous montre les adieux de Louis XVI à sa famille avec la légende suivante : « *It is now copied and published in order to hold up a nation of unfeeling assassins to the detestation wich every true englishman must feel for wretches.* » (On vous montre ça pour qu'en bon Anglais vous détestiez autant que des sorcières ce peuple d'assassins sans cœur.)

Ce n'est pas tout de pourfendre l'ennemi, il faut aussi encourager les patriotes, célébrer les vertus du règne nouveau. Tantôt naïve, tantôt inspirée de modèles plus savants, d'une dignité très romaine, très néo-classique (ainsi les eaux-fortes de Hennequin, un artiste lyonnais ami de David), l'allégorie connaît alors de très beaux jours, et avec, souvent, une verve, une sincérité touchante et très musclée l'estampe révolutionnaire illustre « la conquête de l'égalité », « le triomphe de la République », « la réunion des trois ordres », « le mariage républicain », « l'impuissance de l'athéisme ». Et, « sacra Dieu », quel sens de la couleur, quelle délicatesse parfois, quel extraordinaire humour ! Ici, l'on voit *le Français régénéré par la Constitution sous les traits d'un jeune homme plein de vigueur*, dont le bouclier, dressé contre l'infâme, porte cette inscription : « *Vos traits sont émoussés, mon égide est la loi.* » Là, c'est « *l'espoir du bonheur dédié à la nation* » sous les espèces de *Louis XVI conduit par la bonté ; Monsieur Necker par la vérité*, ce même Necker qui, dans un charmant médaillon parisien, « *fait prendre par un homme du Tiers la mesure de nouveaux habits pour la France* », une femme nue très Pompadour, la sévérité davidienne n'ayant éliminé qu'assez lentement les souvenirs de l'esprit rococo.

Cette horreur salutaire pour le crime

Il n'y a évidemment pas beaucoup de nus dans l'estampe révolutionnaire, mais beaucoup de Necker. Les graveurs répandent à foison l'image des grands hommes et des acteurs du drame : Mirabeau, Hérault de Séchelles, Charlotte Corday et surtout Marat. Un nom est ici à retenir : celui de Jacques-Louis Copia, auquel Prudhon confiait l'impression des vignettes que, faute de ressources, il multipliait pour survivre. Son *Marat tel qu'il était au moment de sa mort* est une vigoureuse interprétation du tableau de David, auquel il a ajouté ces mots : « *Ne pouvant me corrompre, ils m'ont assassiné.* »

L'alternance entre le populaire et le savant est particulièrement nette dans les très nombreuses feuilles qui évoquent les grandes journées de la Révolution : la prise de la Bastille, la Fédération, le retour de Varennes, le XIII Vendémiaire et l'ensemble consacré aux batailles, celle de Jemmapes en particulier, montre bien avec quelle diversité l'événement peut être reçu selon les artistes qui interprètent et le public auquel ils s'adressent.



« Marat tel qu'il était au moment de sa mort » eau-forte et burin de COPIA, 1794.

Instrument de propagande ou image de piété politique, l'estampe est en effet avant tout un moyen d'information, et si les ateliers traditionnels d'imagerie, spécialisés dans les sujets religieux, paraissent un peu en retrait, le relais est largement assuré par la presse, qui accorde une large place à l'illustration. Ainsi *les Révolutions de France et de Brabant*, de Camille Desmoulins, ou *les Révolutions de Paris*, hebdomadaire édité de juillet 1789 à février 1794 et dont chaque livraison offrait une gravure originale. Soucieux de plaire aux puissants du jour, le directeur de la publication affirme que ces gravures peuvent « *faire passer dans l'âme des lecteurs cette horreur salutaire pour le crime, seule capable d'en imposer aux plus illustres scélérats* ». En fait, elles avaient surtout pour but de satisfaire la curiosité de ceux qui n'assistaient pas à l'événement et, à un niveau plus élevé, les marchands d'estampes multipliaient les suites que les amateurs faisaient souvent relier et qui sont la base de l'iconographie révolutionnaire. Tous les spécialistes de la période connaissent en particulier les *Tableaux historiques de la Révolution française*, publiés chez Didot, cent quatorze gravures auxquelles collaborèrent des artistes de grand renom « *d'une manière digne de la France libre* » et dont on nous montre deux planches : *D'Epremenil prêt à être victime de la fureur du peuple* et *Cécile Renaud arrêtée chez Robespierre*. A leur science de l'éclairage, de la perspective, on préférera peut-être encore ces très simples témoignages de confiance et de verdeur populaires que sont les almanachs, les calendriers, les cartes à jouer qui, elles aussi, furent « révolutionnées », le papier à lettres républicain, ou cette affichette en couleurs imprimée chez Chéreau « rue Saint-Jacques près la fontaine Séverin » et qui nous dit : *Ici on s'honore du titre de citoyen.* »

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Musée Carnavalet. Jusqu'au 20 novembre. Ouvert tous les jours de 10 h. à 17 h., sauf lundi et mardi.

Les rêves d'un Anglais tranquille

Les collectionneurs valent souvent plus que leur collection : on découvre, à leur mort, que le trésor mystérieux jalousement caché n'était finalement qu'un assez médiocre bric-à-brac.

Ce n'est pas le cas de James Hooper, un Anglais mort en 1971, dont on dispersait chez Christie, mardi 21 juin, la collection d'objets océaniens : la vacation a rapporté 624 705 livres, ce qui porte le total des ventes Hooper à 1 213 942 livres. De quoi émouvoir les spéculateurs à la recherche de placements. « Si on avait su », diront les malins. Mais James Hooper, fonctionnaire de l'administration de la Tamise, n'était sans doute pas un « malin ». Peut-être simplement un persévérant rêveur : pendant soixante ans, il a fouiné dans la campagne anglaise, dénichant dans les petites ventes publiques, les musées de province, les greniers bourgeois, ces étranges objets que la bienséance britannique tenait cachés, mais qui rappellent que ce peuple de jardiniers a aussi compté des marins, des missionnaires aventuriers, des forçats, des baleiniers, des pirates. James Hooper n'était pas de ceux-là, lui qui ne quitta l'Angleterre qu'à trois « occasions » — la première guerre mondiale, un week-end à Paris, et un petit voyage à Istanbul. Mais les voyages imaginaires sont quelquefois les plus lointains et qui pourrait dire les pensées de cet Anglais tranquille, quand il palpait des objets venus des civilisations qui n'avaient dédaigné ni la magie ni même le cannibalisme.

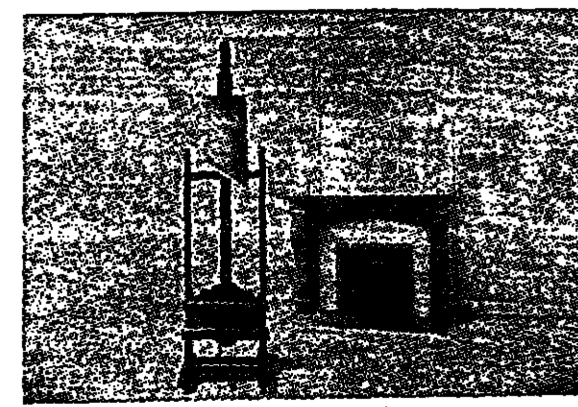
Cette tête aux magnifiques tatouages spiralés (12 000 livres) avait fait partie des macabres bagages d'un certain capitaine Deedes qui, plus lent encore que Ulysse, avait mis seize ans à la rapporter de Nouvelle-Zélande en Angleterre, vers 1830. Et c'est la présence même des éléments qui se manifeste dans certains objets de jade ou de néphrite dont le vert profond semble être celui d'une forêt devenue minérale, comme dans une hachette de cérémonie destinée à être brandie plus qu'utilisée (2 400 livres). Et comment interpréter ces tikis de jade, aux yeux brillants de nacre, dont la tête, trop lourde pour être portée droite, semble être celle d'un fœtus de pierre (4 800 livres).

Mais les plus beaux objets ont été fécondés par la rencontre de la forêt avec l'océan. Une proue de pirogue (10 000 livres), une magnifique poupe (38 000 livres), dont les spirales semblent retrouver le mouvement même des vagues, ou plus modestement une écope merveilleusement fonctionnelle dans la grâce de sa poignée recourbée (2000 livres) font soudain passer dans les vallées perdues de Nouvelle-Zélande le souffle puissant de la mer. Et, dans une double statue masculine d'un mètre de hauteur (17 000 livres), le long corps, les petites jambes fléchies témoignent de l'influence lointaine, à travers les cyclones et d'immenses étendues marines, de l'art des îles Hawaii. Le même fléchissement des membres inférieurs, mais traité de façon massive, s'observe, en effet, dans une statuette provenant des îles, solidement campée sur son épieu (40 000 livres). Quant aux cinq figures humaines qui supportent un tambour hawaïen tendu de peau de requin, leur corps robuste, à la patine luisante, est l'image même d'un effort qui donne tout son sens au fléchissement traditionnel ici habilement utilisé par le sculpteur (62 000 livres, au British Museum).

L'objet le plus cher, comme souvent, n'était pas le plus beau : 140 000 livres est un bon prix pour un manteau fait d'un demi-million de plumes rouges et jaunes, offert au consul d'Angleterre par un roi de Hawaii en 1831. La valeur de témoignage d'une palette-poignard agrémentée de vingt dents de requins (30 000 livres) paraît plus grande. Cette charmante petite chose, qui servait à frapper l'ennemi, et éventuellement à le découper ensuite, a, sans doute, été rapportée par le capitaine Cook, un autre rêveur.

JEAN-MARIE GUILLAUME.

L'AFFAIRE TOPINO-LEBRUN AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU



« 31 janvier 1801 », d'Antonio RECALCATI.

L'ombre de la guillotine

François-Jean-Baptiste Topino-Lebrun (1764-1801) : peintre inconnu ou presque, élève de David ; auteur d'une grande toile de près de quatre mètres de haut sur plus de six mètres de large, *la Mort de Caïus Gracchus*, qui fut présentée au Salon de 1798 et valut au peintre les honneurs du Directoire ; une peinture qui n'est pas un chef-d'œuvre, mais qui se tient, qui tranche au Salon avec celles d'un Boilly ou d'un Gérard.

De Topino-Lebrun peintre, on ne possède guère d'autre témoignage que cette œuvre qui dormait, en fort mauvais état, dans les caves du musée de Longchamp, à Marseille, la ville natale de l'artiste ; restaurée, la voici exposée là où on s'y attendrait le moins : dans les Galeries contemporaines du Centre Georges-Pompidou. Elle n'y est pas seule, mais entourée d'une trentaine de toiles, celles-là tout ce qu'il y a de plus récentes, de sept peintres que l'affaire Topino-Lebrun a inspirés.

L'affaire ? Topino-Lebrun, révolutionnaire convaincu, un de ces jacobins devenus gênants à l'aube du Premier Empire, fut arrêté à la fin de l'année 1800, accusé sans preuves d'avoir participé à une pseudo-conspiration contre Bonaparte, et, quelques mois plus tard, guillotiné. Une bien triste affaire, à laquelle s'est intéressé de près Alain Jouffroy qui, par cette exposition originale et passionnante, tente, avec l'aide de l'historien d'art Philippe Bordes, de réhabiliter l'artiste malchanceux et, par une confrontation avec des artistes d'aujourd'hui, de provoquer une réflexion autour d'une « nouvelle peinture d'histoire », du contenu politique de l'art, de l'engagement révolutionnaire des artistes.

Les peintres regroupés autour de la toile de Topino-Lebrun ne font pas d'ordinaire une peinture neutre, et leur hommage ne les a pas déviés de leur discours habituel. Disons seulement que le sujet était trop beau, trop sérieux, pour qu'il n'en sorte pas quelque chose de plus.

La mort de Caïus Gracchus, de Topino, non plus, n'est pas une peinture neutre. C'est une peinture d'histoire, mais qui se rapporte à la réalité politique du moment. Comment, en effet, ne pas rapprocher la mort de Caïus le Romain et celle de Babeuf, qui a tenté de se donner la mort avant d'être traîné ensanglanté sur l'échafaud ? Babeuf pour qui Topino-Lebrun a eu certainement quelque sympathie. Tableau d'histoire, histoire-prétexte à rendre hommage à un révolutionnaire, pour Topino comme pour ses « amis » d'aujourd'hui ; hommage au « Che », à Allende (Erro), à Pierre Overney (Fromanger), à Holger-Meins (Bernard Dufour), au révolutionnaire cubain assassiné par la police de Battista dans une rue de La Havane (Monory).

Leitmotiv, le tableau de Topino resurgit par bribes dans les œuvres des peintres d'aujourd'hui, souvent noyées dans une iconographie contemporaine. L'œuvre d'un Erro par exemple, chargée, surchargée d'images à la manière de bandes dessinées qui retracent l'aventure humaine avec son fardeau de violence, ses monstres, ses héros et ses absurdités, depuis les grottes préhistoriques jusqu'à l'ère atomique et spatiale. *(Top 2001 for Stanley Kubrick, Arthur C. Clarke and Jack Kirby.)* Présent, passé, futur, la grande et la petite histoire, tout se mêle, tout est solidaire dans ces tableaux de la fin du vingtième siècle, le quotidien de l'homme et le quotidien de l'artiste, l'intention politique et l'intention picturale. Rien n'est séparé, ni la foule dans la rue, ni le peintre au travail (Fromanger), impliqué ici comme homme et comme créateur par sa démarche et ses propres moyens de lutte, la couleur ou la non-couleur, totalement dans l'histoire, concerné par la répression policière d'ici ou d'ailleurs, la misère, la torture, l'assassinat, la censure...

Dans les trente peintures exposées autour de *la Mort de Caïus*, le message peut prendre un ton fort différent, celui de la dérision, de l'humour, du scepticisme, de la raillerie. Tout grince, pèse, angoisse cependant. La guillotine, son ombre, la mort, la torture, sont là. Dans les corps mutilés dégoulinants de gris et d'horreur chez Dufour et Velickovic ; dans la mascarade de Jean-Paul Chambas ; dans le gommage de l'histoire avec Monory dont le grand triptyque montre d'abord l'endormissement par les médias ; dans la très belle série de Recalcati, où le peintre joue sur le thème du chevalet-guillotine et sur l'ambiguïté de l'espace pictural qu'il charge seulement de quelques éléments, variables d'une toile à l'autre : l'image de l'homme-peintre, le châssis du tableau, la fenêtre, les murs gris et le plancher sur lesquels se profile l'ombre des bourreaux de Topino-Lebrun, le silence et la mort.

Une exposition étonnante, qui ne peut manquer de susciter des réactions, ne serait-ce que par la présence de ce tableau oublié, presque pompier, dans ce lieu voué à l'art contemporain ; qui oblige à sortir du discours classique, peut-être pour mieux y revenir, car c'est profondément de cela qu'il s'agit. A aucun moment, il n'est sacrifié au sujet.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 15 août. L'exposition est accompagnée d'un livre, *Guillotine et peinture, Topino-Lebrun et ses amis*, aux Éditions du Chêne, textes d'Alain Jouffroy et de Philippe Bordes. 120 F.

DES DÉBATS CULTURELS AUX CONTROVERSES POLITIQUES

L'autre scène

A Avignon, on ne va pas seulement au théâtre, on discute aussi beaucoup, de tout, des pièces que l'on vient de voir, du sort des Maisons de la culture, de la recherche du bonheur par la foi chrétienne, de l'influence du cadre de vie sur la pratique culturelle, des droits sociaux des acteurs ou de l'image des femmes au cinéma (1) : en marge des spectacles présentés pendant un mois se déroulent de nombreux débats, organisés par des revues, des associations, des partis.

Cette année, la proximité des élections législatives et le souci des deux principaux signataires du programme commun, dans la perspective d'une victoire possible en 1978, de mieux faire connaître aux hommes de théâtre leur politique ont donné à certaines discussions — bien qu'elles aient semblé intéresser les professionnels plus que le public, ou *à cause de cela* — une intensité particulière.

La plupart des discours, en *effet, en dépit de leur apparente* uniformité, ont confirmé quelques-unes des sérieuses dissensions qui subsistent entre le P.C. et le P.S., et qui illustrent les ambiguïtés du programme culturel de la gauche, dont on sait, au demeurant, qu'il ne sera pas « actualisé ».

La polémique surgie entre M. Dominique Taddéi, adjoint au *maire d'Avignon*, et M. Paul Puaux, administrateur permanent du Festival — le second accusant le premier de s'ingérer indûment dans les affaires de l'équipe d'organisation, — est à maints égards exemplaire (*le Monde* du 28 juillet). Il se trouve que M. Taddéi est le principal responsable du parti socialiste en matière culturelle et que M. Puaux appartient au parti communiste : même si le premier s'est exprimé d'abord au titre d'élu local et si le second est connu pour son indépendance d'esprit à l'égard du parti dont il est membre, leurs positions respectives reflètent assez bien celles de leurs familles politiques.

Un double désaccord

M. Taddéi fait principalement grief au Festival de servir d' « alibi », pendant quatre semaines, à la faiblesse de la vie culturelle en province — alibi d'autant plus trompeur que les spectateurs du cru sont en minorité (de l'ordre de 15 %). « *Le public local et régional*, dit-il, *ne se fera pas seulement à coups de festivals : il faut maintenir la pression toute l'année.* »

Sous cette forme, une telle profession de foi n'est pas contestable : les organisateurs du Festival sont les premiers à en convenir. Mais la déclaration de M. Taddéi est, en fait, le signe d'un double désaccord, dont le responsable du P.S. se défend à peine, et qui soulève d'importantes questions. La première divergence porte, à travers la programmation, sur la nature de l'action culturelle ; la seconde a trait au rôle des municipalités en ce domaine.

La programmation de la cour d'honneur du Palais des papes, phare du Festival et symbole de sa gloire, est depuis plusieurs années en procès. On reproche à M. Puaux de n'avoir pas su faire venir les grands metteurs en scène susceptibles d'animer ce lieu difficile : les noms d'Antoine Vitez, de Patrice Chéreau, de Roger Planchon, parmi d'autres, sont souvent cités par ceux que n'enthousiasme pas le travail du T.E.P. (Théâtre de l'Est parisien), invité pour la troisième fois. Le relatif insuccès de l'une des deux pièces offertes cette année — *l'Otage, dans une mise en scène* de Guy Rétoré, — dont les cinq représentations ont attiré un public clairsemé (le taux de fréquentation n'a pas dépassé 30 %), a fourni un argument de plus aux détracteurs.

Certes, M. Puaux a beau jeu de répondre que les metteurs en scène qu'on lui suggère ne s'estiment pas prêts à prendre en charge les contraintes de la cour d'honneur. *Ajoutons à cela* que les moyens indispensables à un travail de grande ampleur font cruellement défaut. Il n'empêche : c'est la conception même de ces rencontres d'Avignon, préservée *scrupuleusement* par M. Puaux depuis la mort de Jean Vilar, qui est ici en cause.

A l'image de la cour d'honneur, ouverte un mois sur douze, lieu de passage et non d'implantation, le Festival demeure largement étranger à la ville. Il a son public, fidèle, mais venu d'ailleurs. Nul ne cherche à le brusquer, à le surprendre. Calmement, M. Puaux souligne la vocation « pédagogique » d'Avignon : « *Il faut que le spectateur suive la démarche des créateurs, qu'il s'y accoutume, qu'il entre peu à peu dans leur univers* », dit-il. Le risque est que chacun retrouve ses habitudes, que l'événement devienne routine, que le respect de la tradition brise la volonté de renouvellement.

M. Taddéi *ne s'est pas exprimé* publiquement sur ce sujet, mais l'attention qu'il a portée, d'une manière visible, aux troupes « off » est révélatrice de son approche.

Pour les socialistes, qui se veulent héritiers de l'esprit de mai 1968, la vie culturelle passe en priorité par ces innombrables foyers d'expression qui permettent à des petits groupes d'affirmer leur identité. Aussi se méfient-ils des équipements lourds, qu'ils jugent difficiles à manier : ils leur préfèrent des structures plus souples, plus *légères*, capables d'assurer une fonction diffuse d'animation.

Au détriment de la création ? Le débat n'est pas neuf : chacun s'efforce de démontrer qu'il est possible de remplir l'une de ces *deux missions sans sacrifier* l'autre, et les responsables du P.S. ne manquent pas de dire que les deux mouvements doivent se compléter dans une politique de « croisement ».

Il n'en reste pas moins que les communistes demeurent plutôt attachés aux « grandes œuvres », à la défense vigilante des institutions nationales, au strict respect du professionnalisme, tandis que les socialistes fondent beaucoup d'espoirs sur les expériences d'amateurs, sur les *initiatives* locales, sur l'invention collective.

L'autorité du pouvoir politique

Le Festival d'Avignon a mis en évidence une autre source de conflit, qui concerne les relations entre les institutions culturelles et les municipalités. Ce n'est pas la première fois qu'éclatent des querelles entre les élus et les responsables d'entreprises culturelles. Les maisons de la culture ont été, à plusieurs reprises, le théâtre de tels affrontements.

Les nouvelles options du parti socialiste peuvent avoir cependant pour conséquence d'attiser la lutte. C'est en tout cas la crainte que l'on ressent au parti communiste. En effet, dans la logique *de sa position, le P.S. est conduit* à favoriser l'action des communes, qui serviraient en quelque sorte de base logistique aux multiples cellules d'animation.

Celles-ci seraient trop faibles pour résister aux demandes des municipalités — ce dont les maisons de la culture, plus solides, sont encore capables. Même s'ils n'en ont pas le dessein, les socialistes ne peuvent empêcher qu'une certaine dilution des responsabilités n'accroisse, en définitive, l'autorité du pouvoir politique.

Le cas d'Avignon n'est qu'un symptôme. Depuis que M. Taddéi a succédé, comme adjoint chargé de la culture, à un élu centriste, l'équipe municipale semble, il est vrai, désireuse d'exercer une plus grande influence sur le Festival.

En affirmant sa volonté de sauvegarder l'autonomie du Festival, M. Puaux répondait donc à ces *tentatives*, qui ne sont sans doute *pas* séparables des ambitions personnelles de M. Taddéi. Le groupe communiste du conseil municipal n'a d'ailleurs pas tardé, lui non plus, à dénoncer toute intervention visant à « *faire du Festival la courroie de transmission de quelque parti politique que ce soit* ».

La réplique de M. Puaux comme celle du P.C. vont toutefois au-delà de la polémique locale. Plusieurs « petites phrases » prononcées à Avignon par M. Jacques Chambaz, membre du bureau politique du P.C., montrent que l'affaire, née sur les tréteaux de la cité des papes, débouche, à quelques mois des *élections, sur une autre scène.*

Inlassablement, les dirigeants du parti communiste se disent partisans de la liberté totale de création, hors de toute réglementation, de toute norme. « *Est-il nécessaire de proposer un schéma d'organisation de la vie culturelle ?* », a demandé par exemple M. Chambaz avant d'ajouter : « *Il arrive que ceux qui le croient s'inscrivent dans un courant dit autogestionnaire ; ces petits maîtres de l'autogestion ont tendance à confondre l'autogestion avec la gestion autoritaire des autres.* »

Les « penseurs » du parti socia*liste étalent assurément visés par* cette formule, comme ils l'étaient dans cette autre observation : « *Donner pour perspectives aux troupes théâtrales la seule mission d'animation, c'est court... Nous ne décidons pas à l'avance que telle troupe ira chez les paysans présenter un spectacle à leur mesure. Quel mépris et pour l'homme de théâtre et pour le paysan !* »

M. Lucien Marest, collaborateur du comité central, s'élève d'une façon comparable dans le dernier numéro de *la Nouvelle critique*, largement diffusé à Avignon, contre un texte du P.S. qui suggère de « *donner des moyens de réalisation à des projets qui, plutôt que de spéculer sur la recherche des formes abstraites, voudraient exprimer des recherches sociales* ». Le responsable communiste ne cache pas « *le désaccord fondamental* » de son parti avec une telle démarche qui revient, au nom de la « communicabilité », à guider le travail du *créateur*, à lui imposer une sorte de modèle.

C'est encore M. Marest qui, à Avignon, a lancé cette mise en garde : « *Il ne faut pas donner l'impression que la gauche tiendrait en réserve, dans un esprit de revanche, des équipes toutes prêtes à assurer la relève.* » Or le conseil culturel mis en place par le P.S. (*le Monde* du 16 juin) est déjà accusé, notamment dans les rangs du P.C., d'avoir été précisément créé pour cela...

Les communistes ont choisi de s'en tenir à une politique de non-intervention — ce qui ne va pas toujours sans difficultés, même entre eux, comme en témoigne la controverse, dont *le Monde* a largement rendu compte, entre M. Marest et M. Hubert Gignoux (*le Monde* du 2 juin). Avignon leur a donné l'occasion de le redire haut et fort. L'enjeu n'est pas mince : s'il est vrai, comme l'a dit M. Chambaz, que le discours sur la culture ne s'est jamais aussi bien porté, il doit désormais considérer qu'il peut, en 1978, être confronté avec la réalité.

THOMAS FERENCZI.

(1) Ces thèmes étaient ceux de plusieurs débats organisés cette année respectivement par France-Culture, l'Union des associations des maisons de la culture, le groupe Foi et culture, la *Fédération nationale* des centres culturels communaux, la Fédération C.G.T. du spectacle, la Ligue de l'enseignement. La liste n'est pas limitative. A Villeneuve-lès-Avignon, par exemple, *la Nouvelle Critique* et l'Institut national de l'audiovisuel organisaient chacun des rencontres.



« *L'OTAGE* » :
Toussaint Turlure

Sous les étoiles du midi

CINQ représentations de *l'Otage*, de Claudel, ont été données à Avignon, dans la cour du Palais des papes. Ce n'était pas une création : Guy Rétoré avait présenté la même mise en scène cette année au Théâtre de l'Est parisien. Nous avons demandé à l'actrice Sylvie Genty, qui joue le rôle de Sygne, et à Christine Mandouze, qui a fait le décor et les costumes, ce que la cour du Palais des papes apporte au théâtre, si celui-ci y gagne quelque chose.

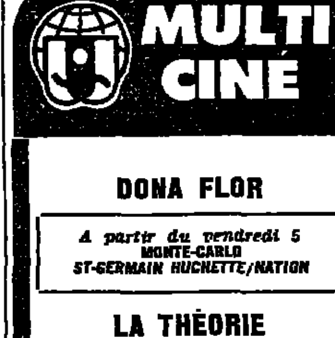
« *Sygne est l'un des rôles dont rêve toute actrice*, dit Sylvie Genty. *Et elle rêve aussi de cette cour du Palais. A plus forte raison peut-être si elle est, comme moi, trop jeune pour avoir connu les grands jours d'Avignon : la cour est un lieu de légende pour l'acteur. Le théâtre, un jour, est passé par ici. Alors, avant d'arriver, j'avais peur. Je me disais : « Ce sera » trop grand, ma voix s'y perdra, » moi aussi. » Et aussitôt que j'eus mis les pieds dans cette cour, ma peur est tombée. Elle est belle, les murs du palais sont vivants, on a la roche sous les pieds, cette cour a une âme et un corps, je la touchais, elle me touchait, c'était tellement plus vrai qu'une scène de théâtre et surtout, oui, peut-être surtout, il a ces étoiles du Midi qui sont là, sur la tête, si incroyablement proches, il faut s'empêcher de lever la main pour les prendre. Il y a aussi, sur la scène, une brise. Pas un courant d'air, mais une brise de nature, légère, même quand la cour est calme. Les autres rôles, je ne sais pas. Mais Sygne,* de l'Otage, *est dans cette cour comme chez elle, comme dans sa maison de Dieu. Sygne est de la terre et elle est des murs, elle a remis les murs debout en faisant fructifier la terre, et tout cela s'en va au vent, au vent de l'histoire, au vent de cette cour, et de Sygne aux étoiles il n'y a qu'un pas, sans effort, à faire, les étoiles me prennent par-dessous les bras. Je ne sais pas si je joue bien, mais la cour du Palais, tous les vivants et les morts de la cour jouent très bien. Je suis heureuse de jouer Sygne dans cette cour. J'éprouve de la peine à la quitter chaque nuit, j'aimerais mieux dormir là.* »

« *Oui, tout est ici plus proche*, dit Christine Mandouze. *Le sol saute à la figure du public. Claudel est planté dans la terre. Nous avons mis un grand radeau de vrai bois sur cette terre, parce que Sygne est naufragée. Mais c'est un océan terrestre, et sous ce radeau, il y a une tempête de terre avec de grands creux et des roches étranges, très blanches, qui affleurent et que Vilar gravissait lorsqu'il jouait ici* la Ville, *du même Claudel. Et le palais est ainsi fait que cette scène immense est petite, les acteurs n'y sont pas perdus, le mur les protège, et le mur, les pierres si belles, et les croisées donnent l'image du monde qui va derrière les murs, les foules, les combats, les canons. La pièce de Claudel est une pièce verticale, elle va des racines au ciel, Claudel dit que même les murs ont des racines, comme les arbres, alors nous avons planté dans la mer de l'Histoire, près du radeau, deux grands mâts qui font se rejoindre le sol et les étoiles. Cette cour est une maison naturelle pour Claudel. On n'y a presque pas touché. La pièce y respire. A Paris, sur une scène de théâtre, il fallait ruser un peu, ne serait-ce qu'avec la lumière. Ici, il n'y avait surtout qu'à laisser faire le texte, l'acteur ; la cour les laissait vivre entre eux.* »

Propos recueillis par
MICHEL COURNOT.









D'AVIGNON

De la pantomime au théâtre gestuel

TOUT PASSE PAR LE CORPS

COMMENT faire évoluer un festival ? Comment l'empêcher de se laisser prendre de vitesse par la création ? Avignon se pose la question, s'efforce de deviner ce qui va jaillir de l'éclatement du théâtre traditionnel pour l'acclimater dans la cité des papes. Le Festival a d'abord misé sur la danse au temps de Béjart. Le projet non abouti a été repris à Nancy qui vient de s'ouvrir au *Théâtre dansé*. Avignon s'est tourné ensuite vers le *Théâtre musical* aujourd'hui florissant. Il accueille maintenant le *Théâtre du geste*, entendez par là tous les moyens d'expression à mi-chemin entre le théâtre et la danse, regroupés sous le terme restrictif et suranné de pantomime. Déjà les Mummenschantz, Marcel Marceau, les clowns Colombaïoni, la compagnie Sladek, avaient ouvert le chemin. Cette année, dix troupes ou solistes sont invités, sans compter Pierre Byland à la Chartreuse, et une prolifération de spectacles « off » allant du mime Bizot à l'étonnant Farid Chopel.

Le Théâtre du geste bénéficie d'une structure d'accueil, la salle Benoît-XII. La grande roue qui servait autrefois au travail des teinturiers confère aux lieux une agréable sensation de fraîcheur.

Le terme de mime est généralement associé au nom de Marceau. C'est lui qui a popularisé un art remis au goût du jour par les inventions de Decroux. Son audience est immense, sa renommée mondiale, mais son style, attaché au personnage de Bip, ne correspond plus tout à fait aux besoins des nouvelles générations. On assiste dans ce domaine comme ailleurs à un retour aux sources populaires et universelles et à une évolution des techniques gestuelles.

L'art du mime est l'héritier de la pantomime, tradition gréco-romaine. Introduite en France au XVIe siècle par les comédiens italiens, celle-ci prend son essor au XIXe siècle avec Debureau, Severin, Farina... Si elle disparaît pratiquement de la scène par la suite, elle trouve un nouveau champ d'expression dans les films muets. Les grands mimes d'alors s'appellent Buster Keaton ou Charlie Chaplin. La pantomime connaît à la même époque un grand développement en Allemagne où elle procède du mouvement expressionniste et en Europe centrale : le Théâtre de Wroclaw, venu voici quatre ans à Paris, est resté fidèle à une tradition du mimodrame à grand spectacle, aujourd'hui bien désuète.

Entre le théâtre parlé et le ballet, la marge de manœuvre de la pantomime a toujours été étroite. Au XVIIe siècle, ces deux formes d'expression rigoureusement définies la relèguent au rang de divertissement de foire. Elle est réhabilitée par Diderot au nom du naturel, et le chorégraphe Noverre imagine même de l'intégrer au ballet classique pour dramatiser la danse. Il est à l'origine du *ballet d'action*, idée que l'Italien Vigano appliquera ensuite à Milan dans de vastes chorédrames qui ont enthousiasmé Stendhal.

Danse et mime sont sœurs et sœurs ennemies. Et chaque fois que le ballet, sacrifiant à la technique pure, se fige dans l'esthétisme, on voit la pantomime reprendre l'avantage. Cela explique pourquoi les danseurs se sont souvent tournés vers le mime pour échapper à l'asphyxie. Le ballet devient alors une cible de choix, comme en a témoigné Nola Rae à Avignon dans une charge savoureuse des clichés académiques : cascade de cabrioles grotesques et d'entrechats croche-pieds.

Cette antinomie a tendance à disparaître. Les recherches menées parallèlement par la danse et le mime depuis une vingtaine d'années les a considérablement rapprochés. Actuellement l'art du mime n'a plus rien de commun avec le para-langage de la pantomime classique où le corps parlait par signaux, ni même avec la stylisation narrative dans laquelle Marceau l'a enfermé. Il est orienté vers une gestuelle dynamique faisant affleurer tout un univers de l'inconscient et du fantasme, de la même façon que la « modern dance » élaborée par Martha Graham cherchait à retourner aux sources du mouvement et à redéfinir les rapports du danseur et de l'espace. Le théâtre parlé a également évolué dans ce sens : le corps n'est plus au service du langage mais le lieu d'enracinement de la parole, et le chant lui-même est conçu comme un geste vocal. Aujourd'hui tout est geste, même l'acte de peindre ; tout passe par le corps.







Peter Bu, qui a organisé la programmation du *Théâtre du geste* à Avignon, fait remarquer que la vogue du mime va toujours de pair avec une époque de synthèse. C'est vrai pour la Renaissance, qui prônait le théâtre total, pour le XVIIIe siècle des encyclopédistes et pour notre temps où les symboles linguistiques reculent devant une information audio-visuelle à l'échelle planétaire.

Préoccupé de retrouver l'unité d'un corps arbitrairement découpé en secteurs par l'anatomie classique, l'artiste utilise toutes les techniques gestuelles à la fois. Il est comédien, danseur, mime, acrobate ; il découvre le théâtre d'Extrême-Orient et la pratique du yoga et de l'improvisation.

Les spectacles présentés à Avignon donnent un certain éventail de ce théâtre gestuel où toutes les disciplines se mêlent. D'abord la tradition, avec un mimodrame classique, *le Marchand d'habits*, joué par la compagnie du Tchèque Milon Sladek, actuellement émigré à Cologne. Puis *le Cirque Alfred*. Il est dirigé par le Ctibor Turba, qui utilise une clownerie tendre et pudique comme moyen de contestation. Une de ses créations à Prague, en 1971, ne s'intitulait-elle pas *Turba Tacet*.

L'éclatement joyeux de la fête

On ne peut présenter le mime sans se référer aux « Mudras », ce code spiritualisé des danseurs hindous. Kiram Ségal en fait une démonstration pleine d'humour, faisant alterner les pièces traditionnelles avec des chorégraphies originales où elle se révèle comme une interprète vigoureuse, dotée du sens de l'équilibre et du rythme.

Ancien élève de Mary Wigman et de Dora Hoyer — deux grands noms de la danse expressionniste allemande, — Cary Rick ritualise le geste dans un parti d'ascétisme poussé jusqu'à la provocation. Plusieurs « solitaires » viennent rappeler que le mime, le clown, ont toujours été des marginaux, attachés à dénoncer les travers de la société et à en exprimer le dérisoire ou l'absurdité : le Canadien Marc Favreau a adopté le soliloque et nous enchante par un déluge poétique de mots interchangeables. Le Suisse Peter Wyssbrod, par un jeu dépouillé, débouche sur un vide à la Beckett. Mais c'est l'Argentin Benito Gutmacher qui pousse le plus loin l'aventure gestuelle. Sa façon de capter toutes les résurgences du corps organique fait irrésistiblement penser à Antonin Artaud.

L'Amérique a beaucoup contribué à élargir l'horizon du mime en jouant de toutes les techniques, en s'inspirant de toutes les modes : tout ce qui fait la mythologie de la vie moderne est broyé, mixé, compressé, pour servir de matière à un vaste exorcisme. Le groupe argentin le Grand Rêveur (avec son extraordinaire acteur-mime Hector Malamud) et le Great Salt Lake Mime Troupe ont greffé sur le jeu clownesque l'éclatement joyeux de la fête ; une véritable philosophie de notre temps s'en dégage.

En réaction contre le verbe, le théâtre gestuel, axé sur un nouveau langage corporel, se révèle d'une grande diversité. Situé au carrefour de toutes les techniques d'expression, il est ouvert sans limite à l'invention créatrice. Les compagnies présentées à Avignon ne donnent qu'un faible aperçu d'un art en pleine évolution. Les recherches d'un Bob Wilson, de Carolyn Carlson, de Meredith Monk, s'y rattachent. Murray Louis et Pilobolus aussi, ainsi que les récentes expériences de Béjart. *Le Théâtre du geste* ouvre au festival d'Avignon un champ de prospection pratiquement illimité.

MARCELLE MICHEL.



« Le Collier des ruses », d'Ahmed Essyad

DE LA MUSIQUE AVANT TOUTE CHOSE

PHENIX moderne dont tout le monde dispute sans l'avoir jamais vu, le théâtre musical ne s'apprivoise pas : on le saisit par la ruse ou il s'échappe. Ahmed Essyad a choisi la ruse. Compositeur marocain (né à Salé en 1938), résidant en France depuis 1962, initié par Max Deutsch à la rigueur et au lyrisme de l'école de Schoenberg, il n'en poursuit pas moins l'étude de la civilisation arabo-islamique et, dès sa première œuvre importante, la cantate Yasmina *(1965), tente une synthèse entre le dodécaphonisme et certains modèles berbères, pris l'un et les autres non pas simplement à la lettre mais dans leur dimension spirituelle : poussés à leur plus haut degré de raffinement, les héritages issus de cultures différentes finissent par se rencontrer ; ici se situe la « ruse »...*

Dans ce Collier des ruses *créé à Avignon le 23 juillet, la même démarche se renouvelle et, compte tenu de l'espace théâtral, va plus loin : les quatre actes, inspirés chacun d'un* maqamat *(un « récit » écrit à la fin du dixième siècle par Al Hamadhani), sont peut-être les quatre parties d'une symphonie dramatique. Un allegro, en forme de premier mouvement de sonate, avec introduction l e n t e servant de prélude au spectacle proprement dit : trois jeunes gens s'enivrent (exposition) ; venus à la mosquée pour la prière (deuxième tableau), ils sont condamnés par l'iman ; de retour à l'auberge (réexposition variée), ils y découvrent un nouveau compagnon : l'iman qui les a chassés de la mosquée... Suit un véritable scherzo : la danse des mendiants professionnels ; à ce tableau très mobile succède un* allegro brillante *tragi-comique : par caprice, un notable invite un paysan au restaurant puis s'esquive et se divertit du dénouement. Tout cet épisode est traité dans le style naïf de l'imagerie populaire, le violoncelle soliste incarne l'âne du paysan, affectueux et plus prudent que son maître ; les plats qu'on sert sont des i n s t r u m e n t s de musique : tambours, glockenspiel, de sorte que les convives et les cuisiniers exécutent ainsi un accompagnement de percussions.*

Un long adagio

La dernière scène, comme dans la Neuvième Symphonie *de Mahler ou dans la* Pathétique, *est un long adagio, un nocturne contrastant avec l'atmosphère brillante qui précédait : sur un drap blanc, le corps nu d'un jeune homme mort ; à la lueur vacillante de quelques bougies, une femme fait la toilette funèbre. Tout cela, jusqu'aux murmures des voix et au solo de piano, est très sensuel ; surviennent deux notables en peine d'argent qui, contre des cadeaux, promettent de ranimer le cadavre, mais, la ruse déjouée, ils échappent de peu au châtiment...*

L'idée de doubler une action dramatique d'une architecture inspirée de la musique pure n'est pas neuve en soi ; l'origine n'est même pas, comme on le dit souvent, le Wozzeck *de Berg, qui en fait cristallise une technique déjà éprouvée à une époque où il devenait nécessaire de prendre nettement position face à la dissolution de la notion de forme, liée à l'extension de la syntaxe musicale. L'important n'est donc pas qu'Essyad ait ou non agi en novateur absolu, mais que, au moment où, inquiets et fascinés par les exigences du théâtre, les compositeurs acceptent d'oublier certaines de leurs exigences et font des concessions en c r o y a n t s'adapter, il se déclare ouvertement musicien et en tire les conséquences ultimes, sans compromis, de même que la fidélité à une culture arabe lui a permis de faire sienne la tradition musicale européenne dans ce qu'elle a de plus spécifique : l'école de Schoenberg.*

Entre le parler et le chant

Sous leur forme originale, les maqamat *étaient seulement racontés par l'auteur au cours d'une assemblée de notables ; il ne s'agissait pas de spectacle, et on ignore si la musique était ou non intégrée au récit. Ce qu'on a pu voir au cloître des Célestins, ce fut donc une transposition libre et avouée avec tous les avantages que p r é s e n t e une telle démarche, où la créativité doit l'emporter sur le souci d'une fidélité au premier degré. Il faut réinventer l'authenticité, et là commence réellement le travail créateur.*

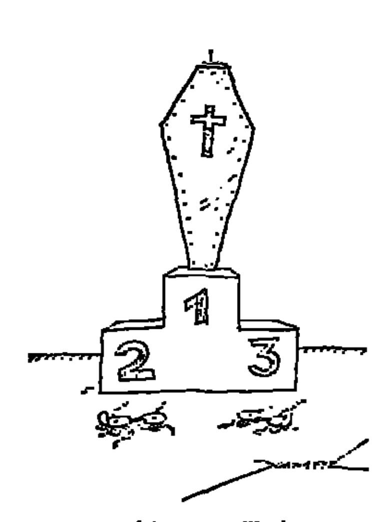
Le Collier des ruses *se joue sans décors, à l'exception d'une chaire symbolisant la toute-puissance du verbe. L'évolution des acteurs et les éclairages suffisent à définir l'espace scénique, fixe ou malléable, tantôt statique, tantôt mouvant. Tous les participants, qu'ils soient comédiens, chanteurs ou musiciens, sont richement costumés selon le modèle des miniatures anciennes et véritablement intégrés au spectacle : les instrumentistes se déplacent, miment certaines attitudes avec beaucoup plus de bonheur que ce qu'on peut voir habituellement ; l'expression vocale des comédiens se situe constamment entre le parler sous toutes ses formes et le chant ; quant aux deux sopranos et aux deux mezzos, elles assurent la liaison intime des d e u x autres groupes, utilisant certaines techniques d'émission orientales appliquées à une écriture contrapuntique où modalisme et chromatisme s'emboîtent l'un dans l'autre.*

Les cinq comédiens font partie de l'Action théâtrale arabe, réunion de professionnels algériens, français et tunisiens, d o n t l e s réalisations, toujours en langue arabe, sont destinées en priorité aux travailleurs i m m i g r é s. Le groupe fonctionne d'une manière collective et a donc participé largement avec le compositeur et le régisseur (Guy Jacquet) au travail dramaturgique ; cela explique sans doute l'impression constante d'un jeu i m p r o v i s é à l'intérieur de canevas définis et la vitalité du spectacle. En comparaison, la part d'initiative laissée aux musiciens, et qui concerne seulement l'ornementation, peut paraître plus limitée : pourtant, le simple fait qu'ils jouent par cœur ajoute une dimension inhabituelle et influe d'une façon décisive sur la perception finale de l'auditeur.

Donné quatre fois à Avignon, le Collier des ruses *sera diffusé ultérieurement sur France-Culture et repris en novembre au Théâtre de Grenoble puisqu'il s'agit d'une coproduction avec le Centre musical et lyrique de Grenoble.*

GÉRARD CONDÉ.

Une sélection



L'Amérique sans illusion.
« On achève bien les chevaux », vu par Bonnaffé.

Cinéma

L'AMÉRIQUE SANS ILLUSION.

Tous les jours, depuis le 20 juillet, et jusqu'au 6 septembre, l'envers du rêve américain au cinéma Olympic. Cette semaine : A l'Est d'Eden, *d'Elia Kazan (James Dean et l'adolescence révoltée) ;* Abattoir 5, *de George Roy Hill (mauvaise conscience et science-fiction) ;* le Soldat bleu, *de Ralph Nelson (massacre des Indiens) ;* Pat Garrett et Billy le Kid, *de Sam Peckinpah (western anti-romantique) ;* la Fièvre dans le sang, *d'Elia Kazan (histoire d'une névrose) ;* On achève bien les chevaux, *de Sydney Pollack (marathon de danse pour chômeurs ou quelques aspects de la crise de 1929).*

LA THÉORIE DES DOMINOS
de Stanley Kramer

Une réflexion sur la manipulation de l'individu : un homme reçoit la mission, en échange de sa liberté, d'assassiner le président des Etats-Unis. Kramer retrouve la veine politico-philosophique de ses anciens films contre l'antisémitisme et le racisme. Après le Vietnam, une Amérique décidément sans illusion.

RETOUR DU FANTASTIQUE

Le Dernier Dinosaure, *d'Alex Grasshoff et Tom Kotani, présente une particularité remarquable : pour la première fois, le monstre reste maître du terrain, symbole d'une nature vierge où le héros choisit de rester.*

L'Ile du docteur Moreau, *de Don Taylor, reprend un classique des années 30. Burt Lancaster remplaçant Charles Laughton dans le rôle du savant fou qui transforme en hommes les animaux.*

La Sentinelle des maudits, *de Michaël Winner, tourne autour des thèmes du péché et de la rédemption : quand une société en crise tente de chasser ses démons.*

La Pluie du diable, *de Robert Fuest, raconte l'histoire d'une famille frappée par la malédiction et poursuivie par le grand maître d'une secte satanique, incarné par Ernest Borgnine.*

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY
de Pierre Boutron

Pierre Boutron, qui avait adapté et mis en scène l'œuvre d'Oscar Wilde à la Maison des arts de Créteil et au Théâtre Daunou, a su éviter, dans une version véritablement cinématographique, les pièges du théâtre filmé. Des personnages surgis d'un décor de glace et de velours apparaissent comme des pantins ou des spectres. Un univers condamné.

NEW MEXICO
de Sam Peckinpah

Un héros secrètement blessé, et peu opérationnel, parti à la poursuite de son bourreau, trouve un amour qui, lui non plus, n'est pas dénué de « cicatrices ». Quand le futur réalisateur des Chiens de paille *compliquait à plaisir (le film est de 1961) les schémas traditionnels du western sans, encore, trouver son style.*

UN FLIC SUR LE TOIT
de Bo Widerberg

Un meurtre, une enquête, un tueur fou sur un toit : tous les éléments du « suspense » classique sont réunis dans ce film. Mais Bo Widerberg dépasse l'anecdote et met en cause le fonctionnement de la police suédoise. La partie psychologique et polémique du récit est remarquablement traitée. Moins original, le dénouement décrit une chasse à l'homme spectaculaire.

— ET AUSSI : *Le Diable probablement*, de Robert Bresson (un cri d'alarme) ; *Elisa vida mia*, de Carlos Saura (portraits parallèles) ; *Nucléaire, danger immédiat*, de Serge Poljinsky (autour des manifestations de Creys-Malville).

Théâtre

AVIGNON :
derniers jours

Le Festival d'Avignon s'achève dimanche. Dans la cour d'honneur du Palais des Papes, Alvin Ailey et son American Dance Theatre présentent leurs trois spectacles. Au cloître des Carmes, deux pièces canadiennes : le Temps d'une vie, *de Roland Lepage, mise en scène par André Pagé, et* Quatre à quatre, *de Michel Garneau, mise en scène par Gabriel Garran.*

Le Théâtre national de marionnettes de Budapest donne encore trois représentations et le Théâtre du Chêne noir, de Gérard Gelas, joue jusqu'à dimanche Fantastic Miss Madona.

Salle Benoît-XII, Washday Miracle, *par The Great Salt Lake Mime Troupe et* le Cri du corps, *par Benito Gutmacher, clôturent le cycle consacré au théâtre du geste.*

Parmi les spectacles « off », Serge Valletti continue au Théâtre de l'Exigu, comme Alain Gautré au Théâtre du Chapeau rouge et les Poliac à la Casa d'Irène. A la M.J.C. Croix-des-Oiseaux, le Théâtre Action de Grenoble cède la place au Théâtre de l'Olivier pour les Paysans.

Musique

DE MOZART A MONSIGNY
à Albi

Après la Coquette trompée, *de Dauvergne, il y a deux ans, et* Zéphyre, *de Rameau, l'année dernière, en attendant un nouveau* Cosi fan tutte *(jeudi 11 et samedi 13 août), le Festival d'Albi poursuit son aventure au pays des petits ouvrages légers du dix-huitième siècle français avec* le Cadi dupé, *de Monsigny, créé en 1761 à la Foire Saint-Laurent ; une turquerie qui se souvient des* Indes galantes *et annonce* l'Enlèvement au sérail *(Michèle Pena, Neil Froger, François Loup, l'Ensemble instrumental de France, direction Jean-Pierre Wallez. Mise en scène : Michel Jarry ; dernière représentation, vendredi 5 août à 21 h 30. (Rens. 63-6-76-78).*

LE PHILHARMONIQUE D'ISRAEL
à Orange

L'Orchestre philharmonique d'Israël à Orange : éternel sacrifié des chorégies d'Orange, l'orchestre, toujours placé trop loin du mur, n'y fait le plus souvent que figure de comparse. D'où l'idée d'honorer le Philharmonique d'Israël (direction Zubin Mehta) en lui confiant, le dimanche 7 août, à 22 heures, un concert symphonique au lendemain de la représentation de Fidelio *(samedi 6 août à 22 heures), dont les vedettes seront non seulement Gundula Janowitz, Jon Vickers et Theo Adam, mais aussi les chœurs New Philharmonica, qui feront leurs débuts à la scène : de solides prisonniers en perspective !*

STOCKHAUSEN
à Aix-en-Provence

Sirius, *de Stockhausen, à Aix-en-Provence :* « Avec les habitants de Sirius, étoile Alpha de la constellation du Grand Chien à 8,7 années-lumière de la Terre, la musique a atteint son degré de développement le plus parfait... ». *Tentative déroutante de synthèse entre la musique, la science-fiction et une forme très personnelle de panthéisme, la dernière composition de Stockhausen sera révélée au public sous sa forme intégrale le 8 août, au cloître Saint-Louis, précédée la veille d'une conférence d'introduction par le compositeur.*

— ET AUSSI : au Festival estival de Paris, deux oratorios de Haendel : *Déborah* (jeudi 4) et *le Messie* (vendredi 5) par le New Irish Chamber Orchestra et le Freiburger Vocalensemble, tandis que la Capella Antiqua de Munich sera à Versailles le dimanche 7 à 17 heures et à la Sainte-Chapelle, mardi 9 à 18 h. 30 et 20 h. 30.

— EN PROVINCE : I Virtuosi di Roma se produiront à l'église des dominicains de Guebwiller, samedi 6, à 20 h. 45. (Rens. 89-76-10-63). Sur le parvis de Saint-Michel, à Menton : Nikita Magaloff (lundi 8) et Gundula Janowitz (jeudi 11). Musique contemporaine à Prades, où l'Octuor de Paris joue *Anaktoria*, de Xenakis (mardi 9. Rens. 68-05-00-16.)

Variétés

MARTIGUES :
pour la deuxième fois

Le deuxième Festival populaire de Martigues propose notamment un ensemble de concerts et d'ateliers d'animation autour de la chanson. Chants et musiques du Portugal d'aujourd'hui, par José Afonso, tradition populaire occitane, par la Compagnie du Sauveterre, fête catalane et chanson béarnaise marquent la première d'une manifestation qui s'achèvera le 23 août.

TANGO ARGENTIN
au Café d'Edgar

Ernesto Rondo, « le plus parisien des Argentins », chante Buenos-Aires avec Mosalini (bandonéon) et Beytelman (piano) à l'occasion de leur passage exceptionnel à Paris (22 heures, jusqu'au 30 août).

Expositions

L'ART DE L'ESTAMPE ET LA RÉVOLUTION
au musée Carnavalet

(Lire notre article page 7.)

TOPINO-LEBRUN
au Centre Georges-Pompidou

(Lire notre article page 7.)

CÉLÉBRATION DE L'ARBRE
à Aix-en-Provence

Après la journée de l'arbre, la peinture de l'arbre. Le musée d'Aix-en-Provence a eu la bonne idée de réunir un ensemble de peintures qui, du seizième siècle à nos jours, esquisse une évolution du paysage dans les écoles européennes.

LE DRAPEAU
à Saint-Tropez

Une sympathique exposition à thème au musée de l'Annonciade de Saint-Tropez : le drapeau dans la peinture depuis deux siècles. L'usage du mythe, de la bannière, de l'étendard, du fanion et aussi de la couleur, la fête de la couleur qu'ont su en faire les impressionnistes, Manet, Monet, et ceux qui les ont suivis, Sisley, Marquet, Dufy...

KLEE
à Saint-Paul-de-Vence

Deux cent cinquante peintures et dessins provenant de collections européennes ou américaines : un panorama de l'œuvre d'un artiste qui fut l'un des principaux acteurs du Bauhaus et pour qui « la seule technique picturale possible est une sorte d'architecture colorée ».

CHAGALL...

« La Bible, pour moi, c'est de la poésie toute pure. Une tragédie humaine. Ça m'inspire, les prophètes... », *nous disait Marc Chagall, à l'occasion de son quatre-vingt-dixième anniversaire.*

Le musée Chagall de Nice a accroché vingt-six toiles récentes qui témoignent de ce dialogue poétique et mystique jamais interrompu, à l'intérieur de son œuvre.

...DUFY...

Tous les Dufy des musées de Nice rassemblés aux Ponchettes à l'occasion du centenaire de la naissance du peintre au Havre. Dès les années 20, l'art frais et fluide de Dufy s'était accordé au ciel du Midi.

... ET RÉQUICHOT
à Nice

Tout à côté, galerie de la Marine, le monde surréaliste et fétichiste de Réquichot, mort prématurément dans sa trentième année, en 1961.

ADAMI
à Marseille

Œuvres récentes de Valerio Adami, cet été, au musée Cantini de Marseille. Après Balthus et Bacon sur ces mêmes cimaises, un regard froid sur la vie quotidienne et sur des personnages de la mythologie moderne : Freud et Gorki, Joyce et Gandhi. Rien, dans cette imagerie sophistiquée qui ne soit une écriture plastique, une narration par la couleur et par le dessin d'une grande maîtrise.

LA BIENNALE DE LA TAPISSERIE
à Juan-les-Pins

Biennale française de la tapisserie au Palais des Congrès de Juan-les-Pins. Une manifestation qui entend rappeler les règles traditionnelles de la laine comme support d'images, dans la continuité de Lurçat. La biennale rend hommage à Le Corbusier, qui a fait de la tapisserie un « mur » de formes à deux dimensions et de couleurs.

ASPECTS HISTORIQUES DU CONSTRUCTIVISME
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Un panorama de l'art constructiviste depuis ses origines, russes et néerlandaises, jusqu'à ses derniers développements, plus particulièrement aux Etats-Unis.

LE POST-IMPRESSIONNISME
au Palais de Tokyo

L'ouverture, dans l'ancien Musée national d'art moderne rebaptisé, de salles consacrées aux peintures, sculptures et dessins d'artistes nés avant 1870, que le musée de Beaubourg, ne pouvait accueillir.

HOMMAGE A WATTEAU
à la Monnaie

Peintures, dessins et gravures de Watteau, en guise d'hommage au peintre de l'Embarquement pour Cythère. *Un art qui a symbolisé le dix-huitième siècle et, à ce titre, inspiré des générations d'artistes, d'artisans et décorateurs. L'exposition s'achève par un ensemble d'œuvres contemporaines, peintures, sculptures et médailles.*

SOIXANTE ANS DE PEINTURE EN UNION SOVIÉTIQUE
au Grand Palais

Un panorama de la peinture soviétique depuis la révolution d'Octobre 1917. Le réalisme socialiste, *avant et après, dans ses transformations, de Lénine à Brejnev en passant par Staline et Khrouchtchev. Une fresque, pas toujours gaie, de la vie quotidienne en Union soviétique*

LES « MATHIEU DE MATHIEU »
à Ostende et à Valréas

Les « Mathieu de Mathieu » : cinquante-deux tableaux conservés et prêtés par l'artiste. Une rétrospective en raccourci de la trajectoire du peintre de l' « abstraction lyrique » depuis ses débuts en 1944 jusqu'aux toutes dernières toiles (il en présente six) où le graphisme linéaire électrisé se fond dans de grands nuages de plénitude colorée. (Au casino Kursaal d'Ostende.)

Autre exposition Mathieu, mais en France, à Valréas, château de Simiane, en Provence.

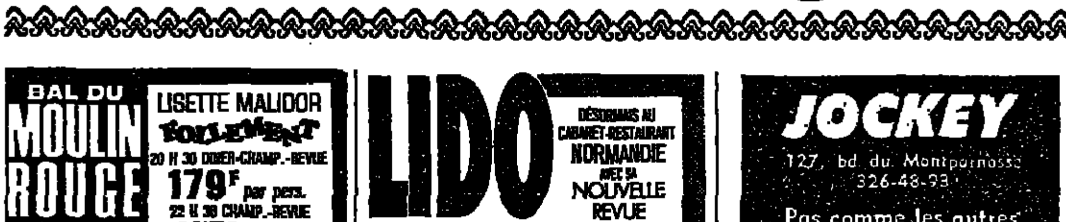
RUBENS
à Anvers

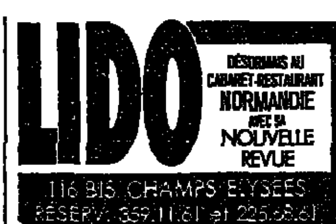
Le quatrième centenaire de la naissance de P.P. Rubens, justement célébré à Anvers, la ville d'attache de l'artiste. Au centre de cette commémoration, marquée par de nombreuses manifestations, une grande exposition au Musée royal des beaux-arts ; elle comporte une centaine de tableaux et d'esquisses à l'huile et une soixantaine de dessins illustrent l'évolution de l'œuvre de Rubens

— ET AUSSI : *Paul Strand* (un des grands pionniers américains de l'art photographique) et *Milton Glaser* (on le considère comme le plus important des graphistes américains) au Centre Georges-Pompidou.

— EN PROVINCE : *Maximilien Luce* à Albi (rétrospective du peintre néo-impressionniste). *Willem de Kooning*, à Grenoble (sculptures et lithographies d'un des principaux représentants de la peinture américaine d'après guerre). *Van Scorel*, à Douai (l'œuvre oubliée d'un peintre hollandais au seizième siècle). *Fernand Léger*, à Montauban (une soixantaine de peintures, gouaches, aquarelles et dessins d'un constructeur).

CABARETS









• Ambiance musicale — ■ Orchestre, P.M.R. : prix moyen du repas — J... h. : ouvert jusqu'à... heures.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES. 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans et music de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
RESTAURANT PIERRE. F/Dim. • Place Gaillon, 2e. OPE. 87-04	Maison de réputation mondiale dans un cadre Second Empire. Diner Sug. 50 F. Sa carte. Poissons, grill et spéc. du Sud-Ouest. PARKING
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	*Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités* alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
FLORA DANICA ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	19 h. à 0 h. Vue sur son agréable jardin. Spéc. Danoises et Scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de Saumon. Mignon de rennes. Canard
LE ROI DE CŒUR 522-86-90 6, rue de la Pépinière, 8e. T.l.jrs	J. 23 h. vous invite à la table de la Rôtisserie de la REINE PEDAUQUE avec ses menus à 62 et 90 F vins à discrétion, service compris. Piano
JOSEPH ELY. 63-25 56, rue P.-Charron, 8e. F/Dim.	Pour vous permettre d'aller au théâtre, on sert à partir de 18 h. 50. Cuisine française traditionnelle. Grillades. Poissons. Cave réputée.
AUB DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières

DINERS... DANS UN JARDIN

L'EPICURIEN F/sam. midi et dim. 11, rue de Nesle, 6e. 329-55-78	En août le soir seulement. 3 salles intimes autour d'une fontaine fleurie. Cassoulet de l'Océan. Lotte Bréval. Salmis de canard aux cèpes.
L'ATALANTE 359-23-05 10, rue de Chateaubriand, 8e.	Dans un *merveilleux cadre de verdure sous de* grands arbres. Ris de veau aux morilles. Fonds d'artichaut landais. Grillades.
LA TRUITE VAGABONDE 387-77-80 17, rue des Batignolles, 17e. F/dim.	Jusq. 22 h. Dans la verdure de la plus riante terrasse couverte de Paris. Fruits de mer, poissons : arrivages directs tout l'été.

DINERS

RIVE DROITE

INDRA 359-46-40 F/Dim. 10, r. Cdt-Rivière, St-Ph.-du-Roule	Spécialités indiennes Tandori. On sert jusqu'à 23 h. Commandes pour coktails, lunchs, réceptions.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e T.l.j •	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 24,70 snc (28,40 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. du matin, avec ambiance musicale
DARKOUM 742-53-60 44, rue Ste-Anne, 2e. T.l.jrs	Le nouveau restaurant marocain à Paris. Salles climatisées. Un cadre et une cuisine raffinés. Salons. On sert jusqu'à 23 h. 30.
LES BATELEURS DU PONT-NEUF 14-16, rue du Pont-Neuf, 231-38-47	Jusqu'à 2 h. De la gratinée 8 F à ses grillades de 16 à 24 F. Son pub, ses salles de rest., dont une avec piste de danse pr banquets
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e T.l.j.	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 24,70 snc (28,40 s.c.) le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin, salle climatisée
LA PERGOLA (près de l'Etoile) 144, Champs-Elysées. 359-70-52	Restaurant des provinces françaises. Spécialités régionales. Dégustation. Brasserie : 21 F. Grill : 80 F. S.C. Ouvert tout le mois d'août.
LA SALAMANDRE 359-35-07 54, rue P.-Charron, 8e T.l.j.	A deux pas des Champs-Elysées, cadre feutré, pianiste, salle climatisée. Spéc. Grillades, Buffet hors-d'œuvre. MENUS 59 à 74 F vin, serv. comp.
BAUMANN ETO. 16-16 - 754-01-13 64, av. Ternes, 17e F/dim., lun. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Spécialités d'Alsace. On sert jusqu'à minuit. Nos choucroutes classiques à emporter.
LE BŒUF SUR LE GRILL 727-98-40 47, av. R.-Poincaré, 16e. F/Dim.	J. 23 h. Entrées : Tourteau frais décortiqué 25, salade foie gras 25. Grill. : pièce d'agneau estragon 35 F, T'Bone Steak (400 gr.), 35 F.
PETRUS 754-53-52 12, place Pereire, 17e T.l.jrs	Jusqu'à 23 h. Huîtres, Coquillages, Poissons. MENU 70 F boiss. + serv. compris. Ses spécial. : Chou farci langouste 38. Ragoût d'escargot 28
SAINT-SIMON 754-47-30. F/Sam. sr 116, bd Pereire (pl. Pereire), dim.	Jusqu'à 23 h. Patron aux fourneaux, ses spécial. : Gibiers. Crustacés. Feuilleté de homard 48. Cagouille charentaise 26. Cadre Louis XVI.
MAISONNETTE-RUSSE. ETO. 56-04 6, rue d'Armaillé, 17e. F./Dim.	Dîners. Ambiance tzigane. Ses spécialités russes, borth, caviar, saumon fumé, cachlik, vodka.
AU GOURMET 380-28-44 F./Lun. 18 bis, rue Pierre-Demours, 17e	Grande salle : H.-d'œuvre, vin à discr. 1 plat du jour. From. au choix, desserts variés, 30 F tt compris. Petite salle : la grande carte. Spécial brésiliennes. De 60 à 80 F vin et serv. compr. Ouv. Juil., Août, parking.
COOKY 227-48-64 40, rue de Prony, 17e. F/Dim.	Jusq. 22 h. 30. Charmant petit jardin avec ses bégonias (couvert et chauffé par mauvais temps). Gigot gratin dauph. 34. Bœuf paysan.
AUX BECS FINS 797-51-52 44, bd Ménilmontant. 20e F/D soir	Dans le style de notre vieille et sympathique auberge, vous pourrez déguster une cuis. française qui a gardé ses traditions. Ouv. juil., août
LE GAUCHO 380-28-44 18 bis, rue Pierre-Demours, 17e.	Nouvelle auberge brésilienne ouverte en juillet et août. Grande carte. *Ses spécialités*. Ambiance jeune. Vous découperez vos viandes comme les gauchos.

RIVE GAUCHE

A LA GRILLERIE 633-08-32 • 5, rue du Petit-Pont, 5e. T.l.jrs	Jusqu'à 23 h. 30, cadre médiéval. Déj., Dîners aux chand. Sa formule à 23 F : Salade aux noix, pavé de charolais, pom. allumettes. Sa carte.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	MICHEL OLIVER propose une formule. Bœuf pr 24,70 s.n.c. (28,40s.c.) Jusqu'à 1 h. 30 du mat. av. amb. mus., le soir terrasse d'été, salle clim.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e T.l.jrs	MICHEL OLIVER 4 hors-d'œuvre, 3 plats 25,80 snc (29,65 s.c.). Décor classé monument historique. Terrasse d'été. Salle climatisée.
BRASSERIE DU MORVAN T.l.jrs 16, carrefour Odéon, 6e 033-98-91	Jusqu'à 2 h. Charcut. du Morvan. Ses plats chaque jour renouvelés. Bœuf bourguignon 14. Potée du Morvan 18. Petit salé 18. Fruits de mer
LAPEROUSE 326-68-04 51, quai Grands-Augustins, 6e T.l.j.	On sert jusq. 23 h. Grande carte. Menus S.C. : Déj. 70 F. Dîners 100 F et menu dégust. avec 7 spéc. 140 F. Ses salons de 20 à 50 couverts.
LE GIT-LE-CŒUR 633-57-04 16, rue du Dragon, 6e. F/Dim.	Repas d'affaires. P.M.R. 60 F. Terrine de St-Jacques. Civet de Saint-Jacques. Onglet échalotes. Entrecôte moutarde. Aiguillettes de canard.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 • 13, bd Auguste-Blanqui. 13e F/Lun.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. *Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel* Malard. Cuisin. Michel Moisan. Souper aux chandelles 50 à 90 F
LA TAVERNE ALSACIENNE 187, rue de Vaugirard. 15e. 828-80-60	Dans sa nouvelle brasserie aux décors et costumes alsaciens, vous seront servies la meilleure Choucroute de Paris et les Poulardes de sa ferme. Métro Vaugirard. Ouv. tous les jours et toute l'année

DINERS - SPECTACLES

L'OLYMPE 624-46-65 15, rue de la Grange-Batelière, 9e	Jusqu'à 4 h., Jean VASSILIS présente son nouveau spectacle grec avec sa formation. Menu gastronom. avec spéc. 60 F svce en sus et sa Carte.
L'OREE DU BOIS 722-94-92 Porte Maillot, 16e. T.l.jrs	Spectacle « Non Stop » animé par J.-F. Durand avec les Ballets de l'Orée du Bois. Chorég. O. Brisc. J. Davis, Tiffany, les Pachacamacs, Sacha et Evelyne, M. Lebb av. le Trio Luc Harvet. Menu 13 F vin comp.
ALCAZAR 62, rue Mazarine, 6e.	Dîners 21 h. Spectacle 23 h. Nouvelle revue « Boum à l'Alcazar ». Réserv. à partir 10 h. : 329-02-20, 326-53-35. Fermé le dimanche

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE T.l.j. Rolleboise aut. Ouest - Bonnières	A 35 min de Paris. Vue panor. sur Seine. Parc 2 ha., Tennis éclairé, piscine chauff. Salons récept. week-end forfait 200 F. Tél. 479-91-24
COTTAGE LA METAIRIE, de l'Oise L'Isle-Adam. Rés. 469-01-14	Changt de propr. Cuisine personnalisée du chef Ch. Delahaye. Salon pour repas d'affaires et banquets. F. mercredi.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09
Choucroute Spécialités

TERMINUS NORD 824-48-72 Ts les jours
OUVERT EN AOUT
23, rue de Dunkerque, 10e

LA CLOSERIE DES LILAS
171, bd du Montparnasse
326-70-50 - 033-21-68.
Au piano Yvan Meyer

LE PICHET 68, rue P.-Charron 359-50-34
Spécialités campagnardes
GRILLADES - FRUITS DE MER
PATISSERIES PAYSANNES

JULIEN Jusq. 1 h. 30 (sf dim.)
Tous les soirs 770-12-06
16, rue du Fg-Saint-Denis (10e)
OUVERT EN AOUT

LE PETIT ZINC r. de Buci, 6e ODE 79-34
Huîtres - Poissons - Vins de Pays

BOFINGER 5, rue de la Bastille ARC. 87-82. Ouv. D
Spéc. Carré Agneau. Poiss. - Spéc. pr l'été. Park. Carte Am. Express

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (227-12-33).

Sauf mardi, de 14 h. à 22h. : samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

PARIS-NEW-YORK. — Espace des manifestations temporaires. Jusqu'au 19 septembre.

ANDRE MORAIN. — Musée national d'art moderne. Jusqu'au 31 août.

ATELIER BRANCUSI. — Sur la place.

Salle des contemporains

THE ART SHOW, d'Edouard Kienholz. — Jusqu'au 15 août.

PEINTURE ET GUILLOTINE. Topino-Lebrun et ses amis. — Jusqu'au 15 août.

Cabinet des dessins

PAUL STRAND. — Jusqu'au 15 août.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

MILTON GLASER. Illustrateur, affichiste américain. — Jusqu'au 14 août.

CAFES, BISTROTS ET COMPAGNIE. — Jusqu'au 25 septembre.

Forum

LE MUSEE SENTIMENTAL ET LA BOUTIQUE ABERRANTE, de Daniel Spoerri. - LE CROCRODROME. — Jusqu'au 31 décembre.

Bibliothèque

PARIS-NEW-YORK. Echanges littéraires au XXe siècle. — Jusqu'au 12 septembre.

DANIEL BUREN. Sur les toits de Paris, une quinzaine de peintures en forme de drapeaux. — Jusqu'en septembre.

MUSEES

HENRY MOORE, Sculptures et dessins. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 29 août.

L'ISLAM DANS LES COLLECTIONS NATIONALES. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 22 août. — Le grand voyage de Mawlana (Afghanistan, Iran, Turquie) : Photographies de Michel Random. — Grand Palais, porte A.

SOIXANTE ANS DE PEINTURE SOVIETIQUE. — Grand Palais, entrée avenue Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 12 septembre.

PELERINAGE A WATTEAU. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti. Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 octobre.

GUILLAUME DE MACHAUT. — Conciergerie du Palais, 1, quai de l'Horloge (033-30-06). Entrée : 5 F. *Jusqu'au 31 août.*

LA DISEUSE DE BONNE AVENTURE DU CARAVAGE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 10 octobre.

DIX ANS D'ACQUISITION AU DEPARTEMENT DES SCULPTURES. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 octobre.

LE CORPS ET SON IMAGE. Anatomies, académies. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 septembre.

BIENNALE DE PARIS : une anthologie 1959 - 1967. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (267-46-84). Jusqu'au 2 octobre.

POST - IMPRESSIONNISME. Peintures, *sculptures, dessins, objets* d'art des collections nationales. — Palais de l'Alma (ancien Musée national d'art moderne), 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. à 17 h. Entrée : 5 F.

BERNARD POMEY (1928 - 1959). Dernières œuvres. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président - Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 12 septembre.

ROBERT MOTHERWELL. Choix de peintures et collages 1941-1947. — RENATE PONSOLD. Photographies. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 20 septembre.

RODTCHENKO, Photographies. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci - dessus). Jusqu'au 28 septembre.

ASPECTS HISTORIQUES DU CONSTRUCTIVISME. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 août.

VISEUX. Sculptures et dessins. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci - dessus). Jusqu'au 11 septembre.

JUANA FRANCES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 12 septembre.

OSCAR JESPERS (1887 - 1970). — Musée Rodin, 77 rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F; le dimanche, 2,50 F. Jusqu'au 3 octobre.

BRODERIES AU PASSE ET AU PRESENT. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 12 septembre. Les lundi et mercredi, de 14 h. à 17 h. : démonstrations de points de broderie.

ARTISTE/ARTISAN ? — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 octobre.

SCULPTURES DE NOTRE-DAME DE PARIS RECEMMENT DECOUVERTES. — Musée de Cluny, salle des Thermes, 6, place Paul-Painlevé (325-62-00). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 15. Entrée : 5 F; le dimanche, 2,50 F.

TROIS SCULPTEURS DES ANNEES 30 : Gargallo, Csaky, Lambert-Rucki. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine - Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 1er octobre.

L'ART DE L'ESTAMPE ET LA REVOLUTION FRANÇAISE. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F. Jusqu'en octobre.

L'ITALIE ROMANTIQUE VUE PAR HEBERT (1817-1908). — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à *18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 13 octobre.*

LE CULTE ET SES OBJETS. — Vus par des artistes et artisans en France de nos jours. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (277-12-33, poste 42-16). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 31 août.

LE LIVRE ET L'ARTISTE. Tendances du livre illustré français 1967-1976. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 11 septembre.

RESTAURATION DES PEINTURES MURALES DE SAINT-SAVIN-SUR GARTEMPE. — Musée national des monuments français (727 - 35 - 74). Sauf mardi. Jusqu'au 26 septembre.

PARIS, BOUTIQUES D'HIER. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée 5 F; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 17 octobre.

ART POPULAIRE ROUMAIN. Collections du musée de Bucarest. — Galerie de l'esplanade à la Défense (775-86-08). Jusqu'au 25 septembre.

JARDINS 1760-1820. Pays d'illusion, terre d'expérience. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Tous les jours, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

STEINLEIN. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h.30 ; le dimanche, de 11 h. à 17 h. 30. Jusque fin septembre.

ART ET MATIERE, et œuvres d'artistes russes contemporains. — Orangerie du Luxembourg, 19 rue de Vaugirard. Jusqu'au 7 août.

CENTRES CULTURELS

MARBRES ET BRONZES. Sculpteurs canadiens travaillant à la Pietrasanta, en Italie. — Jusqu'au 20 septembre. — PEINTRES CANADIENS CONTEMPORAINS (Breeze, Ewen, Gagnon, Iskowitz, Martin, Meredith, Molinari). — Jusqu'au 18 août. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre.

ASPECTS DU PAYSAGE. Œuvres récentes de dix artistes britanniques. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Jusqu'au 11 septembre.

GALERIES

JEUNES GRAVEURS ANGLAIS 1976 - 1977 - GRAPHISTES ESPAGNOLS 1945- 1955. — Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (359-29-82). Jusqu'au 15 août.

PARIS SERA TOUJOURS PARIS. Photographies documents. — CIAH, 98, rue Rambuteau. Jusqu'au 30 septembre.

EN PROVINCE

« Le Monde » du 23 juin a publié une liste d'expositions d'été en province.

ALBI, Maximilien Luce. — Rétrospective. Musée Toulouse-Lautrec. Jusqu'au 15 septembre.

ANCY - LE - FRANC (Yonne). Les chemins de la création : A. Artaud, Allan, R. Conte, S. Szafran. — Hommage à Julien Alvard, par les artistes qu'il a défendus : Assar, Benrath, Dubuffet, Laubiès, Hartung. — Château. Jusqu'au 11 septembre.

ANTIBES. — Les grands expositions des cinquante dernières années, premiers Grands Prix de Rome. — — Musée Picasso. Jusqu'en octobre.

ARLES, Gustave Singier. — Peintures, œuvres graphiques, affiches. Musée Réattu. Jusque fin septembre. — Le signe en Mésopotamie. Cent vingt pièces du trésor du musée de Bagdad. Cloître Saint-*Trophime*. Eté.

BEAULIEU-EN-ROUERGUE, Serpan. — Peintures, sculptures, œuvres graphiques, livres, de 1946 à 1976. Abbaye. Jusqu'au 12 septembre.

BORDEAUX, La peinture britannique, de Gainsborough à Bacon. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 1er septembre.

CALAIS, La peinture flamande au temps de Rubens. — Musée des beaux-arts et de la dentelle. Jusqu'au 31 août.

CHARTRES, Le portrait de profil et de face. Collections du musée et peintures de Zelmert. — Musée. Jusqu'au 17 septembre.

CHATEAUROUX, La jeune gravure contemporaine et ses invités yougoslaves. — Palais des congrès. Jusqu'au 13 septembre.

CHATEL-GERARD (près Avallon). Claude Stassart, dessins, pastels. — Prieuré de Vausse. Jusqu'au 15 août.

COLMAR, Nicolas de Staël. Peintures. — Musée d'Unterlinden. Jusqu'au 2 octobre.

HONFLEUR, Grau-Sala. — Salles d'exposition du Grenier à sel. Jusque fin août.

GRENOBLE, Willem de Kooning. Sculptures et dessins préparatoires. — Musée. Jusqu'au 12 septembre.

LA ROCHELLE, Cafés, bistrots et Cie. — Maison des jeunes et de la culture. Juillet-août.

LYON, Tissus et création. Les peintres. — Espace lyonnais d'art contemporain. Jusqu'au 9 octobre.

LUNEVILLE, Victor Prouvé et la Tunisie, 1888-1890. — Musée du château. Jusqu'au 26 septembre.

MARSEILLE, Valério Adami. Œuvres récentes. — Musée Cantini. Jusqu'au 30 septembre.

MONTAUBAN, Fernand Léger. Rétrospective. — Musée Ingres. Jusqu'au 11 septembre.

NICE, Raoul Dufy. Pour le centième anniversaire de sa naissance. Galerie des Ponchettes. Jusque fin septembre. — Marc Chagall. Peintures bibliques récentes. 1966-1976. Musée national, Message biblique Marc Chagall. Jusqu'au 26 septembre. — *Bernard Réquichot.* Rétrospective 1929-1961. Galerie de la Marine. Jusque fin septembre. — Hommage à Kees Van Dongen (1877-1968) - La fête, l'affiche 1900. Musée des beaux-arts Jules-Chéret. Jusque fin septembre.

ORLEANS, Dessins de Dufy. Vingt-cinq ans d'acquisitions au musée d'Orléans. Musée des beaux-arts. Eté.

RAMATUELLE - *Pérou, art précolombien.* — Galerie Bernard. Jusqu'au 1er octobre.

RATILLY (Yonne), Espace-lumière. Sculptures contemporaines françaises et étrangères. — Château. Eté.

RIVESALTES (Pyrénées-Orientales), Jean Belius, dessins originaux. — Syndicat d'initiative. Jusqu'au 13 août.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. *Paul Klee.* Peintures et aquarelles. — Fondation Maeght. Jusqu'au 15 septembre.

SAINTE-SUZANNE (Mayenne), Voyage aux îles Fortunées. Découvertes des navigateurs du dix-huitième siècle et œuvres qu'elles ont suscitées. — Château. Jusqu'au 1er septembre.

STRASBOURG. Alan Shields. *De Monet à Arp. — Musée d'art moderne.* Jusqu'au 4 septembre.

TROYES. La collection Pierre Lévy. — Hôtel de ville. Jusqu'au 29 août.

VALLAURIS. Magnelli, peintures, dessins, gouaches et collages. — Musée. Jusqu'en septembre.

VALREAS (Vaucluse), Georges Mathieu. — Château. Jusqu'au 11 septembre.

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses

ANTOINE (208-77-71) (D.), 20 h. 30 : les Parents terribles (à partir du 5).

ATHENEE (073-82-23) (D.). 21 h. : Equus.

CLOITRE DES BILLETTES (D.), 21 h. 15 : le Maître de Santiago.

DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Pepsie.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Irma la Douce.

HUCHETTE (326-38-99) (D.). 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (L.), 22 h. 15 : Ben Hur. (Jusqu'au 6, sous réserves).

LUCERNAIRE (544-57-34) (L.) I. — 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage. — II : 22 h. : le Manuscrit.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 10, *mat. dim. à 15 h. 10 : Au plaisir* Madame.

MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 20 h. 45 : Erostrate.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 16 h. : Divorce à la française.

THEATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (D.), 22 h. 30 : l'Amour en visite.

TROGLODYTE (222-93-54), Mer., J., V., S., à 21 h. : Gugozone ; Mar., à 21 h. : les Retrouvailles de l'imaginaire.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296 - 29 - 35) (D.), 20 h. 30 : Hommage à Jacques Prévert ; 21 h. 30 : la Collection ; 23 h. : les Berganotes.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal (à partir du 8) ; 22 h. : les Frères ennemis.

BLANCS - MANTEAUX (277 - 42 - 51) (D.), 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.

CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.), I : 22 h., Tango. — II : 20 h. 45, Popeck ; 22 h. 15, J.-M. Thibault.

CAFE DE LA GARE (278-52-51), 20 h. : Claude Mann ; 22 h. : Christian Perreira.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D., L.), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : Arnaque 77 ; 22 h. 45 : les Jeannes.

DIX HEURES (606-07-48) (D., L.). 20 h. 30 : Blue Jeans Society ; 22 h. 15 : P. Font et Ph. Val.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. 30 : Béatrice Arnac (à partir du 4).

LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 20 h. 30 : Que n'eau que n'eau ; 21 h. 30 : Les 3... ; 22 h. 30 : la Pomme maudite.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.

LE PLATEAU (504-23-13) (D., L.), 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.

TOUT A LA JOIE (734-91-84) (D., L.), 20 h. 30 : Tiens-moi ça, je reviens tout de suite ; 21 h. 30 : Je vote pour moi ; 22 h. 30 : *N'oublie* pas que tu m'aimes.

LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (D., L.), 22 h. : le Secret de Zonga.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I. : 20 h. 30, Lionel Rocheman ; 22 h. 30, Clovis Manoury. — II : 21 h., J.-B. Falguière ; 22 h. 15, De l'autre côté de la vie.

Concerts

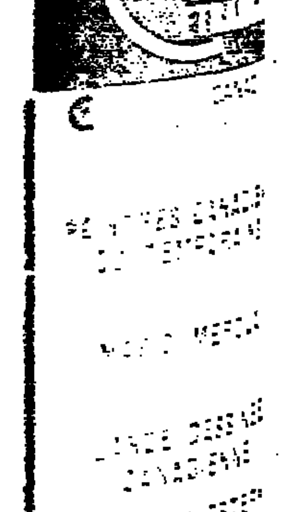
(Voir FESTIVALS)

DIMANCHE 7 AOUT

NOTRE-DAME DE PARIS, à 17 h. 45 : Manfred Bandstetter (Bach, Messiaen, Vierne).

(FEP) BATEAUX MOUCHES ALMA, à 10 h. 30 : T.-H. Geoghegan (musique italienne et anglaise du dix-septième siècle).





Festivals

A PARIS

IVe FESTIVAL DU LOUVRE (260-14-85) dans la cour Carrée du Louvre (D.), 21 h. 15 : American Ballet Theatre.

XIIe FESTIVAL ESTIVAL (loc. : 633-61-77).
Musique : Conciergerie, le 4 à *18 h. 30* : Quatuor Panocha (Haydn, Beethoven, Dvorak). Eglise Saint-Séverin, le 4 à 20 h. 30 : New Irish Chamber Orchestra et Freiburger Vokalensemble. Dir. : A. Schafer. (Haendel) ; Fac de droit, le 3, à *20 h. 30 : C. Katzaris, piano.*

Eglise Saint-Germain-des-Prés, le 5 à 20 h. 30 : New Irish Chamber Orchestra et Freiburger Vokalensemble, dir. : W. Schafer (Haendel).

Théâtre Récamier, le 6 à 18 h. 30 : New Chamber Orchestra, dir. : A. Prieur, soliste : J.-F. Heisser, piano (Haydn, Mozart, Duff).

Saint-Chapelle, le 9 à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Capella Antiqua de Munich, *dir.* : K. Ruhland (musique des cours européennes).

Versailles, le 7 à 17 h. : Capella Antiqua de Munich (voir ci-dessus).

Hôtel de Sully, le 7 à 11 h. et 18 h. 30 : Hommage musical à *J.-J. Rousseau.*

Péniche-Théâtre, le 9 à 16 h. : Musique spontanée, (L.) 20 h. : Concert burlesque.

Jazz, à la Péniche-Théâtre, quai St-Bernard, à 18 h. 30 : les 3 et 4 : *Trio Jeanneau-Texier-Humair ; les* 5, 6 et 7 : Jimmy Gourley Duo ; les 8 et 9 : Ron Pitner Trio.

Théâtre, à la Péniche, quai Saint-Bernard (L.) 22 h. : En attendant Godot.

Animations-Répétitions, *Hôtel Hilton*, le 5, à 18 h. : Ensemble Haydn de Tokyo.

DANS LA REGION PARISIENNE

SCEAUX. — IXe Festival (661-06-71) à l'Orangerie du château : le 5 à 20 h. 45 : Les musiciens du prince de Conti (divertissement à la française) ; le 6 à 17 h. 30 : Nicole Gilbert (Villa-Lobos, Bach, Thiriet) ; Jean-Louis Haguenauer (Bach, Bartok) ; le 7, à 17 h. 30 : John Littleton et ses musiciens (negro spirituals).

PROVINCE

SUD

AIX-EN-PROVENCE. — XXXe Festival (loc. : (91) 23-11-20, jusqu'au *8 août*).

Opéras. Théâtre de l'Archevêché, le 7, à 21 h. 30 : Cosi Fan Tutte (Mozart) ; Palace des Quatre-Dauphins, le 4 à 21 h. 45 : Il Maestro di Cappella (Cimarosa) ; Il Campanello di Notte (Donizetti) ; Cloître Saint-Louis, le 8 à 21 h. 30 : création mondiale de Sirius (K. Stockhausen), avec Boris Carmeli, *Mary Weacher, Marcus Stockhausen*, Susan Stevens.

Concerts. Théâtre de l'Archevêché, le 5, à 21 h. 30 : Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. M. Plasson, soliste, Martina Arroyo (Beethoven, *Weber, Verdi, Schumann) ; le* 6, à 21 h. 30 : English Chamber Orchestra, dir. J.-L. Garcia, soliste, Faye Robinson (Corelli, Mozart, Vivaldi).

AIGUES-MORTES. — (Loc. (66) 88-31-83). *Théâtre des Remparts, les* 3 et 6, à 21 h. 45 : Jeu en croix (G. Vassal) ; les 5 et 10 : Dom Juan ; le 7 : Mont-Jola, Gwendal ; le 9 : Ulysse, par le Théâtre de Liberté ; Salle de l'Organeau, *les 7 et 9, à 18 h. 30, les 3, 6 et 11,* à 24 h. : Arlequin pieds dans l'eau (G. Vassal).

ALBI. — Festival de musique (loc. (63) 56-76-78). Cloître Saint-Salvy, le 4, à 21 h. 30 : J.-P. Wallez, B. Rigutto, *G. Deplus*, D. Bourgue, F. Dariol (Brahms, trio avec clarinette, trio avec cor) ; le 9, à 18 h. 15 : Leslie et Nadine Wright (piano à quatre mains) ; 21 h. : P. Soler ; le 10, à 21 h. 30 : David Lively ; *Palais de la Berbie, le 5,* à 21 h. 30 : le Cadi dupé, de Monsigny ; Cathédrale, le 6, à 21 h. 30 : Pro Cantione Antiqua, G. de Machaut (Messe Notre-Dame, Lamentations de Jérémie).

ALZIPRATO (Corse). — Les Nuits (loc. (95) 62-71-83). Le 6, à 21 h. 30 : S. Richter (Beethoven) ; le 9, à 21 h. 30 : Juliette Gréco chante J. Prévert et les grands poètes français contemporains.

ANTIBES. — Xe Eté musical (loc. (93) 61-04-98). Place du Château, à 21 h. 30, le 9. : Orchestre de Nice-Côte d'Azur, dir. P. Bender, soliste J.-P. Rampal ; Fort Carré, le 6, à Juan-les-Pins : Nicole Croisille.

APT. — Les 4, 5 et 6 : Festival pop et rock (B. Lubat, Lard, Free).

AVIGNON, XXXe Festival (loc. : (90) 81-45-50) (jusqu'au 7 août).

Cloître des Carmes, les 3, 5, 6 et 7 à 21 h. : le Temps d'une vie (R. Lepage) : à 23 h. 30 : Quatre à quatre (G. Garran).

Théâtre du Chêne noir, jusqu'au 7 à 21 h. 30 : Fantastic Miss Ma*dona.*

Danse, dans la Cour d'honneur du Palais des papes : Alvin Alley American Dance Theater (21 h. 30, le 4 : The Lork Ascending, Pas de Duke, Blues Suite, After Eden, Night Creature ; le 5 : Night Creature, Cry, The Mooche, Homo Sapiens, Journey, Revelations ; le 6 : Gazelle, Facets, Rainbow round my Shoulder, Revelations).

Parc de Champfleury, les 3, 4, 5 et 6 à 21 h. 30 : Théâtre national de marionnettes de Budapest.

Mimes et clowns, du 4 au 7 à 21 h. : The Great Salt Lake Mime Troupe (U.S.A.) ; à 23 h. : Benito Gutmacher (Argentine) (le Cri du corps).

AVIGNON-FESTIVAL
« OFF »

Petit-Lycée, 13 h. : Etoiles rouges (dernière le 7) ; 14 h. 30 : Albertine (dernière le 8) ; 16 h. : Salon littéraire (dernière le 8) ; 18 h. : la Plus Forte (dernière le 8) ; 21 h. : le Schloendorff (dernière le 8) ; 22 h. 15 : le Procès (dernière le 8).

Nouvel Atelier Théâtral, rue Collège-de-la-Croix, jusqu'au 10 à 21 h. 30 : Amédée ou comment s'en débarrasser.

Théâtre du Chapeau-rouge, jusqu'au 6, 14 h. 30 : N.-D. des Camélias : 17 h. 30 : la Surface de séparation: 19 h. : le Dur Désir de durer ; 20 h. : le Jardin d'à côté; 22 h. 30: Haute-Autriche.

Atelier, 13, rue du Bourg-Neuf, 18 h. : Maman, j'ai peur (dernière le 8) ; 21 h. : le Week-End des patriotes (dernière le 8) ; 21 h. : Strep-Tease (dernière le 8) ; 21 h. : Abraham et Samuel (dernière le 10) ; 23 h. : le Petit Soldat de paille (dernière le 6).

Métiers d'art, rue Galanté, jusqu'au 10 à 21 h., jours pairs : le Voyage fantastique ; jours impairs : Histoire extraordinaire.

BARBAZAN, Festival de Comminges (loc. : (61) 88-32-00).

A Saint-Bertrand-de-Comminges, le 5 à 21 h. 15 : A. Isoir (Bach et ses précurseurs) ; le 10 à 21 h. 15 : Ensemble de cuivres de Toulouse (musique à Saint-Marc de Venise).

CANNES, les nuits de Lérins (loc. (93) 38-21-16), le 6 à 21 h. : le Triomphe de l'amour ; les 9 et 10 à 21 h. : *les Nuits de la danse* (chorégraphies Béjart-Lifar).

GORDES, village des Bories (loc. (90) 72-03-48), le 8 : l'Aube des dieux (danse, avec Nita Klein et Michel Herbault) ; le 10 : N. Bataju *et K. Govinda (Inde).*

HAUT-VAR, VIIe Festival (loc. : 70-97-11) à Ampus, le 5 à 21 h. : Bernard Soustrot et Jean-Claude Francon.

HYERES. — Théâtre des Etoiles, le 6, *à 21 h. 30 : Sylvie Vartan.*

MARTIGUES. — Les Peuples de la Méditerranée en Provence, à 21 h., le 4 : Spartacus la Liberté, Los Raiolets ; le 5 : José Afonso, Ben et Grelots-Bayou : le 6 : Mont Joia, Cie du Sauveterre ; *le 7 :* Teresa Rebull, Francisco Montaner ; le 9 : Los de Nadau ; le 10 : Risorius, Los de Nadau.

MENTON. — XXXVIIIe Festival de musique de chambre (loc. 35-72-72). Parvis Saint-Michel, *à 21 h. 30*, le 4 : English Chamber Orchestra, dir. et soliste T. Vasary (Haydn, Mozart, Schubert) : le 6 : Orchestre Provence-Côte d'Azur, dir. P. Bender, soliste, J.-P. Rampal (Haydn, Vivaldi, Mozart) ; *le 8 :* Nikita Magaloff (Scarlatti, Schubert, Scriabine, Liszt).

FESTIVAL DE VENCE. — I. Gitlis, le 5, à 21 h. : English Chamber Orchestra, J.-L. Garcia. Orchestre de l'université de Berdelen (U.S.A.) : le 7 : Journée des enfants (piano).

MONACO. — VIIIe Festival (loc. (93) 50-69-31). Ballets, récitals, concerts.

NIMES. — Jardin du Chapitre, les 7, 8, 9 et 10, à 21 h. : les Fusils de la Mère Carrar, de B. Brecht.

ORANGE. — Chorégie (loc. 34-15-52), le 7 à 22 h. : Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Zubin Mehta, Symphonie no 4 de Brahms, Concerto pour orchestre de Bartok ; le 6, à 22 h. : Fidelio (Beethoven), par G. Janovitz, J. Vickers, T. Adam. Chœurs New-Philharmonia de Londres, et Orchestre philharmonique d'Israël.

SIX-FOURS (Var). — Parvis de Notre-Dame de la Pépiole, le 4, à 21 h. 15 : Rodrigue Milosi et Marie-Christiane Pinget (Bach) ; le 9, à 21 h. 15 : Tolyo Academie ; Ensemble (Stamitz, Chevalier Saint-Georges) à Entrecasteaux, le 5, à 21 h. 15 : mêmes solistes (Haendel, Mozart, Corelli, Bach, Leclair).

SALON-DE-PROVENCE. — XIVe Festival (loc. (90) 56-41-03, jusqu'au 6), à 21 h. 30 : Carmina Mimika, par l'Ensemble Pantomimes de Berne ; le 12, à 21 h. 30 : G. Cziffra.

SAINT-THOME. — Semaine musicale (loc. (75) 49-64-41). Eglise, le 4, à 21 h. : D. Erlih (Bach) ; le 7, à 21 h. : Musique électronique, par J.-M. Marie (Xénakis, Boulez, Schaeffer).

SAINT-GUILHEM-LE-DESERT. — Le 4, à 21 h. 15 : Ensemble de cuivres A. Bernard.

SAINTE-BAUME-EN-PROVENCE. — Ve Fête musicale. A Saint-Maximin, La Chapelle, le 4, à 21 h. : A Ponce (Renaissance espagnole). A La Grange, le 5, à 21 h. : J.-P. Drouet. A La Bergerie, le 6, à 21 h. : P.-Y. Artaud (Gesy, Maderna, Ferneyghough) : les 8, 9 et 10 : Concerts par les stagiaires.

SAINT-REMY-DE-PROVENCE (loc. : (90) 92-09-09), hôtel de Lubières, *le 9 à 21 h. 30 : S. Kessler, C.* Escoude, D. Levallet, J. Thollot (Jazz) ; le 10 à 21 h. 30 : F. Jeanneau.

SAINT-MAXIMIN-EN-PROVENCE, à la Chapelle, le 8 à 21 h. : Danse, *avec David Gordon et Valda Setterfield* ; le 10 à 21 heures : Joan La Barbara (chant : « Einstein on the beach », de B. Wilson).

VALBONNE, soirée Antipolis (loc. : (93) 33-10-10), le 15 à *19 h. 30* : Quatuor bulgare (Beethoven, Schubert, Mozart).

VALREAS, Nuits de l'Enclave (loc. : 35-04-71) : les 6 et 10 à 21 h., l'Erentail, de C. Goldoni ; le 4, En attendant Godot ; les 2 et 9, le Curé d'Aleyrac, de R. Pasturel.

VAISON-LA-ROMAINE, XXVe Festical (loc. : (90) 36-02-11) : du 4 au 12, Choralies.
A CARPENTRAS : les 4 et 5, Henri IV; le 8, Tokyo Academie Ensemble.

SUD-EST

CLUNY, le 7 à 21 heures, Quatuor *à vent et A. Bernard (trompette).*

DIJON, salle Devosge (loc. : (80) 05-55-43) : le 3, Aristide Padygros, le 4, la Parpue ; le 5, Derroll Adams ; le 10, la Cour des miracles.

EST

BUSSANG, Théâtre du peuple, le 7 à 15 heures, Romeo et Juliette (création).

COLMAR, Cloître des Dominicains, le 4 à 21 heures, Deutsche Bachsolisten (Bach, Mozart).

NORD

FESTIVAL DE LA COTE D'OPALE : Hardelot, le 6 à 21 heures, Quatuor *Panocha de Prague (Haydn, Beethoven, Dvorak)* ; Montreuil-sur-Mer, le 3 à 21 heures : The Scholars ; Boulogne, le 10 à 21 heures : Michel Ripoche, A. Dumay ; Etaples, le 9 à 21 heures : Orchestre symphonique *des cadets du conservatoire* de région de Douai.

OUEST

DEAUVILLE, Casino (88-29-55) le 8 à 21 h. : Malcuzynski (Chopin).

HEDE, IVe Festival, à partir du 10 à 22 h. : la Belle et la Bête ; à 16 h. : Chapiteau, Quatuor d'accordéons ; à 18 h. : Cie Libault-Estier ; Café-Théâtre : Chez Solange, à 19 h.

NORMANDIE, à Bernières, le 3 à 21 h. : G.-M. Chauveau (Haydn, Schumann, Ravel, Jolivet, Absil). A Courseulles, le 6 à 21 h. : Michel Chauveton et J.-M. Damase *(Mozart, Brahms*, Delerue, P.-M. Dubois). A Cabourg, le 8 à 21 h. : Orchestre de chambre Haydn de Tokyo, dir. : Alain Pâris (Mozart).

SUD-OUEST

CHEVERNY, château, les 5 et 9 : Orphée, de Glück ; les 7 et 8 : Cent ans d'opérettes françaises ; le 6 : opéras, mélodies (ballet-poème).

CLAIRAC *(76-50-50), le 8 à Clairac* et le 9 à Mezin à 21 h. : J. Bourbon-Vaissières et J. Ripoche (Schubert, Brahms) ; chœur et orchestre de la semaine musicale (Haydn).

GRAMON, IVe Festival (loc. : 04-75-15), *le 6 à 21 h. 30 : Orchestre* de chambre de Tokyo, soliste : J.-R. Gravoin (Bach, Rossini, Roussel) ; le 10 à 21 h. 30 : Arts Antiqua de Paris.

MONT-DE-MARSAN, les 5 et 6 : Week-end Rock (The Rings, Bijou, Tyla Gang...).

GATINAIS, Semaines musicales, église de Châtillon-Coligny, le 6 à 21 h. : les Menestriers.

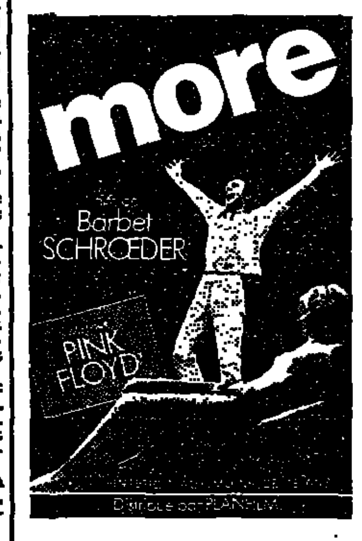
GOURDON-EN-QUERCY, parvis des Cordeliers, le 5 à 21 h. : Théâtre-Ballet de Toulouse.

LE PYLA, chapelle du Saint-Esprit, le 9 à 21 h. : Josette Roux-Manzoni, J.-C. Dewaere, Michel Marchesini (Mozart, Bach, Ravel, Beethoven.

QUERCY-BLANC, à Cahors le 4, cathédrale: P.-A. Lorcery (Beethoven, Chopin, Fauré, Debussy) ; le 6 : Agrupacion Musica de Buenos Aires (Renaissance espagnole), même concert le 8 à Montpezat et le 9 à Caussade.

SALLERTAINE (Vendée) le 4 à 21 h. : Ensemble de musique baroque ; le 6 : Una Ramos.

SARLAT, XVIe Jeux (loc. : (53) 59-04-85) (jusqu'au 31 août).



Cinema

La Cinémathèque

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Fils interdits au moins de dix-huit ans.

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 3 AOUT. — 15 h., Marie-Antoinette, de J. Delannoy ; 18 h. 30, l'Enfer blanc, de G.W. *Pabst et A. Frank* ; 20 h. 30, l'Amour d'une femme, de J. Gremillon ; 22 h. 30, la Donna e una cosa meravigliosa, de M. Bolognini (inédit).

JEUDI 4 AOUT. — 15 h., J'accuse, d'A. Gance : 18 h. 30, les Marins de *Cronstadt, d'E. Dzigane* ; 20 h. 30, Scarface, de H. Hawks ; 22 h. 30, Agostina, de M. Bolognini (inédit).

VENDREDI 5 AOUT. — 15 h., Guernica, d'A. Resnais : Paris la belle, de P. et J. Prévert ; *Valparaiso, de J. Ivens* ; Dimanche à Pékin, de Ch. Marker ; Du côté de la côte, d'A. Varda : 18 h. 30, le Beau Serge, de Cl. Chabrol ; 20 h. 30, le Bandit, d'A. Lattuada ; 22 h. 30, l'Assoluto naturale, de M. Bolo*gnini (inédit).*

SAMEDI 6 AOUT. — 15 h., la Kermesse héroïque, de J. Feyder ; 18 h. 30, My Darling Clementine, de J. Ford ; 20 h. 30, les Dragueurs, de J.-P. Mocky ; 22 h. 30, El Bruto, de L. Bunuel.

DIMANCHE 7 AOUT. — 15 h., la Chartreuse de Parme, de Christian-Jaque ; 18 h. 30, Viva Maria, de L. Malle ; 20 h. 30, les Ogresses, de M. Bolognini (inédit) ; 22 h. 30 Huit et demi, de F. Fellini.

LUNDI 8 AOUT. — Relâche.

MARDI 9 AOUT. — 15 h., Episode, de W. Reisch : Mascarade, de W. Forst ; 18 h. 30, Tartuffe, de F.W. Murnau ; 20 h. 30, Falstaff, d'O. Welles ; 22 h. *30, Loulou*, de G.W. Pabst.

Les exclusivités

AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-*12-15*).
ALICE DANS LES VILLES (All., vers. am.) : Marais, 4e (278-47-86), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.), : *Paris*, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE BATAILLON EN FOLIE (It.) v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Fauvette, 13e (331-56-86).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CAR WASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), jusqu'à jeu., U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CASANOVA DE FELLINI (It.) (*), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), jusqu'à jeu.
CRIA CUERVOS (Esp.), v.o. : Jean-*Renoir, 9e (874-40-75).*
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), *Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-*Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67).
LE DERNIER DINOSAURE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : *U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).*
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), H. sp., Arlequin, 6e (548-62-25).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), *jusqu'à jeu., Hautefeuille,* 6e (633-79-38), à partir de ven., Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). — V.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
HEDDA (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
JAMBON D'ARDENNE (Fr.-Belg.) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, *18e (522-37-41)*, Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
KEOMA (It., v.f.) (**) : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MAESTRO (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; *Gaumont-Richelieu*, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), à partir de vend. : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), jusqu'à jeudi.
LE MESSAGE (A., v. arabe) : Wepler, *18e (387-50-70).*
NETWORK (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-97-77) ; Berry, 12e (357-51-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), h. sp.
PANIQUE EN PLEIN CIEL (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA PLUIE DU DIABLE (A., v.o.) (*) : Panthéon, 5e *(033-15-04)*, jusqu'à jeudi, Marignan, 8e (359-92-82) ; *v.f.* : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) : Gaumont-Sud, (331-51-16), jusqu'à jeudi ; Clichy-Pathé, 18e *(522-37-41).*
LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
PROVIDENCE (Fr., v. angl.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
ROCKY (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
SALO (It., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Styx, 5e (633-08-40).
LA SENTINELLE DES MAUDITS (A., v.f.) (**) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), jusqu'à jeudi : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les films nouveaux

BROTHERS, *film américain de* Arthur Barron. V. o. : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA THEORIE DES DOMINOS, film américain de S. Kramer. V. o. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Concorde, 8e (359-92-84) ; v. f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HORIZONS EN FLAMMES, film américain de E. Bellamy. V.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Balzac, 8e (359-52-70) ; v. f. : Rotonde, 6e (633-08-22), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-*02-74*), *Omnia*, 2e (233-39-36).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA, film italo-français de F. Legrand (*). V. ang. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; V. f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), *Boul' Mich*, 5e (033-48-29), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e *(606-34-25).*
DOUCE CAPTIVE, film américain de L. Philips. V. o. : Quintette, 5e (033-35-40), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v. f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE DESIR ET LA CORRUPTION, film américain de I. Passer. V.o. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; V.f. : Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
RAGE, film américain de D. Cronenberg (**). V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

A PARTIR DE VENDREDI

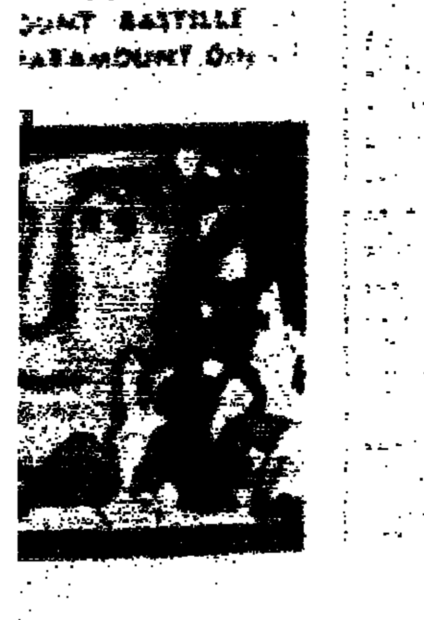
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS, film brésilien de Bruno Barreto (**). V.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; V.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70, Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

TROIS FEMMES (A., v.o.) : *Hautefeuille*, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UNE SI GENTILLE PETITE FILLE (F.-Can., v. ang.) (*) : U.G.C. Danton, *6e (329-42-62)*, Biarritz, *8e* (723-69-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
UN FLIC SUR UN TOIT (Suéd., v.o.) (**) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Athéna, 12e (343-07-48).
UN TAXI MAUVE (F.) : Paramount-*Odéon, 6e (325-59-83)*, *Publicis* Champs-Elysées, 8e (720-76-23), *Paramount-Opéra*, 9e (073-34-37), *Paramount-Montparnasse*, 14e (326-22-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36).
L'AUTRE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES AVENTURES DE PETER PAN (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : *Les Images*, 18e (522-47-94).
LA FIANCÉE DU PIRATE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).





Cinéma

GET AWAY (A. v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98). hor. sp.
JOUR DE FETE (Fr.) : La Clef, 5e 337-90-90).
LUCKY LUKE (Fr.-Belg.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) : Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A. v.o.) : Elysées- Point Show, 8e (225-67-29).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LITTLE BIG MAN (A.,v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOLITA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW-BOY (A.,v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
MA FEMME EST UN VIOLON (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
MALICIA (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
MILAREPA (It., v.o.) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
MORE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; v.f. (jusqu'à jeu.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'OR SE BARRE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention- Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
POUR QUI SONNE LE GLAS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
QUAND LES AIGLES ATTAQUENT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA REVUE DE CHARLOT (A.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) (jusqu'à Jeu.) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Panthéon, 5e (033-15-04), à partir de vendredi.
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

Les séances spéciales

ALICE'S RESTAURANT (A., v. f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), le 9 à 21 h.
AMERICAN GRAFFITI (A., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
L'AUTRE (A., **, v. f.) : Les Tourelles, 20e, le 6 à 17 h.
BEN ET BENEDICT (F.) : Olympic, 14e (542-67-43), 18 h. (sf S. et D.).
CALIFORNIA SPLIT (A., v. o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v. o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h. et 24 h.
LENNY (A., v. o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h. et 24 h.
NEWS FROM HOME (F.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S. et D.).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v. o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : *Lucernaire* 6e, 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h. et 24 h.

Les festivals

L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Mer. : A l'Est d'Eden ; J. : Abattoir 5 ; V. : Soldat bleu ; S. : Pat Garrett et Billy le Kid ; D. : la Fièvre dans le sang ; L., Mar. : On achève bien les chevaux.
CINEMA FRANÇAIS : La Pagode, 7e (705-12-15) : Mer. : la Règle du Jeu ; J. : la Marseillaise ; V. : la Kermesse héroïque; S. : l'Atalante; Zéro de conduite ; D., Mar. : Lola Montes ; L. : les Enfants du paradis.
EROTISME ART ET ESSAI (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). — I. : 13 h. 15 : Je, tu, il, elle ; 14 h. : *Johan* ; *15 h. 30* : *Sweet Movie* ; 17 h. 15 : Dehors, dedans ; 18 h. 45 : Maîtresse ; 20 h. 45 : le Jeu avec le feu. — II. : 14 h. 30 et 15 h. 45 : le Regard ; 17 h. : Sweet Love.
CLASSIQUES DU FILM NOIR (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) · Mer., J., V. : le Coup de l'escalier ; S., D. : l'Enigme du Chicago Express ; Ça commence à Vera Cruz ; L., Mar. : Pendez-moi haut et court.
H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Mer. : le Faucon maltais ; J. : le Mystérieux Docteur Clitterhouse ; V. : les Anges aux figures sales ; S. : la Comtesse aux pieds nus ; D. : le Port de l'angoisse ; L : Echec à la Gestapo : Mar. : Key Largo. — Action Christine, 6e (325-85-78) : Mer. : le Trésor de la Sierra Madre ; J., D., Mar : Accross the Pacific ; V. : Stand in ; S. : Passage to Marseille.
COMEDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Mer., Mar. : Born to dance ; J. : Dancing Lady ; V. : Banana Split ; S. : Ziegfeld Follies ; D. : Roberta ; L. : Broadway Melody.
GRANDS SPECTACLES (v.o) Broadway (16e) (527-41-16), Mer., V., D. : la Bible ; J., L. : Jésus-Christ super-star ; S., Mar., : Patton.
I. BERGMAN (v.o.), Racine (6e) (633-43-71), Mer. : Sourire d'une nuit d'été ; J. : Rêves de femmes ; V. : la Honte ; S. : Persona ; D. : le Septième Sceau ; L. : la Fontaine d'Aréthuse ; Mar. : le Silence.
ETRANGE (v.o.) Le Seine (5e) (325-95-99), 22 h., Solaris ; 24 h. 15, le Manuscrit trouvé à Saragosse.
P. PASOLINI (v.o.) Studio des Acacias (17e) (754-97-83), 16 h. : les Contes de Canterbury ; 20 h. le *Décaméron* ; 22 h., les *Mille et* Une Nuits.
CHATELET-VICTORIA (1er) (508-94-14). — I : 11 h. 50 (sf D.), la Grande Bouffe ; 16 h. 20, Vol au-dessus d'un nid de coucou : 23 h. (V. et S. à 0 h. 15), l'Epouvantail. — II : 12 h. (sf D.), les Mille et Une Nuits : 14 h., Satyricon ; 16 h. 10, Cria Cuervos ; 18 h. 15, Taxi Driver ; 20 h. 20 et 22 h. 40, le Dernier Tango à Paris ; V. et S. à 0 h. 45, Cabaret.
BOITE A FILMS (17e) (754-51-50) (v.o.). — I : 13 h., Pink Floyd à Pompéi; 14 h., Fellini-Roma; 16 h., Amarcord : 18 h.; le Lauréat ; 20 h., Carrie (V. et S., 0 h. 15) ; 21 h. 45, Satyricon. — II : 13 h., Jeremiah Johnson ; 14 h. 45, 1900 (prem. partie) ; 17 h. 30, 1900 (deux. partie) ; 20 h. 15, Mort à Venise ; 22 h. 30, Phantom of the Paradise ; V. et S. à 24 h., Délivrance.

Les exclusivités en province

AIX-EN-PROVENCE. — Cousin, cousine : Cézanne (26-04-06) ; les Dents de la mer : Cinévog (26-04-06) ; la Grande Java : Cézanne ; le Maestro : Cézanne ; la Maison de l'exorcisme : Mercœur (26-04-06) ; la Marche triomphale : Cézanne ; More : Cézanne ; Nous nous sommes tant aimés ; Cézanne ; Pain et Chocolat : Cézanne.
BORDEAUX. — la Dentellière : Marivaux (48-43-14) ; le Dernier Dinosaure : Ariel (44-31-17) ; Elisa, Vida Mia : Concorde (91-77-86) ; Frankenstein junior : Gaumont (44-13-38) ; Getaway : Ariel ; L'homme qui venait d'ailleurs : Gaumont ; les Insectes de feu : Français (52-69-47) ; le Juge et l'Assassin : Concorde ; Jerry chez les cinoques : Club (52-24-17) ; Jambon d'Ardennes : Gaumont ; Lawrence d'Arabie : Français ; Panique en plein ciel : Ariel ; Parfum de femme : Concorde ; Quand *les aigles attaquent* : Gaumont ; le Soldat bleu : Français ; Taxi Driver : Concorde ; les Trois Jours du Condor : Ariel.
GRENOBLE. — A nous les petites Anglaises : Gaumont (44-16-45) ; le Bataillon en folie : Stendhal (96-34-14) ; Cannonbal : Stendhal ; la Conquête de l'Ouest : Ariel (44-22-16) ; Emmanuelle : Stendhal ; Frankenstein junior : Gaumont ; L'homme qui venait d'ailleurs : Gaumont ; Horizons en flammes : Gaumont ; Jambon d'Ardennes : Gaumont ; Malicia : Grand Place (09-67-10) ; Nous nous sommes tant aimés : Club (44-53-24) ; Planète interdite : Grand Place ; la Sentinelle des maudits : Gaumont ; Schizo : Paris (44-05-27) ; la Vallée : Club ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Club
LILLE. — A nous les petites Anglaises : Ariel (54-68-35) ; Angélique, marquise des Anges : Ariel ; César *et Rosalie : Ariel* ; la Dentellière : Pathé (57-32-71) ; le Fantôme de Barbe-Noire : Ariel ; Frankenstein junior : Métropole (51-21-12) ; Frissons d'outre-tombe : Métropole ; Getaway : Capitole (54-78-46) ; le Maestro : Pathé ; Quand les aigles attaquent : Pathé ; Servante et Maîtresse : Ariel ; Soudain les monstres : Concorde (57-22-05) ; Suspiria : Splendid (56-46-16) ; Salo : Ariel ; Tommy : Métropole ; *Une si gentille petite fille : Cinéac* (55-02-01) ; Un flic sur le toit : Rita (55-23-57)
LYON. — L'An 01 : C.N.P. Lyon (27-26-25) ; l'Apprenti salaud : U.G.C. Part-Dieu (62-68-04) ; Broadway Melody : C.N.P. Lyon ; Cabaret : Fourmi (60-84-89) ; la Conquête de l'Ouest : U.G.C. Concorde (42-15-41). U.G.C. Part-Dieu ; Crash : U.G.C. Scala (42-15-41), U.G.C. Part-Dieu ; la Dentellière : Pathé (42-61-03) ; les Diables : Fourmi ; les Douzes Salopards : Bellecour (37-09-05) ; Emmanuelle : U.G.C. Concorde ; En route pour la gloire : C.N.P. Villeurbanne (68-23-07) ; l'Emmerdeur : Gémeaux ; le Fantôme de Barbe-Noire : U.G.C. Part-Dieu ; Festival Bronson : Tivoli (37-33-25) ; Festival Woody Allen : C.N.P. Lyon ; la Fiancée du pirate : Pathé ; Flic Story : Paramount (42-01-53) ; Frankenstein junior : Gémeaux ; *les Grandes Vacances* : Comœdia (58-58-98) ; le Graphique de Boscop : C.N.P. Lyon ; l'Homme qui venait d'ailleurs : Tivoli ; Horizons en flammes : Pathé ; Il était une fois dans l'Ouest : Ambiance (28-14-84) ; Jambon d'Ardenne : Pathé ; Jabberwocky : Canut (28-34-91) ; la Jeune Lady Chatterley : Paramount ; le Juge Fayard, dit le shériff : C.N.P. Villeurbanne ; Monty Python, sacré *Graal : Canut* ; *Mort à Venise* : Fourmi ; Panique en plein ciel : U.G.C. Scala ; le Passager de la pluie : Royal (37-31-49) ; la Pluie du diable : Tivoli ; Quand les aigles attaquent : Comœdia ; le Retour des Monty Python : C.N.P. Lyon ; L'une chante, l'autre pas : C.N.P. Grolée (37-38-87) ; Un été 42 : U.G.C. Part-Dieu ; Un taxi mauve : U.G.C. Part-Dieu, U.G.C. Concorde ; les Vacances de M. Hulot : C.N.P. Grolée.
MARSEILLE. — L'Aventure, c'est l'aventure : Ariel (33-11-65) ; Cannonball : Capitole (48-27-64) ; Car Wash : Chambord (77-15-24) ; la Castagne : Capitole ; la Conquête de l'Ouest : Capitole ; Crash : K7 (48-42-79) ; la Dentellière : Paris (33-15-59) ; le Fantôme de Barbe-Noire : K7 ; Festival Bronson : Pathé (48-14-45) ; Frankenstein Junior : Pathé ; Getaway : K7. Drive in (54-16-00) Harold et Maude : Chambord ; L'homme qui venait d'ailleurs : Rex (33-82-57) ; Jambon d'Ardenne : Rex ; Jeremiah Johnson : Ariel ; le Jour de gloire : Majestic (33-38-32) ; 1900 (1re partie) : Breteuil (37-75-89) ; Nous nous sommes tant aimés : César (37-12-80) ; Phantom of the Paradise : César ; la Pluie du Diable : Pathé ; Providence : Breteuil ; Quand les aigles attaquent : Pathé, Chambord ; *la Sentinelle des maudits* : Pathé ; les Sorciers de la guerre : Capitole, César ; Un taxi mauve : Hollywood (33-74-93) ; Un été 42 : Capitole ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Paris ; Zardoy : Breteuil.
NICE. — American Graffiti : Concorde (88-39-88) ; la Castagne : Forum (88-55-80 ; Délivrance : Rio (85-86-95) ; 2001, l'Odyssée de l'espace : Rio ; la Dentellière : Méliès (55-37-27) ; *les Dix Commandements* : Rialto (88-08-41) ; la Fiancée du pirate : Concorde ; *Harold* et Maude : Méliès ; Histoire d'O : Aiglon ; l'Ile du docteur Moreau : Variétés (87-74-97) ; le Juge et l'Assassin : Paramount (87-71-60) ; le Magnifique : Escurial (88-10-12) ; Malicia : Avenue (88-87-79) ; Salo : Rio ; Un taxi mauve : Paramount ; les Vacances de M. Hulot : Méliès ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Mercury (55-32-31).
STRASBOURG. — Les Canons de Navarone : A.B.C. (32-17-66) ; la Dentellière : Rit's (32-45-51) ; Emmanuelle : Rit's ; Flic Story : Capitole (32-13-32) ; Frankenstein Junior : Kléber (32-19-83) ; Indomptable Angélique : Vox (32-15-11) ; la Jeune Lady Chatterley : Rit's ; le Piège : Ariel : Woodstock : Rit's
TOULOUSE. — Cannonball : Ariel (08-07-14) ; Les diamants sont éternels : *Ariel* ; *En voiture, Simone* : Américains (61-21-94) : L'homme qui venait d'ailleurs : Gaumont (21-49-58) ; Frankenstein junior : Nouveautés (22-58-23) ; Jambon d'Ardenne : Gaumont ; Keoma : Gaumont ; Little Big Man : Nouveautés ; Love Story : Trianon (62-87-84) ; Madame Claude : Gaumont ; Malicia : Nouveautés ; Monsieur Klein : Américains ; Parfum de femme : Nouveautés ; Permis de conduire : Nouveautés ; la Pluie du diable : Gaumont ; Panique en plein ciel : Variétés (21-78-71) ; Quand les aigles attaquent : Nouveautés ; Sœurs de sang : Variétés.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

DARWIN AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Morale et sélection naturelle

Le « dossier de l'écran » consacré mardi 2 août par Antenne 2 à Darwin a été en tout point remarquable La qualité a été soutenue du début à la fin, bien que le débat ait pu parfois paraître difficile à des téléspectateurs peu au fait des problèmes de l'évolution et de ses conséquences philosophiques.

En préambule, le film anglais a réussi, en présentant la vie de Darwin d'une manière certes romancée, mais toujours exacte, à faire pénétrer le néophyte dans la problématique de l'évolution. Son didactisme aurait pu paraître primaire si l'intérêt n'avait pas été soutenu par la beauté des images : les animaux sont, on le sait, des acteurs incomparables.

Le débat a été un peu lent à démarrer dans la mesure où le film posait un problème aujourd'hui dépassé : l'opposition entre la création du monde telle qu'elle est décrite dans la Bible — Dieu faisant apparaître l'une après l'autre les différentes espèces animales — et la théorie de l'évolution selon laquelle les êtres vivants descendent les uns des autres. Ce fut, pourtant, l'occasion pour le pasteur anglican Roger Greenacre d'apporter d'intéressantes précisions historiques sur les réactions de l'Eglise d'Angleterre aux théories de Darwin. Elles furent très modérées

La suite de la discussion a comporté deux volets, étroitement complémentaires. L'un touchait l'utilisation strictement scientifique de l'apport principal de Darwin à la théorie de l'évolution : l'affirmation que seul les « meilleurs » survivent et transmettent à leur descendance leur patrimoine génétique, ce que l'on appelle communément la sélection naturelle.

Les trois scientifiques présents n'avaient pas la même attitude sur cette question. Un seul, M. André Langaney, maître de conférences au Muséum d'histoire naturelle, en était un partisan convaincu. Il a défendu avec constance les thèses de Darwin, rajeunies grâce aux apports scientifiques ultérieurs (en particulier sur l'hérédité).

Le professeur Grassé, membre de l'Académie des sciences, sans nier l'existence de la sélection naturelle, estime qu'elle n'est pas suffisante pour expliquer l'évolution. M. Albert Jacquard, chef du service de génétique à l'Institut national d'études démographiques, était le représentant d'une tendance nouvelle — qui vise à minimiser l'influence de la sélection naturelle. Il était, sur ce plan, soutenu, mais pour d'autres raisons, par le sociologue Edgard Morin

Déterminé par le milieu

Il est, en effet, rapidement apparu que l'opposition manifestée à la théorie de la sélection naturelle par MM. Jacquard et Morin trouvait ses fondements dans des raisons morales. M. Jacquard a dénoncé, à juste titre, le danger qu'une telle conception peut faire courir à l'humanité quand elle est appliquée dans le contexte social — ce qu'il a appelé « darwinisme social ». D'une manière très schématique, la théorie de la sélection naturelle donne raison aux plus forts : eux seuls ont finalement le droit d'avoir une descendance La lutte pour la vie condamne les plus faibles. Elle se trouve donc en opposition avec la « charité chrétienne » et l'aide aux déshérités qui est un des fondements de notre morale actuelle. Les justifications du capitalisme, par cette théorie d'origine biologique, peuvent ainsi être dangereuses. Mais, comme le faisait remarquer le professeur Grassé, il est faux de limiter au capitalisme les applications des idées de Darwin dans le domaine social. Lénine et les fondateurs du communisme en URSS n'étaient-ils pas, eux aussi, et sur le plan politique, des partisans de la théorie de Darwin, mais la transposant cette fois sur le plan de la lutte des classes ?

Les téléspectateurs — l'émission étant engeristrée — n'ont pas eu l'occasion de poser des questions par téléphone. Mais le petit groupe d'entre eux qui, dans une autre salle, avaient suivi l'émission et pouvaient interroger les participants au débat ont su le clore avec une question restée sans réponse : dans quel sens va l'évolution et que nous prépare-t-elle pour l'avenir ?

Comme l'avait précisé peu de temps auparavant M. Langaney, pour Darwin, le sens pris par l'évolution ne relève d'aucune métaphysique. Il est déterminé par les conditions du milieu. Mais peut-être, pour la première fois dans l'histoire de la Terre, un être vivant — l'homme — va-t-il réussir à influer sur son cours en choisissant et en modifiant consciemment le milieu dans lequel il vit

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

MERCREDI 3 AOUT

CHAINE I TF 1

20 h 30, Serie policière : Désiré Lafarge prend le train, d'A Franck et J.-P Gallo Avec R. Baillet, J Decourt

Suite des aventures de l'« anti-héros ». Le voici à la retraite, et pris en otage

22 h., Médicale · Indications, prod. I Barrère, P Desgraupe et E Lalou.

Les secours d'urgence, la chirurgie de la prostate par le froid, etc...

23 h., Journal

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Serie americaine : Un shérif à New-York ; 21 h 55 Magazine d'actualité · Question de temps.

Avec M. Michel d'Ornano (voir Tribunes et débats).

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE JEUNE CASSIDY, de J Ford et J Cardiff (1964), avec R. Taylor, M. Smith, J Christie, J Evans, M. Rergrave (Rediffusion)

La vie difficile, les révoltes et les luttes d'un ouvrier irlandais qui deviendra l'auteur dramatique Sean O'Casey.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Panorama de la création musicale contemporaine aux Etats-Unis. *Musique pour le théâtre* 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac, par J Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Rencontre à La Rochelle

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Des Alpes au Caucase chants traditionnels hongrois ; 21 h., Echanges internationaux : Mozart, Mendelssohn L. Boulanger, par l'Orchestre symphonique de Boston, direction Ch Munch et N Boulanger ; 23 h 15 Jazz : hommage à John Coltrane ; 0 h 5, Feuilleton « les Fouleurs de paroles » : 0 h. 10, Concert de minuit . 1 h. Couvre-feu

JEUDI 4 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h., Journal ; 14 h., Objectif santé ; 14 h. 10, Téléfilm : Et pourtant, on s'aime, d'E. Freeman et K. Tunberg, real. M. Gordon , 17 h. 55, Spécial jeunes ; 18 h. 15, Série : Le grand saut périlleux (rediff.) ; 19 h. 45, Candide caméra ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série . L'appel de l'or (d'après J. London, adapt W Ulbrich) ; 21 h. 58, Musique : Bel canto (Colette Boky).

Une soprano canadienne attachée au Metropolitan Opera de New-York.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., FILM : LA HONTE DE LA FAMILLE, de R. Balducci (1969), avec M. Galabru, R. Varte, M. Dax, Cl. Rollet, D Evenou, P Préboist. (Rediffusion.)

16 h. 45, Documentaire : Quarante ans d'exploration française, prés B. Flornoy, J. Rouch et P Tchernia ; 17 h. 35, Documentaire : La vie des insectes (l'histoire de la mouche), prés. G. Calderon ; 18 h., Dessins animés . 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h 45, Souvenirs : La joie de vivre ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM . CHARLIE ET SES DEUX NENETTES, de J Séria (1973), avec S Sauvion, J Goupil, N Drivet, J.-P Marielle, J Mauvais.

22 h., Série de l'INA · Autocritique 68-75. (Le futur antérieur), de M.-Cl. Schaeffer.

22 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes : Ulysse ; 20 h., Jeux.

20 h. 30, FILM (cycle cinéma français 1968-1976) : LE SOLDAT LAFORET, de G. Cavagnac (1971), avec R. Van Hool, C. Rouvel, F. Rabal, P. Sardou, B. Haller, J Rispal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Peuples, pays, civilisations, par C. Hudelot, P. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Journal intime, par J Peignot (rediffusion) ; à 8 h. 32, Les intellectuels et la politique ; 8 h. 50, En étrange pays : 9 h 7, Les Pérégrins d'autrefois . « le Président de Brosses », avec F Chaumette et F. Kanel ; « Aquarium », par J Pivin : 9 h. 30, Semaine africaine : Le Cameroun ; 11 h. 2, Les tournois du royaume de la musique ; 12 h 45, Panorama ;

13 h 30, Entretiens avec Jacques Février ; 14 h., « la Guerre et la Paix », de Tolstoï, adaptation G. Govy musique d'Ivan Semenoff, réalisation René Jentet (rediffusion) ; 14 h 45, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 47, Deux heures pour comprendre ; 17 h. 32, Jeunesse de la musique ; 18 h. 30, Peinture ancienne un musée, un chef-d'œuvre ; 19 h. 30, Feuilleton . Une certaine France de mon grand-père .. « la Becquée », de R. Boylesve, adaptation M. Ricaud, avec L. Lemercier, M Barbulée, J. Martinelli ;

20 h., « Kean, ou désordre et génie », d'A. Dumas, avec J.-C. Drouot, J.-P Andréani, F Perrin, réalisation G. Peyrou ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Rencontres de musique contemporaine à La Rochelle.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Summertime ; 9 h 2, Points cardinaux (l'art) : « Quatuor n° 2 » et « Scènes de village » (Bartok) ; 10 h., Cicernella . chants traditionnels italiens, Monteverdi, Vivaldi : 12 h., La chanson : Made in U.S.A. ; 12 h 40, Jour « J » de la musique ;

13 h., Les classiques du jazz ; 13 h 30, Musique à la lettre ; 14 h., Paysages d'estive Motets profanes médiévaux, Mozart , 16 h 2, Le livre des mélanges métamorphose de la viole (anonyme espagnol, Telemann Vivaldi) ; suivi de Musique française (Saguer, Chaynes, Delannoy) , suivi de : Paysages parisiens (Leonin, Mauduit, Couperin, Gossec) . 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz ; 19 h 45, Jeunes solistes ;

20 h 30, Des Alpes au Caucase La foire au mariage du mont Gaïna (musique traditionnelle de Transylvanie) ; 21 h 15, En direct du festival de Salzbourg · récital de piano Mark Zelter (Haydn, Ravel, Prokofiev, Liszt) ; 23 h. 15, Jazz : hommage à John Coltrane ; 0 h 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Citations pour un voyage : « Non improvisations » et « Variations baroques » (L Foss) ; « Lulu », extraits (A. Berg) ; *« Ombres »* (A. Boucourechliev) ; *« Ludwig van »* (M Kagel) ; « Variations sur un thème de Purcell » (B Britten) ; 1 h. 40, Couvre-feu

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 3 AOUT

— *M. Christian Beullac*, ministre du travail participe au journal d'Antenne 2, à 20 heures.

JEUDI 4 AOUT

— *L'attentat perpétré contre le général de Gaulle au Petit-Clamart* est le thème d'« *Histoire d'un jour* » *de Philippe Alfonsi*. L'émission comprend des témoignages de Me Jacques Isorni, avocat à la cour d'appel de Paris (qui fut le défenseur notamment de Philippe Petain et de Robert Brasillach), du général Raoul Salan, ancien commandant en chef des forces en Algérie et chef de l'O.A.S., et de M. Gaston Monnerville, membre du Conseil constitutionnel, ancien président du Sénat. Sur Europe 1, à 14 heures.

Le Monde de L'ÉTÉ

A RIS-ORANGIS

Les vacances d'une vieille dame

UNE résidence à Ris-Orangis, dans la banlieue sud de Paris. En lettres d'or sur fond noir, la raison sociale de l'établissement : *« Le Manoir-Séjour-Retraite. »*

C'est plutôt un ensemble de pavillons à un ou deux étages, à demi dissimulés sous les arbres. Le parc est joli, 4 400 mètres carrés de verdure ; des chaises pliantes sont disposées avec soin au croisement des allées.

C'est là que, depuis trois ans, Mme Mathilde P..., ancienne institutrice à Paris, passe ses vacances d'été. « *A vrai dire,* précise-t-elle, *je connais la maison depuis longtemps. J'y venais voir des proches parents retraités. Ils y étaient bien. Ils se sont éteints doucement ici-même, sous les frondaisons.* »

Aujourd'hui, c'est au tour de Mme P... de prendre du bon temps, d'écouter les chants d'oiseaux quand il y a du soleil, et de lire les journaux ou quelque roman « *dont les lettres soient assez grandes parce que je ne vois plus aussi bien qu'avant* ».

M. P... s'exprime avec distinction. Elle a quatre-vingt-quatorze ans. Un âge qu'elle ne paraît pas, et qu'elle n'avoue qu'après quelques coquetteries. Un visage fin sous les beaux cheveux en fils d'argent. Ses yeux plissés, pleins d'indulgence, brillent avec amusement dès qu'elle évoque son passé. « *Vous savez, j'ai beaucoup voyagé !* » Elle a vécu plusieurs années en Tunisie avec feu son mari, colonel d'infanterie coloniale, quand Pierre Loti faisait rêver les dames autant que les jeunes filles.

Le grand exode

A présent, la vieille institutrice ne rêve plus qu'au retour des siens, surtout des plus jeunes : elle a deux arrière-petits-enfants âgés de deux et trois ans. Son fils, polytechnicien, est chef d'entreprise, et sa fille est une alerte grand-mère d'une soixantaine d'années, agrégée de sciences. En somme, une famille heureuse, et qui a quelques moyens.

Dans cet établissement privé, où il a vingt-deux employés pour quarante-cinq pensionnaires, plus trois infirmières vacataires, une kinésithérapeute et deux médecins visiteurs, le prix de journée avoisine une centaine de francs. Ce prix, fixé par la préfecture, est deux fois moindre que celui des établissements publics, mais il n'est pas remboursé par la Sécurité sociale.

« *Mes enfants,* explique Mme P..., *sont tous en vacances dans le Forez, où ils occupent une grande maison. Je pense qu'ils sont plus heureux là-bas sans moi.* » Elle ajoute, sans amertume : « *C'est déjà bien assez que je leur impose ma présence le reste de l'année. D'ailleurs, moi-même, j'ai envie de me reposer un peu et je suis trop vieille pour voyager.* »

Comme environ 60 % des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, Mathilde P... ne part pas en vacances. Encore faut-il s'entendre sur la signification de *ce mot magique, différente* selon les âges, les classes sociales et le type de loisirs accessibles. Pour les statistiques officielles, le mot « *vacances* » revêt en effet un sens très élargi : celui d'une absence de plus de quatre jours, chaque année, hors du domicile habituel.

Des « privilégiés »

Le grand exode estival aggrave la solitude de ceux qui restent dans les villes. Bien sûr, on ne dit plus que les vieux, les infirmes, les sourds ou les aveugles sont seuls — notre société a peur des faits, et plus encore des gens qu'elle rejette des circuits de consommation. — mais on affirme que le troisième âge doit prendre en charge ses propres loisirs, autant que les personnes handicapées, les mal-entendants ou les non-voyants. Il y a loin parfois, de la théorie à la réalité.

Dans cette maison, sur l'ensemble des résidents, 10 à 15 % seulement ne sont là que pour l'été, et ce sont des « privilégiés ». Les autres, pour plus des deux tiers, sont « fatigués » ou semi-invalides. Bien peu sont capables, comme Mme P..., de mener à bien une conversation courante. « *Cela tient sans doute,* explique le directeur, M. Gustave Baslé, *au fait que les vieillards ne viennent chez nous qu'à un âge plus avancé qu'autrefois.* »

M. Baslé a soixante-dix ans, *mais il conserve l'allure sportive* d'un gentleman quinquagénaire. Il est président-fondateur du Groupement national des établissements de gérontologie et de retraite (*) : « *J'ai créé cette association,* affirme-t-il, *pour donner un label aux cent dix maisons privées qui en font partie. Nous rejetons impitoyablement les exploiteurs et les mystificateurs du troisième âge. Il en existe, hélas ! beaucoup.* »

Au Manoir, la vie quotidienne déroule son fil paisiblement, loin des pétarades de la ville. Petit déjeuner à 8 heures — « *mais on se lève quand on veut* ». — repas de régime et déjeuner ordinaire à midi, servis par de jeunes Antillaises, goûter à 16 heures « *avec les amies* », dîner à 18 heures, parties de cartes et soirées de télévision, entre dames et demoiselles. « *Une ambiance familiale* », dit le directeur. « *Le soir,* confie Mathilde, *je lis mon courrier, car je reçois souvent des lettres de ma famille Puis je me couche assez tôt. Je n'ai pas amené mon téléviseur pour ne pas déranger mes voisines.* »

Quelle autre animation ? « *Nous avons essayé,* soupire M. Baslé. *Les jeunes élèves d'une école d'animatrices sont venues faire un stage chez nous. Au bout d'un mois, elles repartaient découragées. Elles avaient dix-huit ans. Nos pensionnaires ne réagissaient pas.* »

Combien de temps encore pour les vacances de Mme P... ? « *Jusqu'au 15 septembre* », répond-elle « *Jusqu'au 15 octobre,* corrige le directeur. *J'ai reçu une lettre de vos enfants ce matin.* »

Mme P... paraît un peu étonnée, puis déclare : « *Oui, je me souviens.* »

JEAN BENOIT.

(*) 35-37, rue Edmond-Bonté, *91130 Ris-Orangis.*

FLANERIES

Prions pour les Saintes-Maries-de-la-Mer

ICI, pas de salut. Nulle échappatoire. Bronzer ou s'en aller S'allonger ou fuir Si vous n'avez pas ce teint fondu, brique ou langouste trop cuite qui sied tellement aux beautés nordiques, si vous ne parlez ni allemand, ni anglais, ni flamand ; si vous n'aimez ni les pizzas trop cuites ni les pans bagnat trop mous ni la bière trop chaude ; si vous redoutez, pauvres poètes, les effluves mélangés de poulet rôti et de vespasiennes pirates, de frites graisseuses et de crêpes huileuses : bref, si vous n'éprouvez qu'un goût modéré pour la promiscuité babylonienne des campings ou pour l'ardeur sauvage d'un soleil de plomb, alors oui, partez Dans le cas contraire, vous restez.

Après tout, ce n'est pas si mal les Saintes. Plus tout à fait ce que l'on a connu, certes non ; de ce bout de terre au bout du marais, dans ce pays charmant et jalousement fermé sur ses petites maisons de pêcheurs, on avait gardé un tout autre souvenir Comme si cela avait été un paradis coloré, tout bruissant de la rumeur des guitares sèches et de chants gitans à la veillée, une espèce de terre sacrée, de refuge tranquille où les premiers nudistes allaient disputer aux derniers ornithologues les dunes sauvages.

Les temps ont changé, semble-t-il On a enfermé, réserve nationale, les oiseaux pour les protéger des hommes. Et voilà, aujourd'hui, qu'on enferme les hommes, pour leur plus grand plaisir, dans une curieuse et immense réserve apache face à la mer · un camping sauvage officieusement, mais les affaires sont les affaires, avec droit de péage. A l'entrée de ces immenses étendues, plusieurs kilomètres de long, un de large, plates comme la main et moins faites de sable que de terre séchée, la municipalité a installé une espèce de guitoune. Là, un monsieur galonné et assis sur une chaise distribue sans sourciller des bons de paradis à 4 F. Prix d'un passage de voiture, et il en passe probablement plusieurs milliers, surtout allemandes, par jour.

Poste franchi, panneaux lus — « Camping toléré, naturisme autorisé ». *— vient l'ivresse de la liberté et des grands espaces. Enfin presque. Faut faire son trou dans une furieuse course à la mer, les premiers installés seront les premiers servis. Faut créer et défendre son territoire de service, un peu comme un brochet dans une rivière, désigner les corvées d'eau (il y a heureusement un robinet à quelques kilomètres), les corvées de tinette, là encore faire son trou. Faut s'installer pour une nuit ou pour quinze, se battre avec le mistral, les moustiques ou le transistor du voisin.*

Mais aussi quel plaisir : se bronzer enfin, se cultiver amoureusement, heure après heure, un teint cuivré ou, diraient les dermatologues, gens bien pessimistes, quelques bonnes rides, si ce n'est un beau petit cancer de la peau. Sinistres prophètes : ici l'on bronze et presque gratis, un peu comme sur un immense étalage. A droite, rissolent doucement ceux qui portent un maillot. A gauche grillent plus franchement ceux qui n'en supportent plus. A droite comme à gauche, c'est le mouvement éternel de la broche solaire, pile et face, face et pile.

L'obsession, la vraie, la seule : bronzer, être plus noir ou plus rouge que le voisin ou la voisine, tous avantages, parfois avantageux, au vent. Les Saintes sont devenues une entreprise de tannage pour Walkyries ou pour brugnons, dans une course à l'astre roi, du levant au couchant. Certes, il peut se faire qu'on s'y distraie, qu'on joue aux boules, au ballon ou à l'amour, qu'on pêche, qu'on se baigne, qu'on mange, qu'on dorme peut-être même. Futilités, prétextes, ruses On est là pour bronzer, alors, hein, pas de répit !

Si, d'aventure, il arrive que le soleil « leur tape sur la cafetière au print, *dit un indigène,* de les rendre fadas, tous ces criquets », *il reste le refuge : le village.*

Allons boire un pot chez Boisset, sous la tonnelle de jonc séché, peut-être qu'il y aura des guitaristes à entendre et quelques belles filles à reluquer. Filons dans les manades faire un tour de manège sur un de ces canassons blanc sale du marais. Confions notre main à une gitane en patrouille, peut-être bien qu'elle saura y lire tout ce que ces gens à côté semblent ignorer : on sera riche, promis au plus bel avenir et au plus grand succès... Et puis, vous là, zut, si vous n'aimez pas cela, n'en dégoûtez pas les autres.

Certes non ! Mais ces Saintes-Maries-de-la-Mer ? Prions pour elles.

PIERRE GEORGES.

LE RAID DES PYRAMIDES

Les nouveaux coursiers du désert

ILS sont cent, depuis lundi, à avoir choisi des vacances « *pas comme les autres* », harnachés, équipés, casqués, qui vont tenter pendant le mois d'août de rallier à moto Assouan, *la Haute-Egypte et retour,* soit une gentille escapade de 10 000 kilomètres. Quand on sait que la fiabilité d'une moto n'atteint pas encore celle d'une voiture, les motards et leurs passagères peuvent s'attendre à pas mal de surprises en participant à ce troisième rallye réservé aux possesseurs de B.M.W et organisé par l'importateur de la marque en France.

Le trajet initial, par la Tunisie, la Libye et l'Egypte a dû être abandonné en raison des conditions difficiles de passage de la frontière entre ces deux pays. C'est finalement par l'Allemagne, la Yougoslavie et la Grèce qu'ils rejoindront, après une traversée en bateau, Alexandrie. A vrai dire ce sera alors le départ des « vraies difficultés ». Auparavant, ils auront pu éprouver la solidité de leurs machines et éventuellement changer quelques pièces lors du passage à Munich au siège de l'usine. Ensuite, la chaleur et les routes déjà tourmentées des Balkans achèveront d'éliminer les moins endurcis et d'encourager les plus volontaires. Car c'est bien de la volonté qu'il faut pour se lancer dans pareille expédition. Ce qu'ils veulent prouver ? Individuellement pas grand-chose, sinon rapporter des souvenirs et bien des sujets de conversation pour la morte-saison motocycliste.

Car tout dans la vie des motards tourne autour de leurs engins. Certains, quand ils ont quitté Paris, lundi, n'avaient pas fini de payer les traites d'une moto qui finira peut-être dans quelque fossé ou ensablée dans le désert.

Quant aux frais de participation au rallye, ils s'élèvent pour chaque moto à au moins 4 000 francs en partant seul et a plus de 5 000 francs si on emmène un ou une passagère derrière soi. En contrepartie, B.M.W. et le ministère du tourisme égyptien ont bien fait les choses, et les motards, encadrés par une assistance médicale et mécanique, remonteront le Nil jusqu'à Assouan, où pour le final les Egyptiens ont prévu une soirée à Sahara City... Tout un programme.

Les participants viennent d'un peu partout et n'ont, en fait, de commun que leur amour pour la belle mécanique et le tourisme au long cours. C'est le cas de Jean-Pierre V..., dix-neuf ans, mécanicien d'avions. Il est sûr de tenir jusqu'au bout, car, a-t-il précisé, il a procédé comme dans son travail, et sa moto « marche comme un avion ». Ce qui fait sourire le doyen de l'expédition, René Maillard, un boulanger d'Achères, qui, à cinquante-huit ans, compte bien « *prouver à tous ces jeunots* » que les vieux aussi savent conduire une moto.

Les femmes sont une trentaine. Parmi elles Anne-Marie, une institutrice de Cannes qui a potassé tous les guides sur l'Egypte et qui essaye d'y intéresser son mari, sapeur-pompier de vingt et un ans. Car il y aura, certes, avant tout la moto dans cette aventure, mais il y aura aussi la découverte de l'Egypte et des Egyptiens, peut-être un peu surpris de voir défiler dans la poussière ces nouveaux coursiers du désert

PATRICE VANONI.

FEUILLETON - N° 21 — 4 AOUT 1977

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Alors qu'elle était en promenade avec un couple d'amis, Waltchak et Kholawitski, Maya a « obligé », en le défiant, Waltchak à tuer de sang-froid un écureuil qu'il avait recueilli. Ce geste fait brutalement prendre conscience aux deux jeunes gens de leur cruauté mutuelle, et une violente bagarre les oppose dans la forêt. Maya, humiliée et épouvantée, regagne discrètement sa chambre, refusant de voir Kholawitski, qui retourne au château.

MAIS que se passait-il au château, colosse *millénaire* qui, dans la nuit tombante, dressait au milieu des eaux son redoutable étagement de pierre, masse énorme de *murs solitaires et fiers entre lesquels,* parmi les ruines d'une splendeur passée et les vestiges de fastes révolus, passion, peur et folie menaient la danse ?

Grégoire, profitant de l'absence du secrétaire, révélait à Skolinski les secrets de Myslotch. Le professeur écoutait *son récit* d'une oreille attentive. Sans cesse, le vieux serviteur jetait des regards inquiets derrière lui. Il ne semblait parler qu'à contre-*cœur* et Skolinski devait lui arracher chaque mot, le presser constamment de questions.

« Je ne sais pas grand-chose, avan*çait prudemment le valet de chambre,* mais je dirai tout ce que je sais, comme à la sainte confession.

» J'étais encore tout petit quand *je suis entré au château. J'aidais* déjà à la cuisine du temps du défunt prince. Le prince Alexandre, l'actuel seigneur de Myslotch, a grandi avec moi, car *nous étions* presque du même âge. Il n'était pas encore question de revenants.

» Le château ne fut hanté que plus tard — bien plus tard... A mon idée, il faut remonter à l'arrivée du petit François, valet de pied et fils de Monsieur. Mais ce que j'en dis...

— Le prince a donc été marié ? demanda Skolinski.

— Oui. Seulement, sa femme est morte sans lui donner d'enfant. Ce fils, il l'a eu d'une autre. C'est du moins ce qu'on dit. Mais reprenons dans l'ordre :

» Il y a quarante ans de cela, un gamin se présenta au château avec une lettre pour le prince. Il refusa de dire qui l'envoyait. Le prince partit cette même nuit, pour ne revenir qu'au bout de deux jours. Passé une quinzaine, il me fait venir dans son cabinet. L'enfant qui avait apporté la lettre se trouvait là : « Grégoire, m'an-
» nonça le prince, ce gamin me plaît.
» Prenez-le à la cuisine. C'est un
» orphelin, dit-il, il n'a ni père ni
» mère. Je le prends sous ma protec-
» tion. »

» Et il resta au château. C'était alors un mioche de douze ans, pas *futé pour deux sous. Quand je lui* demandai qui étaient ses parents, il me répondit que son père travaillait comme fumiste et que sa mère venait *de mourir.* Il s'appelait Sikorski, mais d'aucuns assuraient que c'était le fils du prince Pourtant. Monsieur ne s'occupait guère de lui...

» *Quand il a grandi,* il a touché des gages, et Monsieur me l'a donné comme aide A mon avis, ce Sikorski s'était déjà aperçu que le prince avait des *raisons particulières* de le garder au château. On s'était sûrement chargé de lui dire qu'il était son fils. D'ailleurs, il ressemblait à Monsieur.

» *Il lui ressemblait même de plus* en plus, avec l'âge. C'était le même nez, les mêmes yeux, jusqu'à la voix, pareille à s'y méprendre. Et bien *tourné avec ça.*

» Le prince voyait tout cela, mais il avait honte de ce serviteur qui lui ressemblait comme deux gouttes d'eau. *Bourrelé de scrupules, pudibond* comme il était — lui qui fuyait les gens et restait toujours sur son quant-à-soi, — il lui pesait de voir ainsi sa faute éclater au grand jour...

» Il faut ajouter que, quand Sikorski s'aperçut de cette ressemblance, il prit de l'assurance. Sans oser encore l'affronter, il s'était mis dans la tête de se faire reconnaître par le prince.

» Combien de fois n'est-il pas venu à la cuisine me dire que cette humiliante situation allait bientôt prendre fin et que le prince devait le reconnaître !

» Un jour, il alla le trouver. Doux Jésus ! Le prince entra dans une colère noire et le traita de tous les noms. On l'entendait crier jusqu'en bas : « L'in-
» solent ! clamait-il à tous les échos.
» Sors d'ici à l'instant ! Hors de ma
» vue ! Et que je ne te revoie plus !
» Quelle odieuse imposture ! »

» François demanda pardon, jura ses grands dieux qu'il ne recommencerait plus. Monsieur lui permit de rester au château. François semblait avoir renoncé à ses projets. Il avait peur du prince et fila doux quelque temps.

» Trois mois plus tard, je m'en souviens comme si c'était hier. François *arrive à la cuisine. Il n'était plus le* même. Il souriait d'un air à la fois mielleux et mauvais qui me saisit. »

Grégoire baissa la voix et se signa furtivement.

« C'est alors que tout a commencé, déclara-t-il solennellement, et que le Diable s'en est mêlé !

» *Il arrive donc* à la cuisine et me déclare « Le moment est venu de
» régler mes comptes ! »

» Je lui demande : « De régler tes
» *comptes* avec qui ? » Il me répond :
« Avec le prince, mon père. » Moi :
« Fais attention qu'il ne te chasse
» pas à coups de pied cette fois. »
C'est vrai, il finissait par m'agacer avec ces parleries. Il se contenta de sourire et me dit : « Il ne me chas-
» sera pas, même s'il le désire.

» — Et *pourquoi se gênerait-il* ?

» — Parce qu'il m'aime.

» — Ah oui, je lui fais. Et il te
» manquera une bonne volée de bois
» vert pour en être sûr !

» — Vous n'avez qu'à venir cette
» nuit dans ma chambre, Grégoire, et
» vous verrez de vos propres yeux
» qu'il m'aime. »

» J'étais intrigué, bien sûr, et, la nuit, je me postai derrière la porte comme il m'avait dit. Soudain, je vois arriver le prince, pieds nus et sans bruit. Il s'approche du lit, une bougie à la main. Il s'arrête près du lit où dormait François et le regarde longuement, soupire, se murmure quelque chose à lui-même, puis se met à lui passer doucement les doigts dans les cheveux — et des larmes inondent son visage, il le cajole et sanglote, alternant pleurs et caresses...

» Ensuite, il s'éloigne, puis revient de nouveau près de lui, réitérant ses attentions avec de tels élans de tendresse paternelle... tant d'amour, que de ma vie je n'avais rien vu de pareil.

» Et l'autre canaille restait couchée à faire semblant de dormir, et, par moments, de ronfler. Quand il en a eu assez, il a fait un mouvement, comme s'il bougeait dans son sommeil, et le prince a aussitôt pris la fuite.

» Alors, François s'est assis sur son lit et m'a déclaré : « Vous avez vu,
» n'est-ce pas ? Il m'aime ! Eh bien,
» il va payer pour toutes ces années
» où il m'a ignoré ! La nuit, quand
» personne ne le voit, il m'aime, mais
» le jour il a honte ! Parfait ! Seule-
» ment, il va s'en repentir, mon cher
» papa ! »

» C'est alors que tout a commencé ! Car François — Grégoire se signa — entreprit de se détruire par dépit contre le prince Se détruire lui-même ! C'est comme ça que le diable est entré au château — il ne faut pas chercher plus loin ! »

— Se détruire lui-même ? Que voulez-vous dire ? demanda le professeur, profondément remué par le récit du vieux valet de chambre, dont les yeux délavés semblaient revoir des scènes enfouies dans un lointain passé.

— Il faisait tout pour s'avilir, répondit brièvement Grégoire, exprès ! Avec quel acharnement ! Pour montrer au *prince à quel destin il l'avait condamné.* De ma vie je n'ai vu pareille volonté de mal ! Il s'était mis à boire, fréquentait les filles, faisait sans cesse du scandale, s'abîmait la santé et ne reculait jamais devant le pire. C'était encore trop peu ! Plus d'un fait le mal par bêtise, ou par jeu ; lui, faisait le mal pour le mal — pour montrer au prince comme il était mauvais. Il n'y a pas de bassesse qu'il n'ait commise et dont il ne se soit vanté encore ! « Si je
» suis ainsi, disait-il, c'est que mon
» père a honte de moi et ne m'a pas
» donné d'éducation. »

» Pour couronner le tout — Grégoire jeta autour de lui des regards inquiets, — il prenait du poison. Je ne sais pas lequel, *ni comment il se* l'était procuré, mais, de mois en mois, on le voyait dépérir, sa peau jaunissait, il mangeait à peine et vivait dans une fièvre perpétuelle.

» Tout cela pour le plaisir d'entendre, la nuit, le prince s'approcher et verser sur lui des larmes amères.

» Ai-*je été bête de ne pas oser* dire à Monsieur de quoi il retournait ! Je pensais que ça s'arrangerait. Comment admettre qu'un homme recherchât sa propre *perte* ? Il fait des embarras, pensais-je, ça lui passera comme c'est venu, mieux vaut n'en souffler mot à Monsieur.

» *Jusqu'au jour où le prince,* au dîner, me demanda discrètement si je savais pourquoi François avait si mauvaise mine. Pour ne pas garder plus longtemps ce poids sur la conscience, je lâchai le *morceau.*

» Il en voulait à Monsieur de dissimuler sa paternité, il se laissait dépérir par dépit, il avalait même je ne sais quelle potion. Doux Jésus ! Le prince rougit d'abord, puis devint pâle comme ce linge.

» Je lui dis qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter, qu'il faisait des embarras et que ça lui passerait comme c'était venu — des idées de galopin et rien d'autre ! Il ne répondit rien et ordonna seulement de le faire venir. Il avait à lui parler. « Et surtout,
» Grégoire, ajouta-t-il, pas un mot,
» à personne ! »

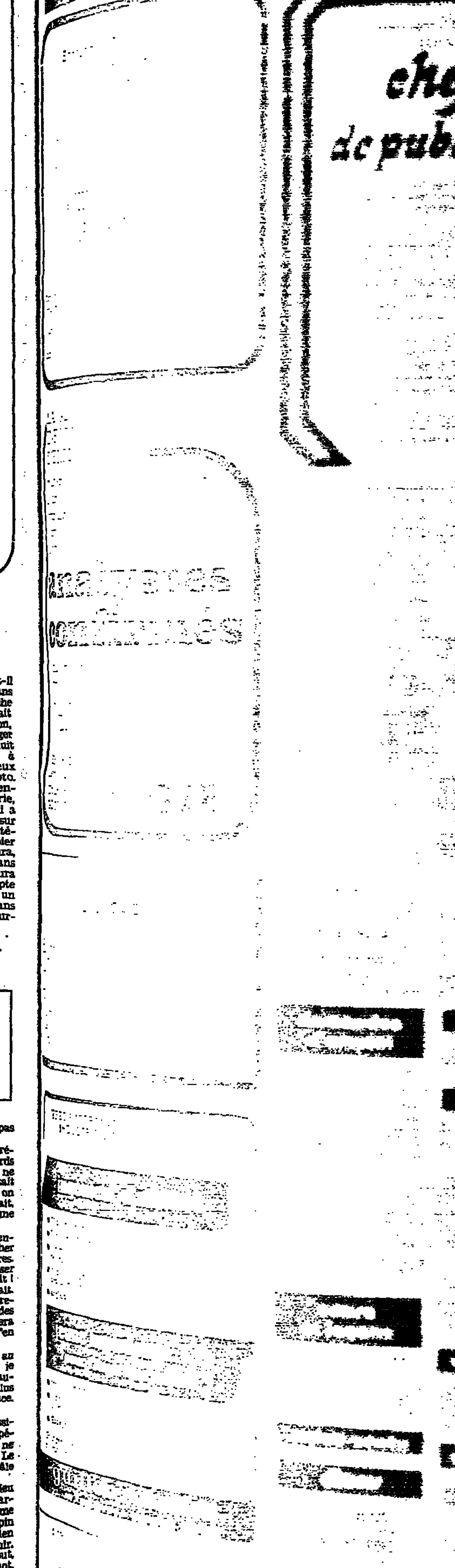
Grégoire bafouilla et se tut.

« Et que s'est-il passé lors de cette entrevue ? demanda Skolinski.

— Je ne sais pas.

— Allons, allons, vous avez tout entendu, Grégoire ! Mieux vaut parler *sans détour.* »

(A suivre.)



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Entreprise Travaux Publics et Bâtiment
C.A. 350 MILLIONS DE FRANCS
recherche
pour prendre la direction de l'ensemble des services comptables du siège, des agences et des chantiers étrangers

CHEF COMPTABLE HAUT NIVEAU
(EXPERTISE COMPTABLE).

Expérience pratique confirmée dans la profession préférable mais non déterminante.

Adresser C.V. très détaillé et prétentions à N° 3.135, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

LA GENERALE INFORMATIQUE D'EXPLOITATION
recherche
pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du télé-processing, des

analystes confirmés

le matériel actuellement installé se compose de :
- DEUX 370/168 - 5000 K chacun,
- UN 370/168 - AP de 6000 K,
- 550 terminaux téléprocessing.

Envoyer CV Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11 92081-Paris-La Défense. **GIE**

ORGANISME INTERNATIONAL DE VOYAGES
cherche
UN CADRE
DE HAUT NIVEAU
pour diriger un réseau d'agences de voyages en Europe.
Il aura les qualifications suivantes :
— avoir plusieurs années d'expérience au sein d'un Tour Operator International ;
— parler plusieurs langues : anglais, français, allemand ;
— être rapidement disponible ;
— pouvoir se déplacer fréquemment.
Un salaire et des avantages substantiels pourront être offerts à un candidat de tout premier rang. Discrétion absolue garantie.
Répondre à HAVAS CONTACT, n° 67.015, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

TRES IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS INDUSTRIE ELECTRIQUE ET T. P.
recherche URGENT

ingénieur d'affaires
- 30 ans minimum,
- formation E.T.P. ou Electricité,
- il sera chargé du suivi complet des affaires, du devis à la réalisation sur le terrain et de missions ponctuelles,
- rattaché à PARIS, un tiers de son temps sera consacré aux déplacements tant en France qu'à l'Etranger,
- anglais indispensable. (Réf. 2555-M)

jeune ingénieur E.T.P. pour l'Amérique du Sud
- formation E.T.P., ou similaire, débutant accepté,
- Il aura la responsabilité en Amérique du Sud de chantiers de constructions lignes T.H.T.,
- Espagnol indispensable, anglais souhaitable. (Réf. 2556-M)

Pour ces deux postes écrire avec C.V. détaillé et prétentions sous références correspondantes (réponse et discrétion assurées).

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

IMPORTANTE SOCIETE DE HOLDING
(130 sociétés - C.A. 2,2 milliards)
crée le poste de
CONTROLEUR COMPTABLE
Chargé de :
— L'organisation et la réalisation des consolidations trimestrielles ;
— Harmonisation des procédures et systèmes informatiques comptables ;
— Audit et contrôle comptable des filiales.
Profil :
— Un D.E.C.S. ou expertise comptable ;
— Une expérience en organisation comptable pour informatique.
Lieu de travail : Paris-Ouest.
Adresser C.V., photo, évolution des rémunérations précédentes et prétentions sous n° T 075.770 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

offres d'emploi

Important Périodique
recherche
chef de publicité

Au sein d'une équipe très structurée, il sera responsable d'une clientèle composée d'annonceurs et d'agences de publicité.
Son action sera essentiellement tournée vers la vente.
Le candidat doit avoir :
– 30 ans minimum,
– la volonté déterminée de persuader et de convaincre,
– un contact aisé,
– une imagination et un esprit toujours en éveil,
– une approche professionnelle des problèmes,
– un sens profond de la responsabilité,
– le goût du travail en équipe,
– le sens de l'organisation et de la méthode.
Écrire avec C.V., photo et prétentions sous n° 40624 à Havas Contact. 156, bd Haussmann - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

Amnesty International rech. un *coordinateur de langue française* pr le secrétariat à Londres, pr coordonner la révision, la traduction et la production de tout le matériel, y compris les publications et documents d'Amnesty International.
Les candidats devront avoir au moins trois ans d'expér. comme traducteur-réviseur et une connaissance pratique des techniq. de rédaction et de publication. Il est essentiel que le candidat soit de langue franç. matern., ait une connaiss. courante de l'angl. et raisonnable de l'esp. Pour tous renseignem. s'adr. à AMNESTY INTERNATIONAL, International Secretariat, 10, Southampton Street, London WC2E 7HF, England. Teleph. 01-836 7788. Telex 28502. Telegrams : Amnesty London.

LE CENTRE D'INFORMATIONS FINANCIERES profite du mois d'août pr recruter de nouveaux COLLABORATEURS COMMERCIAUX hom. ou fem.
— Très *bonne présentation ;*
— Goût *contacts à ht niveau ;*
— Formation assurée *;*
— Postes responsabilités ;
— Rémunération importante.
Téléphoner ce jour 766-39-64.

Offre situat. pr 1er septembre à jeune femme laborieuse, prés. bien, ayant suivi cours Ecole du Louvre et ayant tempérament commercial. Formation assurée. Ecr. P.D., B.P. 255-08, PARIS-8e.

O.N.E.R.A.
recherche pour son Centre de CHATILLON-sous-BAGNEUX 92320, 29, av. de la Div.-Leclerc
UN INGÉNIEUR
diplômé grandes écoles
AÉRODYNAMIQUE APPLIQUÉE
Adr. cand. avec C.V. et photo.

COMPTABLE CONFIRMÉ
niveau BTS - Emploi stable
77 TORCY
Libre 1er-9 ou 1er-10-77. Ecrire avec C.V. et photo : R. Clément, 58, r. Fg-Poissonnière, Paris 10e

BON AIDE-COMPTABLE
ou
COMPTABLE 1er ÉCH.
HOMME
EMPLOI STABLE
77 TORCY
Libre 1er-9 ou 1er-10-77. Ecr. av. C.V. et photo, à R. Clément, 58, r. Fg-Poissonnière, Paris 10e

IMPORTANTE SOCIETE siège LEVALLOIS recherche
CADRE FINANCIER
30 ans minimum pour service financier session exportation.
Sera chargé de l'étude des conditions financières des offres (COFACE financements moyen et long terme, préfinancements, calculs des coûts).
Préférence avec expér. similaire dans société exportatrice ou dans service exportation d'une banque.
Anglais indispensable, espagnol souhaité.
Si possible libre très rapidement.
Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 22.748, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

MONTEUR COPISTE
qual., place en pied après essai. Imprim. J. Vanderperre, 90, rue Rochechouart (9e) - T. 878-04-05.

demandes d'emploi

Jne fme trent. ét. supér. (angl. cour.) et cours art. dram., ch. emploi hôtesse ou activités en relat. av. public. Roselyne Chevrault, 18, r. Malar, 75007 Paris.

DESSINATEUR-TOPOGRAPHE en archéologie, ancien membre mission archéologique française *Ethiopie, exam. ttes offres travx* rémunérés bureau, domic., terrain, préf. relevés archit. anc. Anglais courant. Écr. J. GIRE, 45, rue St-Ferdinand, Paris-17e.

Ch. pl. chauff. VL, parl. franç., angl., France, étrang. M. Grand-Jirard, *64, rue de Tolbiac (13e).* Célibat. libre de suite, âge 33 a.

Homme 35 ans, ingén. I.N.S.A., *M.B.A.,* R.I.A., résid. à *Montréal,* disponible en France jusqu'au 19 août, étud. offre poste gestion, technico-administratif. Tél. *M.* AMARA, 627-97-21, ou écrire 2, bd Bessières, Paris-17e.

cours et leçons

COURS AUDIO VISUEL PRIVE ANGLAIS, ESPAGNOL, FRANÇ. DEMONSTRAT. GRATUITES SESSIONS INTENSIVES D'ETE Venez 46, bd St-Michel, Paris-6e Tél. 326-08-70 - 329-02-88 Tous les jours 9 h à 21 h.

autos-vente

divers

ÉTOILE AUTOS
CONCESSIONNAIRE
MERCEDES BENZ
Voitures neuves disponibles
450 SEL - SLC
280 SE - SLC
DIRECTION
280 SE 77 noire, 2.000 km
280 77 ivoire, 3.000 km
250 77 bleu métal, 6.000 km
280 CE 73 bleu ciel
280 CE 72 grise
450 SE 74 gris métal
220 D 74 ivoire, moteur neuf
GARANTIE ETOILE
Ses reprises sélectionnées
Porsche Carrera 75 saumon
Porsche 911 luxe 76 vert métal
Porsche 924 77 gris métal
DS 23 Pallas 74 bleu
Lancia Fulvia coupé 71 grise
Daf 73 Marathon rouge
Audi 75 80 GL vert métal
Capri 75 2 l 6 rouge
Capri 76 2 l 3 bleu métal
Ford 74 2 l 6 Granada
Ford Lincoln Mark 4 74 coupé
BMW 73 30 SI bleu
Parfait état général
53, rue Marjolin, Levallois
739-97-40

bateaux

AFFAIRE exceptionn. Glastron V 225 cabine, 1976, mot. 235 CV OMC état neuf Lyon Marine. Téléph. (78) 74-01-50.

occasions

30 A 60 % DE REDUCTION sur 10.000 m² de moquette toute qualité. — Téléph. 757-19-19.

A SAISIR
20 juillet au 20 septembre
PIANOS DROITS MODERNES (1970 à 1974) excédent stocks exposition ou location, à vendre ancien tarif avec remise ou *à louer, état neuf,* avec garantie. Crédits possibles. PIANOS MAGNE, 50, rue de Rome, 75008 PARIS, Métro Europe. Téléph. 522-30-90 et 21-74. Ouvert en août.

ACHAT TRES CHER OR bijoux, brillants, argenterie. Pierre PERRONO. (770-17-25). Horaire août (fermé samedi), ouvert lundi. Vte en occasions à l'Opéra, 4 Chaussée-Antin. Importante usine moderne

villégiatures

A louer bordure de plage Nord-Finistère appart. neufs tt conft (6 pers.) 2e quinz. août (800 la sem.), m. de sept. (500 la sem.). Tél. 16 (98) 69-95-10, le matin.

sports loisirs

GRÈCE - TURQUIE
A LA VOILE
sur sloop 11 m. avec SKIPPER
Possibilité 4/5 personnes
INITIATION - CROISIERE FARNIENTE
Participation aux frais
Téléph. le soir à partir de 19 h. à PIERRE ET ANNE 254-63-76.

annonces diverses

Moquette, tapis pure laine, synthét., remise jusq. 50 %, ouv. tt le mois d'août 9 h. 30-12 h. 30 14 h. 30-19 h., La Moquetterie, 334, r. Vaugirard-15e. 842-42-62.

Rech. Boîte Photographique Kodak, Zeiss Ikon ou autre marque même genre. Tél. entre 13 et 13 h. 30 sf dim., lundi, 973-75-68.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

12e, 13, rue Saint-Bernard, je *vends libre 2 pièces en duplex,* style ancien, gd conft. Conviendrait artiste ou pied-à-terre. 190.000 F à débattre. Téléphoner pour rendez-vous 828-26-25, le soir de préférence.

Je vends PETIT GRENIER aménagé, confort. Poutres, cheminée, tél. Bel imm. 531-85-56.

AV. VILLIERS Bel immeuble p. de taille Splendide 5 pièces 150 m2, clt, soleil. Quelques travaux à prévoir, chambre de service. Prix *intéressant - 633-08-11, matin.*

BD PEREIRE 4 PIECES, excellent état, tt confort. chbre serv. Bel immeuble. 400.000 F - 254-71-95.

PASSY Pour ACHETEUR avisé Ds immeuble standing 4 pièces tt confort, occupé, asc. URGENT - TEL. 225-89-19.

SULLY-MORLAND
7, rue CHARLES-V (MARAIS) Dans immeuble de caractère
PETIT 5 P. RÉNOVÉ
PRIX : 590.000 F
Jeudi, vendredi, 13 h à 17 h, ou tél. 292-29-92.

PORTE D'ORLEANS
SUPERBE 2 PCES tout confort, 40 m², 3e ét. sur rue, ensoleillé, exceptionnel 165.000 F. Jeudi, vendredi, 14 h. à 18 h., 33, rue de Bagneux. MONTROUGE. — 206-15-30.

12e, DAUMESNIL
Petit immeuble de caractère, studio (poutres, cheminée). Renseignements, vente : 4, rue de la Brèche-aux-Loups. Téléph. 340-75-91, 343-66-29.

BROCHANT Dans immeuble standing GD STUDIO tt confort s/verdure Livraison immédiate Renseignements vente : 343-66-29 et 340-75-91

Pour vendre, louer, acheter entre PARTICULIERS
« SANS INTERMÉDIAIRE »
le jeudi dans les kiosques ou téléphoner au 266-16-90

CITE. Quai des Orfèvres. Ravissant duplex 3-4 pièces. Vue. Soleil. — DAN. 31-09.

PARIS (8e). Propriétaire vend 13, *RUE DE TURIN* 2 pièces, cuis., salle de bns. Balc. 50 m² envir. dans imm. pier. de taille. 195.000 F. — 754-23-66, le soir, et 325-63-00, heures bureau.

PORTE SAINT-CLOUD
LIV. TRIPLE + 2 CHBR., s. de bains + cab. de toil. - 246-36-37.

DEVENEZ INVESTISSEUR
avec 30.000 F (PEL POSSIBLE)
SOYEZ RASSURE TS RISQUES
Placer son argent est un acte sérieux
Sélection de programmes d'investissement - DANS PARIS
— Haute rentabilité immédiate
— Accroissem. rapide du capital
— *Fiscalité avantageuse*
— Location et gestion assurées
Pour une étude personnalisée :
GROUPE VRIDAUD
261-52-25 +
15, rue de la Paix - PARIS
Ouvert tous les jours sur R.-V.

ALESIA Résidentiel. Bel imm. p. de t. 4 P., cuis., bains, chff. cent., chbre de serv. 500.000 F - 539-47-52.

LES OLYMPIADES face Faculté 4 pièces, 86 m2, cuisine équipée, vue très dégagée sur arbres. 355.000 + 30.000 F Crédit Foncier. FRANK ARTHUR - 766-01-69.

Ve PORT-ROYAL Imm. Second Empire. 5e ét. Asc. Charmant 4 PCES TT CFT Vue dégagée. Calme. Tél. 475.000 Uniquement mercredi 14 à 18 h : 47, RUE HENRI-BARBUSSE

Région parisienne

95-Herblay, résid., espace vert, tennis, 20 copropr., 7 min. gare, 20 min. St-Lazare, appt gd stdg, 4 p., 80 m², cuis. amén., 2 ch., *ch. individ.,* 280.000 F. Téléph. MARTIN, 997-15-36, après 18 h.

MONTROUGE
300 M. PORTE D'ORLEANS
SUPERBE 3 p., tt cft, 1er étage sur rue, ensoleillé, exceptionnel 210.000 F.
Jeudi, vendredi, de 14 h. à 18 h., 33, rue de Bagneux. 206-15-30.

LES TERRASS. DE VILLIERS DU STUDIO AU 5 PIECES 22, rue de Villiers, Levallois. *de 15 h. a 19 h. Tél. 757-15-57.*

PARC DE MAISONS-LAFFITTE DANS PETIT HOTEL PARTIC. DE GRAND STANDING (Livrais. fin 78). Ns proposons
— Un appt de 101 m² + loggia, *séjour + 3 chambres,* cuis., s. bns, s. dche, cave, parkg en sous-sol. Prix 575.000 F.
— Un appt de 78 m² av. loggia et jdin 87 m², séj. + 2 ch., cuis., s. bns, cave. Park. en ss-sol. Px 475.000 F. J.M.B., 970-79-79.

appartem. achat

Août le mois des affaires
L'AGENCE LAGRANGE
fondée en 1876, téléph. 265-53-94, recherche pour sa clientèle province étranger STUDIOS APPARTEM. Paris, Neuilly.

constructions neuves

15e - LE MARQUIS
Ds immeuble neuf, gd standing Grand 4 P., 101 m2, 650.000 F. 2 P., 49 m2, 331.000 F. Avec loggias et tél. Vis. s/place ts les jrs, 14 h-19 h 30, sf mardi, 19-21, rue de Cambronne - 15e Tél. 783-64-32 ou sur rendez-vous
766-25-32

immeubles

A LOUER Paris, quartier rues Caumartin, St-Lazare, imm. de 39 bureaux sur 5 ét. et. 1.500 m² de surface. S'adres. à 874-72-29.

Vendons STUDIO *confort* et BOUTIQUE. Téléph. Rue calme. Extraordinaire placement. 531-85-56.

Paris Rive gauche

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
IMM. DE CLASSE, au 1er étage appt 6 p. principales. Quelques trav. à prévoir. 633-08-11, matin.

JUSSIEU
9, rue des BOULANGERS
STUDIO - DUPLEX
LUXUEUSE RENOVATION
A partir de 150.000 F. S/ place mercredi, jeudi, 14 h à 17 h, ou TEL. : PAS. 11-54

Nous vendons dans bel immeuble pierre de taille, calme, STUDIO confort. — 531-85-56.

PROXIM. CENSIER, 85 m², ODE. 42-70, SUR JARDINS, ET. ELEVE, ASC., BALCON, SOL.

14e DENFERT - 140 m2, double living + 4 chbres + bureau, cuis., 2 bains. Poss. professionnel - 850.000 F. D. BOURGEOIS - 293-62-16

MAINE-MONTPARNASSE
ODE. 95-10. Beau STUDIO tout confort. 80.000. Idéal placement.

LUXEMBOURG
Propriétaire vend directement PLUSIEURS STUDIOS et 2 P., cuis., bains, w.-c. Sur place MARDI, MERCREDI, JEUDI, 14 h 30 à 18 h : 7, RUE ROYER-COLLARD

locations non meublées Offre

Paris

EXCEPTIONNEL - Plein ciel 3 pièces, terrasse, jardin. 3.500 F. - 633-08-11, matin

Particul. loue très beau studio 30 m² + mezz. 10 m², cuis. équ., s. bns, tél. 1.500 F + charges. Visite jeudi, vendredi, 18 h. à 20 h. 30, 11, quai Saint-Michel.

Région parisienne

NEUILLY-SUR-SEINE
32, rue de Sablonville
Imm. neuf, chauffage individuel électrique, 2 pièces 1.000 F + charges, cave et park., 4 pièces 3.000 F + ch. av. cave et park., 4 pièces duplex avec terrasses, 4.500 F + charges, cave et parking. Vis. s/place mercredi 3-8-77 de 15 h à 20 h.
S.G.R. - 843-84-20

locations non meublées Demande

Paris

Cherche 5-6 pièces imm. stand., 2 bains, tél., si poss. balcon ou terrasse. Max. 3.000 F. Téléph. matin, avant 10 h. : 542-92-42.

Région parisienne

Pr Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue St-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, studios *et appts - Tél. 577-54-04*

bureaux

PLACE DE L'OPERA
Emplacement prestige, bail 3, 6, 9, 8 burx 200 m², ts commerces, 5 lignes téléphoniques. Ecrire no 3.131, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

DOMICILIATION, TEL., SECR.
TELEX *Frais 100 F* par mois
APEPAL - 228-56-50

CHAMPS-ÉLYSÉES
Propriétaire loue 1 ou plusieurs bureaux. Ref. neufs. - 563-17-27.

NEUILLY METRO
A louer directement Bureaux petites surfaces dans imm. neuf. 758-12-40.

GEORGE-V
sans commission loue 1 ou plus. bureaux. Bon standing. 723-55-18.

ST-SULPICE Tte propriété 80 m2 2 lignes téléph. I.M.O. 23 - 033-38-39.

locaux commerciaux

XVe MAIRIE. Bel imm. p. de t. BOUTIQUE luxueusem. amén. en 4 BUREAUX, cft. Téléphoner. Le propriétaire : 531-85-56.

PARIS 11e - 160 M²
Local refait neuf, plein soleil, nombreuses activités possibles. A vendre - 265-64-11.

6e - Mo ST-MICHEL
480 M² LOCAUX refaits neufs
Idéal prof. lib. Architecte, bur. d'études. A vendre. - 265-64-11.

fonds de commerce

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE ou BOUTIQUE dans de bonnes conditions **LIIP**
834-09-24 ou AXE 50-00

Boutiques

MONTROUGE
MURS DE BOUTIQUE
LIBRE, tous commerces, 35 M2 exceptionnel 105.000 F.
Jeudi, vendredi, 14 h. à 18 h., 33, rue de Bagneux. 206-15-30.

viagers

Vendez rapidement en viager. Conseil, expertise, indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, boulevard Voltaire, 700-00-99.

NORMANDIE HARAS DU PIN 5 ha prairie, 170 km. Paris. Permis construire. 12.000 compt. + 1.300 rente. LODEL, 700-00-99.

LIBRE région NEMOURS belle villa 6 p., gar., jard. 1.000 m². Vue imprenable. Valeur 550.000 compt., 175.000 + 2.000 rente. ETUDE LODEL, 700-00-99.

villas

Part. à part. vd très *belle villa* récente 6 p., près ENGHIEN, 13 minutes GARE NORD. Prix 650.000 F. Tél. 964-52-05.

7 KM. VERSAILLES. Belle maison récente, PLAIN-PIED, 3 chambres, 2 bains, 675 m² terrain clos. Sud. Cheminée. Prix 478.000 F. URGENT. 460-31-22.

DEAUVILLE 2 km. plage 80 m VILLA salon, s. à mang., 6 chbres, clt, 2.750 m2, jard., vue étendue mer Prix intéressant à débattre. Tél. (31) 64-15-38

CROISSY RÉSIDENTIEL
BELLE VILLA ILE-de-FRANCE construct. qualité, décor raffiné, récept. 55 m2, bur., 4 ch., 2 bns, salle jeux, garage, tt confort. JARDIN CLOS 860 M2 AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

fermettes

EN BERRY
Proc. forêt. Fermette restaurée habit. de suite, cuis., séj., pout. appar., chemin., 3 ch. + 1 P., s. de bns, wc, chff. élect., eau, él., tél., grange, terr. att. 3.000 m2.
PRIX 188.000 F
Possibilité crédit
PROGECO - 12, pl. Saint-Cyran, 36000 CHATEAUROUX (15-54) 22-09-31 - 22-30-21

propriétés

EN PROVENCE
ds village aux pieds des Alpilles bergerie du 18e, très bon état. Travaux d'aménagement a effectuer. Jardinet - Eau - Electricité
PRIX 150.000 F.
Cabinet Immobilier MORO, 23, boulevard Victor-Hugo, SAINT-REMY-DE-PROVENCE. Téléph. (90) 92-14-75.

CROISSY Résidentiel
Ravissante VILLA Ile-de-France, récept. 65 m2, 4 ch., 3 bains, garage 2 voitures, dépendances, parc 1.200 m2 - Exceptionnel. IMMOB. DE L'OUEST, 976-18-18

Je cherche grand domaine, château, manoir, moulin, même avec travaux, libre ou partiellement occupé, viager, location ou acquisition envisageable. Environ 1 h. 30 train Paris préfér. Terrain grand luxe s'abstenir. Sandrine Berthe, 9, r. Ambroise-Thomas, PARIS (9e). 523-15-60.

Dans le VEXIN, 40 min. Paris, très beau MANOIR de pierre authentique 16e s., d'une rigueur monacale, agrémenté d'un parc de 2,5 ha. Maison de gardien. Propriété de grande classe. Px 1 500 000 RHODES : 958-19-28.

ETANGS A VENDRE
Région GIEN (Loiret), sur terrain boisé, pour construire. *Téléph. (38) 05-00-58,* le matin, de 9 hres à 11 hres.

domaines

A VENDRE EN PROVENCE
domaine environ 80 ha longé par une rivière sur 4 km., barrage Colliner 1 ha, château d'eau 160 m3 + 2 mas avec 2 piscines, meublés et superéquipés, vendu par propriétaire. Ecrire ROSSEL, REGIES PUBL., no 514.547, 112, rue Royale, 1000 BRUXELLES.

Particulier vend VAUCLUSE propriété 25 hectares, grands bâtiments, *rapport et loisir, rivière.* Pour renseignements écrire HAVAS MARSEILLE 90.725.

SOLOGNE
A v. BONS TERRITOIRES DE CHASSE de 10 à 100 hectares, avec étangs ou possibilités. *Prix intéressants. Tél. matin,* de 9 h. à 11 h., 15 (38) 05-00-38.

PROXIMITE LE TOUQUET (62) MAGNIFIQ. DOMAINE SUR 5 HECT. envir. 1 SEUL ET., avec ANCIEN MOULIN RESTAURE *ET PTE FERME AMENAGEE,* tennis, cours d'eau, etc. DECORATION EXCEPT. 1.500.000 F. S'ADRES. Me FONTAINE ET FANYAU, NOTAIRES ASSOC. LILLE, (20) 51-50-10.

châteaux

Région CHAUMONT
Haute-Marne, 7 ha dont 5 boisés, château, 20 p., communs, caves. *Maison gardien. Le tout clos,* GILLES IMMOBILIER. Tél. 90, 21320 POUILLY-EN-AUXOIS.

chasse-pêche

SOLOGNE, chasse 50 ha, 3 chasseurs ch. quatrième fusil. 4.000 F (2 fusils). Tél. 913-18-37, 20 h.

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

ÉDUCATION

Admissions aux grandes écoles

● **Ecole nationale supérieure des arts et métiers (par ordre de mérite) :**

Mlles et MM. Ravanol, Carbonnel, Pichet, Delassaux, Gelli, Coute, Bavard, Peterschmitt, Jean-Luc Martin, Alain Lefèvre, Vachet, Pilvin, Bonheur, Santens, Garcia, Kleny, Cado, Plumail, Marc Benoit, Kuhn, Gueugnon, Gode, Martinod, Moutot, Vergne, Courrier, Cambazar, Roze, Harle, Sartor, Riffiet, Cothenet, Deshaies, Dumargue, Kunegel, Rodriguez, Lefion, Brunel, Orre, Riehl, Christian Adam, Orsini, Pigaglio, Serge Pierre, Lucotte, Gouy Pailler, Clor, Navel, *Lehmann Martorell, Patrick Désiré*, Moury, Fiocchi, Eric Martin, Barlat, Reneaux, Liebert, Bonnefond, Kleine, J.-Marc Fournier, J.-Luc Charles, Martine Dubois, Quint, Le Pivert, Rougeot, Windenberger, Jourdain, Kaiser, Muczynski, Jean-Marc Bernard, Jollet, Miguet, Le Guillou, Duffe, Balayn, Patrick Lefevre, Patrick Froment, Hadeler, Loth, Macchi, Valdes, Devaux, Colgnard, Yves Robert, Larchevêque, Bouzidi, Micewicz, Siche, Coquet, *Paillet*, Rostaing, Fortier, Liotard, Jousselin, Artaud, Mathian, Régis Petit, Pascal Martin, Giraud, Audrain, Hingant, Trumpff, Mottaz, Valembois, Moreira Miguel, Jean-François Ménard, Leverrier, Olivier *Guyot, Lialgre, Dumans, Catteau*, Guimard, Feuillet, Guicheney, Sanchez, Buonomo, Renoux, Legoupil, Hostelet, Bouillie, Simatos, Bermond, Perrin, Denis Dupont, Philippe Colas, Gevrey, Screve, Mottaz, Mermillod, Cabau.

Mlles et MM. Picault, Jullien, Bachmann, Tanoh, Malresse, Boime, Liron, Midavaine, D'Hénin, Bouthenet, Maurin, Guérineau, Dominique Duval, Schuller, Gay, Lecoq, Alain Prévost, Villedieu, Ponsot, Falco, Dupenloup, Jacquet, Dosjoub, Martinache, Bonhoure, Cécé, Vergnaud, Mareau, Dussouillez, Aubry, Chican, Blot, Tiono, Jeanmaire, Courtaux, Soulier, Françoise Colas, de Passemar, Bauduin, Sentis, Cœur, Noizet, Denis Lucas, Lafarge, Chaieb, Guimbal, Peyrelong, Marc Perrin, Soussi, Langlois, Van den Burg, Bruhier, Vernozy, Denape, Poussade, Gaufres, Denigot, Sallefranque, Koutit, Vibert, Delacroix, Atger, Patrick Ménard, *Boissière, Claude Fouchet*, Bougoin, Bourrouilh, Savigny, Porret, Durut, Roch, Moncaud, Bernard Etienne, Gourdeau, Brémond, Schwab.

Mlles et MM. Bossard, Branche, Bonnin, J.-Marc Dubois, Reich, *Gerlier, Poisson, Gaudron, Laboz*, Grimaud, Coulmont, Junon, Roubaud, Decambron, Darcq, Luciano, Alquier, Thouvenot, Saez, Schweitzer, Kaleta, Huguet, Decoodt, Setti, Ben Rhouma, Santi, Freyry, Alain Roy, Germain Fontaine, Christian Roux, Cote, Cosette, Eymard, Morillon, Desprez, Lemainque, *François* Marie, Cornette, Bruno Giraud, Fayolle, Beneton, Mézière, Mayeur, C.-Henri Faure, Debunne, Bertrand Hubert, Philippe Guy, Jaffre, Paterour, Christodoulou, Pasco, Christophe Lambert, Halbout, Bridet, Rochelli, Jacquot, Barbier, Bulit, Larrive, Patrick Gabriel, Roma, Obl, Darcel, Verdun, Khalifa, Contini, Réveillé, de Rivas.

Mlles et MM. Escourrou, Apard, *Le Balle, Rieger, Cholet, Hours*, Guillou, Verbeecke, Dubroca, Jasinski, Labbé, Galvez, Del Rio, Scaramuzzino, Malgouyres, Eric Dufour, Levain, Roselyne Lecomte, Pascal Baron, Sourdois, Kromm, Saulnier, Bruno Daniel, Paybou, Rouquette, Escande, Plova, Muselet, Pépin, Didier Gautier, Georges Clemenceau, Brandt, Marc Simon, Roussel, Hussenet, Gorria, Christian Martin, Grange, Ruhlmann, J.-Jacques Perrier, Lelièvre, Grall, Boulfloux, Gau, Marinier, Genot, Desovic, Van der Straeten, Daubignard, Borg, Beiner, Monneron, Dermaux, Rolle, Gourdol, Castagnoli, Cavallo, Koegler, Conti, Cionco, Hennequin, Caillette, Montigny, Bruge, Bilières, Régis Lemaitre, *Miguel Rolland, Pellacœur, Géraud*, Genet, Daeden, Jean-Paul Bruno, Plancke, Philippe Bernard, Audion, Chieragatti, Borg, Blanze, Siksik, Moesch, Jamart, Louis Joseph Dogue, Paix, Lescaroux, Zanin, Pellicone, Maringer, Madec, Christian Combes, Chéreau, Beau, Dumoulinneuf, Steger, Baril, Walleth, Bouriot, Vinet, J.-François Durand, Do Khac, Letzelter, Duchateau Lauts, Ronayette, Bertrand Mayeur, Mailliart, Charmeau, Sannino, Reynders, Castellanet, Vianes, Peronnet, Christian Laforêt, Tantin, Cattenoz, Trochu, Maumot, Guillemain, Gilles Casanova, Bastard, Verrot, Leybros, Christian Giraud, Kocher, Loizeau, Poinsignon, Matieux, Jarnet, Lecult, Gorju, Courtel, Francis Durand, Veremme, Derbois, Alain Le Roux, Jugnet, Malatier, Pascal Robert, Deslous, Cransac, Brochot, Bigand, Turpin, Matheiller, Millet, Le Floch, Frédéric Jean, François Garnier, Matte, Daniel Anne, Victorin, d'Hermies, Petinger, Javierre, Perpezat, Maréchal, Fernandez, Duhail, Fournies, Poitou, Rosello, Becker, Clerc, Vindimian, Bagnaud, Thuringer, Larue, Serale, Piette, Foulloy, Duchier, *Bouchu, Marc Vidal, Minier*, Galmiche, Emerit, Pop Stefanov.

UNE DIRECTRICE DE C.E.S. SUSPENDUE

Les risques du métier

Mme Hélène Benoît est directrice du C.E.S.-sud de Chaumont (Haute-Marne). Elle n'entend pas borner sa responsabilité à transmettre des consignes hiérarchiques. Elle veut animer l'équipe des enseignants. Pour cela *elle circule dans l'établissement*, multiplie les contacts. Comme elle a sept enfants, elle doit parfois s'échapper jusqu'à son logement de fonction, mais elle *revient au bureau hors des heures ouvrables*. *« On a du mal à la joindre »*, disent ses supérieurs.

L'an dernier, à la rentrée, Mme Benoît a ouvert une classe de sixième supplémentaire, pour abaisser de trente-cinq à trente élèves l'effectif de chaque classe. Elle s'y croyait autorisée par une lettre du recteur, une note de l'inspecteur d'académie et les déclarations du ministre. Las ! Mise en demeure de revenir sur *sa décision, elle s'est abritée* derrière l'avis unanime des professeurs pour refuser. Ce qui lui valut du recteur l'accusation, *« soit de manquer de loyalisme, soit d'abandonner ses prérogatives au profit de groupes de pression locaux »*.

Lorsque, au milieu de l'année, déçue d'être réduite à *« faire régner l'ordre sans avoir à jouer de rôle pédagogique »*, elle demande à retrouver en septembre un emploi d'enseignant, on lui propose un poste qu'elle accepte. Quelques jours plus tard, cette affectation est annulée. Pour Mme Benoît, c'en est trop. La coupe déborde. Sans y mettre les formes, elle annonce aux élèves, aux parents, devant *le conseil d'administration du* C.E.S., qu'elle renoncera à la fin de l'année à ses fonctions. En tenant des propos très durs sur le recteur, l'inspecteur d'académie, le proviseur d'un lycée. Le 1er juin, Mme Benoît est suspendue immédiatement de son poste de directrice.

Banal conflit d'autorité ? Ce n'est pas sûr. Le rectorat invoque l'incompétence de la directrice. Le C.E.S.-sud, alignement de bâtiments à la périphérie de la ville, a-t-il jamais été le théâtre de désordres que pourrait devenir un établissement de neuf cents élèves aux mains d'une directrice incapable ? En 1975, le recteur précédent écrivait sur sa feuille de notation qu'elle dirigeait son établissement *« avec fermeté et efficacité »*.

« Non conforme »

Raisons politiques ? Mme Benoît n'est pas loin de le penser. Son mari, fils de notable, a beaucoup peiné la bourgeoisie locale en épousant une fille d'ouvrier agricole, en *tournant le dos aux* affaires et aux honneurs et en se présentant aux municipales sur une liste « autogestionnaire ». Personne au C.E.S.-sud, que les Chaumontais ont surnommé le « C.E.S. rouge », et dont les professeurs soutiennent Mme Benoît, n'a oublié que le recteur, M. *Jean-Louis Boursin*, dirigea un temps l'école des cadres U.D.R.

La personnalité de la directrice pèse singulièrement dans l'affaire. Elle n'entre pas exactement dans la définition-type du chef d'établissement. Mère de famille nombreuse, énergique, elle avoue elle-même, sans vantardise ni regret, qu'elle n'est pas « conforme » : *« Je n'accepte pas que la concierge m'ouvre la porte. Je trouve ça dégradant. Je roule à bicyclette, avec un enfant ou un panier à provisions... Tant pis si, comme on me l'a fait remarquer, cela déconsidère la profession. »* Pour couronner le tout, Mme Benoît ajoute qu'un chef d'établissement, selon elle, devrait être élu par les professeurs...

Pour l'instant, il n'y a pas eu à son égard de sanction disciplinaire. Il n'y en aura probablement pas. En septembre, Mme Benoît aura quand même un poste de professeur à l'école normale de Lons-le-Saunier, dans une autre académie. Sans *savoir clairement pourquoi on l'a* brutalement suspendue à Chaumont. Chaumont, ville-refuge, au cœur d'une région qui se vide, est peut-être bien une cité de proconsuls, où celui qui détient l'autorité ne doit pas la partager. Mme Benoît n'était pas docile.

CHARLES VIAL.

JUSTICE

L'EXTRADITION DE M. APALATEGUI

La cour d'appel d'Aix-en-Provence rendra son avis le 9 août

De notre correspondant

Aix-en-Provence. — La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), qui a examiné mardi 2 août le dossier d'extradition de M. Miguel Angel Apalategui, militant du mouvement séparatiste basque ETA, a décidé de rendre son avis à huitaine, soit le mardi 9 août *(nos dernières éditions)*. Au cours de l'audience présidée par M. Richard Gilg, qui a duré près de quatre heures, des centaines d'autonomistes basques venus en car d'Espagne ont manifesté devant le palais de justice en chantant, en brandissant des calicots sur lesquels on pouvait lire *« Non à l'extradition »* et en scandant *« Apala askatu ! »* (Libérez Apala).

M. Yves Chauvy, substitut général, a demandé que la cour sursoie à statuer, réclamant que l'affaire soit mise en continuation en attendant un complément d'information et la décision de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), qui doit se prononcer sur la qualité de réfugié politique de M. Apalategui. Cependant, M. Chauvy a demandé que la cour donne un avis favorable à l'extradition, affirmant que les faits reprochés au *militant basque, pour lesquels le* gouvernement espagnol a formulé trois demandes d'extradition *(le Monde* du 20 et du 26 juillet), sont bien des crimes et des délits de droit commun.

Sur les trois affaires, la cour n'en a examiné que deux : la tentative d'assassinat le 14 décembre 1974 à Beasain d'un membre de la *gardia civil*, et l'enlèvement de M. Javier de Ybarra, ancien maire de Bilbao, au début de mai dernier et retrouvé mort le 20 juin, alors que M. Apalategui se trouvait à ce moment en France. La troisième affaire, *« la séquestration, en juin 1976, de M. José Luis Arrasate et la séquestration suivie d'assassinat le 8 avril 1976 à Saint-Sébastien, du ressortissant espagnol Berazadi »*, a été écartée : les documents relatifs à ces faits n'étaient pas parvenus dans le délai légal d'un mois.

L'un des défenseurs, Me Jean-Claude Sebag, s'est attaché à souligner *« le caractère inconsistant du dossier »* et a affirmé que l'aspect politique du délit est si évident pour les autorités espagnoles, que l'affaire du garde civil avait été portée devant un tribunal militaire compétent en matière de répression du « terrorisme », et que celle de M. Ybarra est, depuis le début de l'année, de la compétence de la Cour de justice nationale, nouvelle juridiction calquée sur la Cour française de sûreté de l'Etat. *« Or*, a-t-il ajouté, *c'est la Cour de sûreté de l'Etat qui, chez nous, a à connaître des procès d'autonomistes bretons ou corses, affaires manifestement politiques. »*

PAUL CHOVELON.

CARNET

Naissances

— Le docteur et Mme Michel Barthalon s'associent à la joie de Bénédicte pour la naissance de Thibault.

Paris, le 28 juillet 1977.

Décès

— Mme Jacques André, son épouse,
M. et Mme Alain André, ses enfants,
Nicolas André, son petit-fils,
Toute la famille, parents et alliés,
M. François Maldonado, son collaborateur,
ont la grande douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Jacques ANDRÉ,
membre de la corporation des jurisconsultes
du ressort de la cour d'appel de Paris, survenue pieusement à son domicile, 23, avenue Niel, 75017 Paris, le 2 août, à l'âge de cinquante-sept ans.
Priez pour lui.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 août 1977, à 10 h. 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, sa paroisse (27, rue d'Armaillé, 75017 Paris), où l'on se réunira.
Ni fleurs ni couronnes. Les remplacer par des prières et des messes.
L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine (92), dans le caveau de famille.

— Mme Roger Chancel,
M. et Mme Arnott Hales, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Robert Milon,
Mme Ludovic Chancel,
Mme Pierre Girardin,
Mme Francine Chancel,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Jean-Louis-Roger CHANCEL,
commandeur de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,
Order British Empire,
survenu le 28 juillet 1977 à l'hôpital du Val-de-Grâce.
Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
95, boulevard Exelmans, 75016 Paris.
4, rue Gustave-Courbet, 75016 Paris.

[Dessinateur satirique et politique, puis illustrateur, aquarelliste et décorateur de théâtre, Jean-Louis-Roger Chancel s'était fait connaître dès l'après-guerre 1914-1918, alors qu'il était tout juste âgé de vingt ans (« le Monde » du 3 août). Il avait collaboré à divers journaux, et notamment à « l'Ami du peuple », qu'animait François Coty. C'est après la Libération qu'il devait, tout en poursuivant sa collaboration aux journaux, s'adonner plus résolument au dessin d'illustration, à l'aquarelle et à la décoration de théâtre, notamment à la télévision.]

— Mme Georges Huisman,
Mme Philippe Huisman,
Olivier et Danielle,
M. et Mme Vladimir Altovski,
M. et Mme Jean-Claude Huisman et Raphaël,
M. et Mme Denis Huisman, Colas, Emmanuelle, Dominique, Sophie-Caroline, Catherine et Elsa,
Bruno, Drina et Sarah,
Chloé de Bruneton, Gisèle Thiriez,
M. et Mme Merlin-Prévost,
M. et Mme Pierre Beunier, leurs enfants,
Mlle Yvonne Beunier, Mlle Odette Martineau,
Les familles Huisman, Wogue, Feldine et Merlin,
ont la douleur de faire part de la mort accidentelle, à l'âge de vingt-neuf ans, le 25 juillet 1977, de
Sylvie HUISMAN.

— Lyon, Boyer, Oyonnax, Paris.
Mme Pierre Cestjer,
M. et Mme Pierre Jaricot,
M. et Mme Henri Jaricot,
ses enfants,
M. et Mme François Humbert,
M. et Mme Pierre-Alain Cestjer,
M. et Mme Gérard Chandioux,
M. et Mme Henry de la Bussière,
Mlle Marie-José Cestjer et son fiancé,
ses petits-enfants,
Aymeric, Diane, Thibaut,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Paul Agnes, sa belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
Mme Charles JARICOT,
née Jeanne Hoffmann,
survenu à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 4 août 1977, à 10 h. 30, en l'église de Boyer.

— M. Aimé Maeght,
M. et Mme Adrien Maeght,
Isabelle, Florence, Françoise et Julien Maeght,
M. Roger Maeght,
M. Robert Maeght,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la *perte cruelle qu'ils viennent* d'éprouver en la personne de leur épouse, mère, grand-mère, sœur et parente,
Mme Aimé MAEGHT,
née Marguerite Devaye,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenue à Paris, le 1er août 1977, dans sa soixante-huitième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 août, à 10 heures précises, en la chapelle Sainte-Roseline des Arcs (Var).
L'inhumation aura lieu le même jour, à 11 h 45, au cimetière de Saint-Paul-de-Vence (Alpes-Maritimes), dans le caveau de famille.
(Le Monde des 2 et 3 août.)

— Mme Jean-Yves Panafieu,
Michèle et Pierre-François Panafieu,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Yves PANAFIEU,
survenu à Albaret-Sainte-Marie.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 29 juillet 1977.
« La Combe »,
Albaret-Sainte-Marie,
48200 Saint-Chély-d'Apcher.

Remerciements

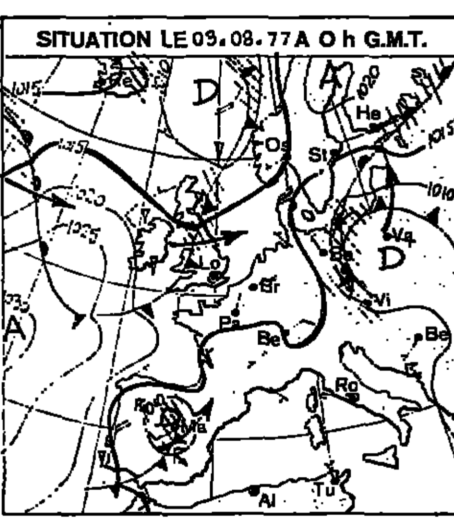
— M. René Firino Martell,
Ses enfants,
Et toute sa famille,
dans l'impossibilité de répondre directement aux nombreuses personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de
Mme René FIRINO MARTELL,
née Bernadette de la Selle,
les prient de bien vouloir accepter l'expression de leurs bien vifs remerciements.

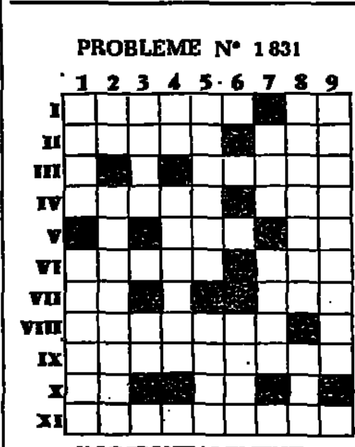
Anniversaires

— Mme C.-G. Lagarde, pour le cinquième anniversaire du décès de
Clair-Gérard LAGARDE,
journaliste,
survenu le 3 août 1972, demande une affectueuse pensée à tous ceux qui l'ont connu, estimé, et sont restés fidèles à son souvenir.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 3 août à 0 heure et le jeudi 4 août à 24 heures :

Les perturbations qui s'approchent des frontières françaises ne feront qu'effleurer nos régions du *Nord-Ouest et du Sud. Leur principale manifestation sera une* tendance orageuse dans le Midi. Le beau temps restera donc dominant dans l'ensemble du pays.

Jeudi 4 août, malgré quelques *nuages en Normandie et dans le* Nord, il fera beau dans la plus grande partie de la France.

Il y aura cependant des nuages le matin sur les Pyrénées. Ils donneront quelques orages. Ces *formations orageuses gagneront* ensuite l'Aquitaine, le sud du Massif Central et le Languedoc-*Roussillon. Les nuages se développeront* dans l'après-midi et des orages éclateront dans toutes ces régions, ainsi que le soir en Provence, en Corse et dans le sud des Alpes.

Les températures seront en légère baisse dans le Sud-Ouest, stationnaires ou en légère hausse ailleurs. soit 761,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au *cours de la journée du 2 août* ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 24 et 14 degrés ; Biarritz, 20 et 15 ; Bordeaux, 24 et 12 ; Brest, 22 et 14 ; Caen, 23 et 10 ; Cherbourg, 21 et 13 ; Clermont-*Ferrand*, 21 et 9 ; Dijon, 24 et 13 ; Grenoble, 21 et 9 ; Lille, 22 et 9 ; Lyon, 22 et 11 ; Marseille, 27 et 15 ; *Nancy*, 22 et 8 ; *Nantes*, 23 et 12 ; Nice, 24 et 17 ; Paris-Le Bourget, 23 et 10 ; Pau, 23 et 15 ; Perpignan, 26 et 16 ; Rennes, 25 et 12 ; Strasbourg, 23 et 10 ; Tours, 23 et 11 ; Toulouse, 25 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 16 degrés ; Amsterdam, 22 et 10 ; Athènes, 33 et 24 ; Berlin, 23 et 15 ; Bonn, 21 et 9 ; Bruxelles, 22 et 11 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 24 et 15 ; Genève, 21 et 9 ; Lisbonne, 23 et 15 ; Londres, 27 et 17 ; Madrid, 33 et 15 ; Moscou, 32 et 21 ; New-York, 28 et 22 ; Palma-de-Majorque, 27 et 15 ; Rome, 27 et 17 ; Stockholm, 24 et 13 ; Téhéran, 37 et 27.

Visites et conférences

JEUDI 4 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., métro Botzaris, Mme Magnani : « Les jardins de Paris : les Buttes-Chaumont ».

15 h., façade église Saint-Germain-des-Prés, Mme Saint-Girons : « Saint-Germain-des-Prés et son village ».

15 h., devant l'entrée de l'église, Mme Vermeersch : « La Madeleine et la rue Royale ».

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).

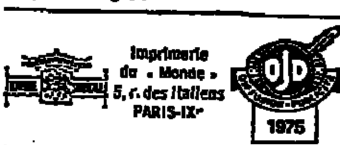
15 h., 62, rue Saint-Antoine, exposition « Les jardins, 1760-1820 » (L'Art pour tous).

15 h., façade de l'église : « De Saint-Germain-l'Auxerrois à Saint-Merri » (Mlle Hager).

14 h. 30, entrée principale du château : « Les prisonniers célèbres du donjon de Vincennes ».

15 h., grille du palais de justice, boulevard du Palais : « Le palais de justice et le tribunal révolutionnaire » (Paris et son histoire).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1831

HORIZONTALEMENT

I. Dure plus longtemps qu'une reine odorante ; Aplanir (épelé). — II. Oblige souvent à jouer devant le buffet ; Eau douce. — III. Cherchée pour une mauvaise cause. — IV. L'arme au pied ; Prénom. — V. Transportait nos pères ; Le premier maillon d'une chaîne sans fin. — VI. Totale, après une bonne lessive ; Peut être brisé dès qu'il est construit. — VII. Symbole ; Grecque. — VIII. Faisait place nette. — IX. Travaille à la chaîne. — X. Particule ; Pronom. — XI. L'amour les rend moins glacés.

VERTICALEMENT

1. Peut être à la fois muet et très éloquent ; Une affaire à liquider. — 2. Conjonction ; Joueras. — 3. Abréviation ; Désigne un prélat. — 4. Article ; Consacrer. — 5. Le juste milieu ; Dans le nom d'un opposant. — 6. Allonge une sauce. — 7. Vit la tête en bas ; Très capable. — 8. A fuir ! ; Roi pour rire. — 9. Il est normal qu'il soit à cheval sur le règlement.

Solution du problème n° 1830

Horizontalement

I. Rareté ; Li. — II. Ur ; Ti ; Cal. — III. Emois ; Hi ! — IV. Sourire. — V. Nie ! Evoe ! — VI. Sentiers. — VII. Statues. — VIII. Ou ; Ir ; Ei. — IX. Prestesse. — X. Iéna. — XI. Es ; Comma.

Verticalement

1. Rues ; Copie. — 2. Armons ! ; Ures. — 3. Ouïes ; En. — 4. Etirent ; Sac. — 5. Tisi ; Tait. — 6. Reître. — 7. Cheveu ; Sem. — 8. Lai ; Orées. — 9. Il ; Vessies.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 3 août 1977 :

UN DECRET

● Portant publication de la convention de coopération monétaire entre les Etats membres de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (B.E.A.C.) et la République française.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET

MOTS CROISÉS

SPORTS

TENNIS

L'éternel problème du double

De notre envoyé spécial

Vichy. — Quand Dominique Bedel et Yannick Noah prirent le service des Argentins à 4-3 dans le troisième set après avoir gagné les deux premiers (6-2, 6-4), les quelques centaines de spectateurs du Sporting club de Vichy, enfin inondé de soleil, crurent bien que les jeunes tennismen français n'allaient pas attendre les deux derniers simples pour gagner la Coupe de Galéa, dix ans après Jean-Baptiste Chanfreau, Georges Goven et Patrick Proisy.

Ce double improvisé pour permettre à Christophe Casa de se reposer avant son deuxième simple avait fait merveille, surtout grâce à Dominique Bedel. Après quelques mois d'interruption pour soigner une mononucléose, le jeune Niçois rejouait à son meilleur niveau, celui qui lui permit de prendre un set à Bjorn Borg, aux championnats internationaux de France en 1976. Très athlétiques, parfaits volleyeurs, Dominique Bedel et Yannick Noah, qui se trouvaient pour la première fois côte à côte en compétition, exerçaient alors une pression soutenue sur leurs adversaires, par la puissance et la variété de leurs coups.

Loin de jouer les faire-valoir, José Luis Clerc et Alejandro Gattiker donnaient pourtant une excellente réplique conférant à ce double un tout autre niveau que celui d'Australie-France. Toujours à l'affût, ils n'attendaient qu'un léger fléchissement de leurs adversaires pour prendre à leur tour le dessus. Ce fut le junior Yannick Noah, découvert par Arthur Ashe lors d'une tournée de propagande en Afrique, fils d'un ancien footballeur professionnel de Sedan, qui donna le premier quelques signes de fatigue au moment de concrétiser le « break », sur son service, pour porter le score à 5-3 dans le troisième set. Comme il perdait à nouveau son service par la suite, les Argentins, après avoir frôlé la défaite, gagnaient le set 7-5.

Passés si près de la victoire, Yannick Noah et surtout Dominique Bedel accusaient le coup dans le quatrième set, perdu 6-1 en dix-sept minutes. Ils se retrouvaient en partie en se battant sur toutes les balles du cinquième set, mais quelques fautes de Dominique Bedel facilitaient la victoire des Argentins, 6-4.

Comme au soir de chaque défaite en double de Coupe Davis, on regrettera l'absence, en France, d'une véritable politique de formation et d'entraînement pour cette discipline à part entière du tennis. La Coupe de Galéa ne vient-elle pas, pourtant, de révéler, presque par hasard, un double prometteur ?

GERARD ALBOUY.

ÉQUITATION

Un championnat de France révolutionnaire

Disputé du vendredi 29 au dimanche 31 juillet dans le cadre du Grand Parquet de Fontainebleau, le championnat de France junior de sauts d'obstacles a balayé définitivement de toute chance au titre les candidats qui ne peuvent consacrer au cheval le temps généralement accordé, à cet âge, aux études. La préparation à l'épreuve, dont les difficultés croissent d'une année à l'autre, est désormais affaire de tous les jours.

Certes, quelques jeunes cavaliers doués de vitalité peuvent se comporter honorablement en public sans avoir, dans le privé, à user leurs fonds de culotte à raison de six heures par jour à cheval. Mais c'est proprement défier le bon sens que de prétendre au succès sans un entraînement intensif à l'obstacle, sous la direction d'un maître exigeant. Les familles s'abusent, s'illusionnent complètement qui croient pouvoir faire de leurs enfants de future dieux du stade au prix d'un galop volé en catimini à une traduction de Tite-Live ou une lecture imposée de Montaigne.

Bref, le championnat de France junior de sauts d'obstacles devient, suivant un processus irréversible, une chasse gardée pour la graine de professionnels, la graine de bonnes herbes, s'entend.

Eric Navet, par exemple, qui a conservé son titre de champion de France junior moins de deux semaines après s'être adjugé le championnat d'Europe individuel, ne monte pas moins de douze chevaux par jour au haras normand de son père, éleveur et autrefois cavalier de réputation internationale. Lorsque l'heure est venue du choix : ou poursuivre ses études secondaires, ou se battre dans la vie à cheval, c'est le second terme de l'alternative qui a eu le dernier mot. A seize ans, la carrière d'Eric Navet était toute tracée.

Qui voyons-nous encore à l'alignement de parade ? Deux autres cavaliers normands, Xavier Leredde et Jean Le Goupil, fils d'éleveurs et de cavaliers, et fils possédant leur piquet de chevaux personnel, le jeune Pela appartenant à l'Ecole nationale d'équitation, le non moins jeune et non moins brillant P. Poulet, de la Ligue de Lorraine et ancien élève de d'Orgeix à Saumur, Olivier Katz, révélation du championnat, aussi élégant qu'efficace en selle, travailleur acharné de surcroît.

Qu'on ne s'y trompe : il ne s'agit nullement de fruits secs orientés, faute de mieux, vers le sport, mais de « natures » qui ont trouvé leur voie, fortement aidées, il est vrai, par le climat familial. Leur préparation morale aux grandes épreuves est à citer en exemple. A peine sortis de l'enfance et du baiser des mères, ces jeunes gens font montre d'une maturité sportive peu commune. Sang-froid, esprit de décision, volonté tendue vers la victoire, technique et assiette bien sûr, toutes choses qui se suffisent à elles-mêmes pour imposer l'admiration. Ce sont, pour la plupart, des exécutants modèles en attendant de devenir des virtuoses.

« Naguère encore, nous confiait au terme de ces trois jours d'épreuves, à Fontainebleau, l'entraîneur national de sauts d'obstacles et champion olympique Marcel Rozier, *il y avait un gouffre entre les quadragénaires de l'équipe première que nous sommes et les jeunes classes. Aujourd'hui, ce gouffre est comblé. Avant deux ans, la relève nous fera beaucoup souffrir. »*

ROLAND MERLIN.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

L'ARGENT FUGUEUR

III. — L'art d'investir... ailleurs

par MAURICE DENUZIÈRE

Plus subtils que le passage matériel des billets de banque en Suisse sont les méthodes de compensation et le « termaillage » pour protéger ses capitaux en certaines circonstances « le Monde » des 2 et 3 août). Mais il y a aussi l'art d'investir... ailleurs.

En plus des moyens déjà évoqués pour « passer de l'argent à l'étranger » ou tout simplement le retenir, et qui relèvent de la compensation occulte, du « termaillage », des manipulations comptables ou commerciales, des brevets fictifs, etc., il en existe d'autres qui, par le biais des investissements à l'étranger notamment, permettent aux possédants doués d'imagination, d'exporter des sommes considérables sous les apparences de la légalité.

Ces « montages », comme les appellent les spécialistes de la douane, frisent parfois l'escroquerie, et il arrive même que ceux qui désirent mettre leurs capitaux à l'abri soient floués par des organisateurs de fraude !

Depuis six ans, les investissements directs effectués par des Français à l'étranger ont pratiquement quadruplé, puisque le flux des capitaux sortants est passé de 2 740 millions de francs en 1970 à 8 109 millions en 1976. On peut considérer que, depuis 1974, l'augmentation annuelle des sorties de capitaux pour financer des prises de participation, des souscriptions au capital, des dotations et des constructions d'entreprises hors des frontières est en augmentation de 2 milliards de francs par an.

Il est intéressant de constater que, depuis 1970, ce sont les Etats-Unis qui paraissent attirer davantage les investisseurs, alors que la désaffection semble croître pour les pays de la Communauté européenne et le reste du monde.

Dans le même temps, les investissements étrangers en France ont sensiblement diminué, puisqu'ils sont passés de 5 881 millions de francs en 1970 à 4 913 millions en 1976, après avoir atteint le chiffre record de 8 560 millions en 1974. La balance des investissements français à l'étranger et des investissements étrangers en France, qui était encore en faveur de ces derniers en 1975, est devenue déficitaire de 3 196 millions de francs en 1976.

Ce renversement de tendance prouve peut-être le dynamisme de nos industriels et l'essor du commerce extérieur, mais démontre aussi que l'inquiétude politique pousse les uns à se créer des bases hors de l'Hexagone et les autres à réduire les risques réels ou supposés que ferait courir aux entreprises à capitaux étrangers l'application du programme commun de la gauche.

Les investissements à l'étranger sont soumis à autorisation du ministère des finances, où l'on se doute bien, rue de Rivoli, que toutes les intentions ne sont pas pures. Car, si les placements à l'étranger sont interdits par la loi, sont reconnus licites, en revanche, les investissements producteurs de revenus rapatriables. Il est à noter qu'une entreprise ayant créé une filiale à l'étranger a le droit, sans autorisation, de sortir 3 millions de francs par an pour assurer son développement, à condition toutefois de fournir des justificatifs de dépenses aux services compétents de la rue de Rivoli

Des bases de repli

Mais, à terme, ces investissements à l'étranger ne peuvent-ils pas conduire à un appauvrissement du potentiel économique national ? Comment empêcher que les investisseurs choisissent d'aller au-delà des intentions officiellement exprimées et de s'exiler, après avoir transféré ailleurs une partie de leur capital, pour se créer un nouveau patrimoine ?

Nous connaissons un industriel important du nord-est de la France qui fabrique des objets de grande consommation et dont 85 % du chiffre d'affaires est assuré par l'exportation. Il a décidé de construire, avec des associés américains, une grande usine en Caroline du Sud. Pour ce faire, il a été autorisé à sortir des sommes importantes. C'est une bonne chose pour le prestige français et une bonne perspective pour notre encaisse en devises. Mais ce patron dynamique ne cache pas qu'il compte, aux Etats-Unis, travailler dans de meilleures conditions qu'en France. *« Le climat social est plus détendu. On ne court pas le risque d'une grève quand on veut renvoyer un mauvais ouvrier, et les patrons ne sont pas considérés comme d'infâmes profiteurs, s'enrichissant de la sueur du peuple »*, dit-il.

Il est bien évident que cette usine américaine est une base de repli. Si, demain, s'instaure en France un régime trop contraignant pour les entreprises, si la nationalisation peut être réclamée, est obtenue par les ouvriers et employés d'une société, si la tutelle des comités ouvriers ou des syndicats devient la règle, il est probable que cet industriel choisira de s'expatrier, abandonnant ses usines françaises à leur sort, assuré qu'il sera de poursuivre librement ses activités à l'étranger. Le résultat pourrait bien être quelques centaines de chômeurs en plus.

Le cas n'est pas unique. On sait qu'un grand constructeur d'avions a déjà transféré aux Etats-Unis les brevets de ses futurs appareils et engagé ses meilleurs chercheurs et ingénieurs à s'expatrier, pour les exploiter outre-Atlantique. On sait aussi qu'une société d'alimentation à succursales multiples, qui couvre le Sud-Est de la France, construit en Arizona des cafétérias à la française et forme, à Saint-Etienne, des cuisiniers américains qui tiendront les fourneaux de ses filiales. On connaît des propriétaires solognots qui ont réalisé leurs biens pour acheter des forêts en Amérique du Sud et au Canada *« pour éventuellement fournir du bois aux usines de pâte à papier françaises ! »*

Quoiqu'on dise rue de Rivoli, et même si de tels transferts de capitaux sont de nature à satisfaire ceux qui pensent que tout est bon pour handicaper un éventuel gouvernement de gauche, sous couvert d'investissements, certains industriels avisés constituent ainsi dans les pays où la libre entreprise n'est pas menacée des positions de repli.

Si la plupart usent de méthodes orthodoxes et attendent de voir ce que leur apporteront les élections de mars 1978, d'autres, par des voies moins loyales, ont déjà réussi des transferts intégraux.

Ainsi, l'an dernier, une société française spécialisée dans la vente de tableaux obtint l'autorisation d'ouvrir une filiale à New-York. Cette initiative relevant des investissements français à l'étranger, on lui accorda aisément l'autorisation de sortir la contrepartie de 1 million de dollars pour ses frais d'installation. Le remboursement des échéances à la société mère fut fixé à 250 000 dollars par an, qui devaient faire retour en France. On autorisa naturellement la même société à exporter des tableaux. Or, un mois avant la date de la première échéance, la société française déposa son bilan et disparut. Ainsi, capital et œuvres d'art avaient été transférés outre-Atlantique dans des formes légales. Aujourd'hui, le propriétaire de cette entreprise tient galerie à New-York, loin des atteintes du Trésor français !

Une cabane au Canada

Quant aux investissements immobiliers en Floride et en Californie, ils se multiplient par l'entreprise de sociétés spécialisées qui font de la vente à crédit, un écran commode. Les Français ont droit, en effet, à la possession d'une résidence à l'étranger par famille, et leur banque est autorisée à transférer pour ce genre d'achats, sur justificatif, une somme de 150 000 francs. Le domaine immobilier espagnol a bénéficié largement de ces conditions au cours des dernières années, et en matière de sortie on autorisait jusqu'à 300 000 F par famille. Aujourd'hui, par le relais de prête-noms et de pseudo-lotissements, certains exportateurs de capitaux utilisent ce biais.

Il y a ceux aussi qui acquièrent des exploitations agricoles aux Etats-Unis ou au Canada. Ce type d'investissements se développe, encore que le nombre des dossiers déposés soit modeste : une dizaine en 1974, une trentaine en 1976, mais c'est encore une tendance qui indique le sens du flux financier. Les achats de valeurs mobilières étrangères se développent également, car la loi les autorise, à condition toutefois que les titres soient déposés dans une banque française. Comme nous l'a fait observer un haut fonctionnaire du Trésor : *« C'est de l'argent qui sort, mais ce n'est pas de l'argent dissimulé. »*

Parfois, les escrocs qui savent parfaitement exploiter les possibilités ouvertes par les circonstances économico-politiques réussissent à gruger les candidats fraudeurs.

Une quinzaine d'industriels français viennent d'en faire l'expérience. Etant donné l'encadrement du crédit en France, ces chefs d'entreprise avaient accepté la proposition d'un Suisse se déclarant capable de leur faire avoir des prêts importants par des banques helvétiques. Pour ce faire, il fallait tout d'abord verser une caution en liquide chez un notaire de Genève. Les sommes variaient de 50 000 à 150 000 F, suivant les montants des prêts sollicités. Les P.-D.G. intéressés prirent donc le risque de passer de l'argent en Suisse pour le remettre au notaire.

Les prêts ne furent évidemment jamais accordés. Les emprunteurs découvrirent un beau matin que l'établissement bancaire de leur démarcheur suisse ne figurait pas parmi les quatre mille banques que compte la Confédération ! Bien que se sachant en infraction, l'une des victimes résolut de porter plainte, ce qui fit découvrir l'abus de confiance.

La fuite des capitaux français apparaît d'ores et déjà comme une répétition des évasions monétaires dont l'Italie est victime depuis plusieurs années. D'après les spécialistes italiens, plus de 10 milliards de dollars auraient été transférés d'Italie en Suisse depuis deux ans, ce qui a ému certains dirigeants communistes et socialistes. Lugano, petite ville tranquille du Tessin, à 150 kilomètres de Milan, est devenue le refuge préféré des capitaux italiens. Au bord du lac dont elle porte le nom, la coquette cité de vingt-cinq mille habitants compte plus de trois cents banques ou sociétés financières. Dans son ouvrage *Une Suisse au-dessus de tout soupçon*, M. Jean Ziegler estime à plus de 15 milliards de dollars les capitaux en provenance d'Italie qui ont trouvé un abri sûr à Lugano, et la floraison des sièges sociaux — qui ne sont que des boîtes aux lettres — est telle qu'on cite le cas d'un avocat local, devenu P.-D.G. de plusieurs centaines d'entreprises... italiennes !

La caverne d'Ali Baba

Car la Suisse joue, dans le domaine des mouvements de capitaux, un rôle que certains considèrent comme équivoque. Si pour les uns la Confédération est *« un banquier universel qui n'a jamais failli à sa mission »*, d'autres dénoncent en elle un *« receleur patenté du monde capitaliste »*. Cela tient à ce que le secret bancaire, dont la base légale est l'article 47 de la loi fédérale, qui prévoit des amendes et des peines de prison pour quiconque le trahirait, est toujours strictement respecté, et que le compte à numéro demeure une institution que critiquent surtout ceux qui n'ont pas les moyens d'en ouvrir un !

Or, tout l'argent qui trouve refuge en Suisse n'y reste pas, et les banquiers suisses ne nient pas que les fonds qui leur parviennent entrent dans les circuits lucratifs d'Europe et d'Amérique. Pour un banquier suisse, le silence est une sorte de religion. Homme courtois, mais de nature sceptique, il se méfie comme de la peste des journalistes.

Les comptes à numéro ? *« Ça existe, bien sûr, mais on n'en ouvre pas à n'importe qui. Il faut une sorte de parrainage. Moins on en tient, mieux on se porte, car ces comptes-là, dont un ou deux employés de confiance dans chaque établissement connaissent les titulaires, donnent beaucoup de travail. »*

Le volume d'argent ainsi camouflé aux yeux des indiscrets ? *« On est incapable de vous le dire. »* Les banques ne sont pas tenues, en effet, de communiquer aux autorités fédérales le détail, par poste, de leurs dépôts. Et puis, il y a les gens qui louent un coffre et y mettent ce que bon leur semble, des francs suisses, des marks, des dollars, de l'or. Ceux qui ont converti leurs francs français en francs suisses, il y a deux ans, ont fait un bon placement : 14 %. Les banques de Genève manquent d'ailleurs de coffres. Pour en installer de nouveaux, on creuse le sous-sol de la ville, qui devient peu à peu une vraie caverne d'Ali Baba. Certains établissements bancaires en sont à leur cinquième étage souterrain. Seule la nappe phréatique va limiter l'extension des galeries. Quand on arpente les rues de la Corraterie, du Rhône ou de la Confédération, on marche sur une fortune endormie.

Très sagement, les banquiers suisses savent conseiller leurs clients : *« Achetez des devises fortes, des obligations en eurodollars, en marks, en florins. Prenez des actions de bourse aux Etats-Unis, un peu d'or aussi, et même souscrivez aux emprunts français par l'intermédiaire de la Suisse... »*, disent-ils. Car cet argent remis de sa peur, dès qu'il est entré au pays de Guillaume Tell, ne demande qu'à « travailler ».

L'épargne nationale suisse suffisant largement à assurer l'expansion économique du pays, c'est l'argent étranger qui finance des opérations de toutes sortes, contrôlées par des banquiers suisses, à travers le monde et même le tiers-monde.

Banquier de l'Europe inquiète, la Suisse n'a comme arme de dissuasion que l'assentiment universel des puissances, quelles que soient les idéologies qui les gouvernent. Tant qu'il en sera ainsi, l'argent fugueur y sera accueilli avec la complaisance que l'on accorde aux émigrés qui ne sont pas à charge.

Car ce n'est pas demain que la Suisse, malgré les critiques dont elle fait l'objet et les soucis que lui procurent cette avalanche d'or en fuite, dira à ses pratiques les mots que le savetier de la fable adressait au financier :

Rendez-moi mes chansons et [mon somme
Et reprenez vos cent écus.

FIN

LE CONTROLE DU FISC

L'inspection générale des services est créée

Les inspecteurs et contrôleurs du fisc qui vérifient les déclarations de revenus et les forfaits des contribuables seront désormais eux-mêmes contrôlés. Un arrêté publié au *Journal officiel* du 2 août crée auprès du directeur général des impôts une « inspection générale des services ».

L'idée de ce contrôle des contrôleurs avait été émise par M. Giscard d'Estaing le 1er décembre 1976 (*le Monde* daté du 3 décembre) et le principe arrêté au cours du conseil des ministres du 13 juillet (*le Monde* daté du 15 juillet).

» L'inspection générale des services est composée d'un chef de mission, d'un adjoint au chef de mission et de vingt-cinq agents. (...) Le directeur général des impôts adresse au ministre de l'économie et des finances un compte rendu annuel des travaux de l'inspection générale des services. »

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

Un optimisme prématuré

Une communication de M. Christian Beullac, ministre du travail, au conseil des ministres de ce mercredi 3 août ; deux *déclarations* télévisées, coup sur coup, de M. François Ceyrac, président du C.N.P.F.; une opération lancée par l'assemblée permanente des chambres de métiers — *dont le président*, M. Francis Combe, a été reçu, mardi, par M. Raymond Barre, — pour créer, à la rentrée de septembre, soixante mille emplois supplémentaires pour les apprentis : on ne peut pas dire qu'on ne se préoccupe pas, dans les milieux officiels, du problème du chômage — pardon : de l'emploi, — et cela pourrait paraître méritoire en cette première semaine d'août...

Malheureusement, cette activité, qui consiste surtout à « occuper le terrain » sur les ondes et dans la presse et que les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. jugent « électoraliste », ne semble pas annoncer une politique déterminée et efficace : il n'y a rien de bien nouveau, rien de bien précis dans les propos des uns et des autres, qui se caractérisent principalement par un optimisme de façade et des prévisions « audacieuses ». Ainsi, le C.N.P.F. *est convaincu de pouvoir « résorber une large part des jeunes chômeurs avant la fin de l'année »* et son président affirme que le plan d'action patronal a « *déjà produit des résultats* ».

La C.G.T. répond que, même si l'objectif du C.N.P.F. — embaucher trois cent mille jeunes, dont cent mille en stage, avant la fin de l'année, — était atteint, selon ses calculs, cela ne représenterait guère que 30 % des demandeurs de moins de vingt-cinq ans qui « crus » 1976 et *1977 confondus, vont affluer* sur le marché du travail en septembre-octobre.

Certes, il est encore bien trop tôt pour affirmer, comme le fait *le Matin* du 3 août, que « *d'ores et déjà le pari de Raymond Barre sur l'emploi est perdu* ». Les effets du plan patronal et, *surtout, des mesures gouvernementales*, qui ne sont entrées en vigueur qu'au 6 juillet dernier, ne peuvent être encore ressentis et donc jugés. Mais rien ne justifie non plus l'optimisme officiel, et surtout pas les dernières statistiques de la C.E.E., qui montrent qu'en juin le chômage, en données corrigées des variations saisonnières, a augmenté partout dans l'Europe des Neuf (5,1 % de la population active contre 5 % en *mai et 4,6 % en juin 1976*), y compris, on le sait, en France. partir du 5 août, faire un mini-

M. Raymond Barre doit, à *partir du 5 août*, faire un mini « *tour de France* » de l'emploi en se rendant dans cinq villes de province. On attend du premier ministre autre chose que des déclarations de caractère général. — M. C.

A L'ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

LE DÉFICIT DE LA BALANCE DES PAIEMENTS S'EXPLIQUE PAR DE GROS INVESTISSEMENTS A L'ÉTRANGER

La balance des paiements de l'Allemagne de l'Ouest a été déficitaire de 130 millions de deutschemarks (277 millions de francs) en juin, après l'avoir été de 383 millions (816 millions de francs) en mai. En juin 1976, la balance des paiements de l'Allemagne de l'Ouest avait, au contraire, été excédentaire de 98 millions de deutschemarks (208,7 millions de francs).

La balance des paiements courants a vu son excédent se réduire en juin : 760 millions de deutschemarks (1 619 millions de francs) contre 1 651 millions en mai (3 517 millions de francs). Cependant, l'excédent de juin 1977 reste nettement supérieur à celui de juin 1976, qui avait été de 221 millions de deutschemarks (471 millions de francs).

En fait, c'est la balance des capitaux à long terme qui explique la détérioration de la balance des paiements allemande par rapport à l'année dernière. En juin 1977, le déficit de la balance des capitaux à long terme a atteint 2 244 millions de deutschemarks (4 780 millions de francs), contre un excédent de 1 188 millions de deutschemarks (2 530 millions de francs).

Au cours du premier semestre 1977, la balance générale des paiements laisse ainsi apparaître un déficit de 813 millions de deutschemarks (1 731 millions de francs), contre un excédent qui avait atteint 6 200 millions de deutschemarks (13 206 millions de francs) au cours de la période correspondante de 1976. La balance des paiements courants conserve à peu près le même excédent qu'au cours du premier semestre 1976 : 5 379 millions de deutschemarks (11 457 millions de francs), contre 5 527 millions de deutschemarks (11 772 millions de francs). *Mais la balance des capitaux à long terme voit son déficit* s'aggraver : 8 141 millions de deutschemarks, contre 893 millions au premier semestre 1976. *Cette évolution ne doit pas surprendre.* Elle s'explique par les investissements des industriels allemands à l'étranger, investissements qui ont atteint 9,5 milliards de deutschemarks en 1974, 22 milliards en 1975 et 17,5 milliards en 1976.

LE CONGRÈS AMÉRICAIN APPROUVE LA CRÉATION D'UN DÉPARTEMENT DE L'ÉNERGIE

Washington *(A.F.P.)*. — Par 76 voix contre 14, le Sénat des Etats-Unis a ratifié, le mardi 2 août, la création d'un département de l'énergie au sein du gouvernement fédéral, ce qui porte le nombre des ministères *(departments)* constituant le cabinet présidentiel de onze à douze. Quelques heures plus tôt, la Chambre des représentants avait *adopté le projet à la majorité* de 353 voix, contre 57.

Il est prévu que le nouveau département fonctionnera à partir du 1er octobre. Il regroupera *tous les services fédéraux* s'occupant jusqu'ici des problèmes de l'énergie, y compris l'agence autonome chargée de réglementer l'énergie hydro-électrique (Federal Power Commission, instituée en 1920), ce qui représente un personnel d'environ vingt mille fonctionnaires et employés. Son budget annuel dépassera les 10 milliards de dollars (environ 50 milliards de francs).

Il ne fait aucun doute que M. James Schlesinger, déjà conseiller du président pour les questions d'énergie, sera placé à *la tête du département.* —

M. Pierre Guillaumat quitte la présidence de l'ÉRAP

TRENTE-TROIS ANS DE POUVOIR

M. Pierre Guillaumat, qui aura soixante-huit ans le 5 août, va quitter les présidences de l'ERAP et de la société nationale Elf-Aquitaine. Son successeur, dont la nomination était attendue en conseil des ministres, devrait être M. Albin Chalandon. L'ancien ministre de l'équipement, qui s'était vu confier en février 1976 par le président de la République une mission sur les approvisionnements en pétrole de la France, avait renoncé à son mandat de député pour la poursuivre. Il a été reçu mardi par M. Giscard d'Estaing.

Si M. Pierre Guillaumat eut la tâche délicate d'être le premier ministre des armées de la Ve République et s'il fut nommé ensuite *ministre délégué, ce n'était là*, il l'a souvent dit, qu'un intermède. « *Je voyais, en effet*, a-t-il précisé en 1969, *que le métier d'ingénieur — et je suis d'abord un ingénieur — ne m'avait pas prédisposé à la vie politique.* » En fait, toute son activité depuis trente-trois ans a été consacrée à l'énergie.

C'est un domaine où l'on dispose plus certainement du pouvoir qu'à la tête d'un éphémère portefeuille ministériel. Directeur des carburants au ministère de l'Industrie en 1944, *il était délégué du gouvernement* auprès du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) lorsque fut établi le premier plan nucléaire et décidée la construction de Marcoule. Puis il devint P.-D.G. d'Electricité de France et administrateur de Gaz de France. Mais son domaine de prédilection, c'est le pétrole.

Lorsqu'il est nommé à la tête du Bureau de recherches du pétrole (B.R.P.) en 1945, ce fils de général d'armée estime que la faiblesse de la France entre les deux guerres a eu pour origine l'absence de maîtrise des sources d'énergie. De ce lien entre l'indépendance nationale et l'approvisionnement énergétique, il *convainc le général de Gaulle.* N'est-ce pas ce dernier qui crée le C.E.A. et le B.R.P., point de départ, selon M. Guillaumat, d'une politique énergétique tournée vers l'avenir ?

Quinze années durant, cet « X-Mines » va patiemment mettre en place un outil de recherche et de production, former des équipes et chercher du pétrole puisque l'autre entreprise pétrolière nationale, la Compagnie des pétroles, se contente alors d'être le partenaire peu actif des « majors » de l'industrie pétrolière. *Comme il est marqué par ses* premiers postes comme chef du service des mines en Indochine d'abord, puis en Tunisie, M. Guillaumat pense tout naturellement que *la France d'outre-mer doit être le* lieu de recherche privilégié. Après Lacq (1949) sont ainsi découverts Hassi-Messaoud (1956), puis des gisements au Congo et au Gabon. La politique du président du B.R.P. est un succès : en 1960, la France dispose d'approvisionnement sûrs qui se payent en francs.

Produire et vendre

Mais la décolonisation, d'une part, les difficultés d'écoulement de la *production*, d'autre part, vont amener M. Guillaumat à élargir les activités de son groupe au *secteur du raffinage* et de la distribution, à diversifier ses approvisionnements et à consolider l'ensemble du secteur public ainsi constitué. La seconde phase de son action occupera plus de quinze ans.

Profitant de ce que certaines sociétés telle Caltex étaient lasses *de faire du raffinage et de la distribution* en France, l'Union générale des pétroles (U.G.P.), dont M. Guillaumat devient président en 1962, va prendre la relève. « *Il s'agissait de vendre intelligemment sa production* », dit-il. Les pétroliers aiment à répéter que l'argent se gagne à la tête du puits et à la pompe. Les sociétés publiques françaises se trouvaient désormais sur ces deux points névralgiques. Il leur restait à rationaliser leurs activités et à disposer d'un groupe d'une taille permettant *de procéder aux énormes investissements* nécessaires à la diversification des approvisionnements. En 1965 est créée, sous la présidence de M. Guillaumat, l'Entreprise de recherches et d'activités pétrolières (ERAP), qui réunit deux organismes de recherches (B.R.P. et Régie autonome des pétroles) et dont l'U.G.P. devient une filiale. Si on laisse subsister de manière autonome la Société nationale des pétroles d'Aquitaine (S.N.P.A.) — où les capitaux d'Etat sont majoritaires et dont le *président n'est autre que M. Guillaumat*, — c'est pour ne pas inquiéter les actionnaires privés. Mais déjà on pense à son intégration au groupe. Ce sera chose faite dix ans plus tard par la fusion des actifs industriels d'Elf-ERAP et la S.N.P.A., qui provoque quelques remous. Le président de la société nationale d'Elf-*Aquitaine n'a jamais été un fervent* partisan des nationalisations. Partout où le secteur privé peut agir il est d'avis de le laisser faire. Et déjà lorsqu'il était à la tête du C.E.A., il avait passé les premiers contrats nucléaires avec l'industrie privée.

Entre-temps l'ERAP avait mis au point un contrat d'association avec l'Algérie (1965), puis un contrat d'agence avec l'Iran (1965). Et, lorsqu'en 1967, l'Irak avait choisi de confier la prospection et l'exploitation à des sociétés d'Etat, elle *s'était tout naturellement tournée vers* la compagnie française, au grand dam des « *sept sœurs* » qui entendaient *boycotter la politique* pétrolière nationaliste de Bagdad.

La nationalisation du pétrole algérien en 1971, après l'échec de la révision des accords pétroliers franco-algériens fut une épreuve pour cet homme qui avait fondé l'essentiel de sa politique sur ce territoire et pour son groupe qui voyait sa production de pétrole brut tomber de 23 à 13 millions de tonnes par an et ses revenus pétroliers diminuer de 200 millions de francs. « *Comment voulez-vous que je sois impartial avec les Algériens ?* », a dit lui-même un jour M. Guillaumat, tout en ajoutant : « *Nous avons suffisamment prévu l'événement pour surmonter l'épreuve correctement.* » Ce n'était pas, sauf erreur, l'avis de M. Pompidou.

Les limites de l'indépendance

Aujourd'hui, la situation du groupe, crée et façonné par celui que son tempérament impérieux avait fait appeler le « *tsar de l'énergie* », est florissante. En 1976 son chiffre d'affaires a été de 36 milliards de francs, sa *marge* brute d'autofinancement de 4,9 milliards et ses investissements de 9 milliards. Il tire ses approvisionnements de régions aussi diverses que la mer du Nord, le golfe de Gabès, l'Irak et l'Iran. Il a produit 20 millions de tonnes de pétrole (un sixième des besoins français), et 10 milliards de mètres cubes de gaz naturel. Sa flotte est composée de trente-six navires. Sa capacité annuelle de raffinage est de 43,8 millions de tonnes dans le monde, et il dispose en Europe de treize mille *stations services. Comme chef d'entreprise* qui pourrait mettre en doute la réussite de M. Guillaumat ?

A réussite exceptionnelle, puissance exceptionnelle. Le rôle de M Pierre Guillaumat dans l'infléchissement de la politique énergétique française a été considérable. « *Homme du pétrole* » — dont il a *longtemps cru qu'il resterait* bon marché — il a été l'un de ceux qui ont imposé l'abandon progressif du charbon au profit du fuel, avec toutes les conséquences que cela a *entraînées.*

S'il n'évoque guère cette influence occulte, il aime, en revanche, rappeler son rôle de défricheur. « *Nous avons été les premiers dans le désert africain. Nous avons commencé des recherches au Gabon et au Congo avant qu'elles ne démarrent au Nigéria.* » En matière de contrat, il a aussi innové avec l'Algérie en 1965 ou avec le Vietnam en 1977. Et dans la prospection off shore, la technologie d'ELF-Aquitaine est parmi les plus avancées du monde. Mais, comme il le répète souvent, « *la politique pétrolière est avant tout un rapport de forces* ». La France, pour *mener une politique indépendante*, est-elle assez puissante ?

S'il a très tôt affirmé la nécessité de la loi de 1928 et de la protection des marchés nationaux face aux groupes internationaux principalement américains, M. Guillaumat a dû parfois s'aligner sur ceux-ci. On imagine son irritation lorsqu'il a lu dans le rapport Schvartz qu' « *à partir du moment où ELF-ERAP est entrée dans l'Union des chambres syndicales de l'industrie pétrolière, elle a eu une attitude analogue à celle des autres firmes pétrolières en matière de mécanismes anticoncurrentiels, lorsqu'elle n'a pas pesé pour les mettre en place* ».

De même, s'il a été l'un des premiers à voir le danger pour l'Europe d'une alliance entre les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite *(« C'est évidemment le consommateur*, disait-il, *et surtout le consommateur européen, qui, en définitive, règlera la note »)*, comment aurait-il pu s'y opposer ?

Face aux multinationales, les sociétés d'Etat européennes manquent *principalement de sources d'énergie* nationale. M. Guillaumat s'est d'ailleurs battu à de nombreuses reprises pour qu'on ne rogne pas la rente fournie par la seule source française d'importance, le gaz de Lacq. Mais, homme de l' « empire français », il a vu ses plus grands projets échouer avec la fin de celui-ci.

En 1977, la France reste fortement dépendante des « majors » de l'industrie pétrolière pour son approvisionnement et paye un grande partie de son pétrole en dollars. *Ce déficit* commercial, engendré par les importations énergétiques, qui avait fait la faiblesse de la France avant 1945, il n'a pu empêcher qu'il ne s'aggrave. Tel sera sans doute l'un des regrets de M. Guillaumat. Comme le sera aussi, peut-être, le fait d'être remplacé par un « étranger au service », alors que depuis plus de *trente ans, avec MM. Blanchard, Boiteux*, Demargne, Desprairies, Giraud, Lévy, Rutman et bien d'autres, il a formé bon nombre des hommes qui sont aujourd'hui aux postes-clefs de l'énergie en France.

BRUNO DETHOMAS.

FAITS ET CHIFFRES

Monnaies

● *Le dollar australien* a été dévalué de 1,5 % par rapport au dollar. Cette mesure est destinée à mettre fin aux évasions de capitaux observées au cours des derniers mois, la spéculation s'étant développée en raison de la chute continue des réserves en devises étrangères du pays.
(A.F.P., Reuter.)

● *M. Léo Van Houtven*, qui dirigeait depuis 1974 le bureau parisien du Fonds monétaire international, a été nommé, mardi 2 août, secrétaire de cette organisation internationale dont le siège est à Washington. De nationalité belge, M. Van Houtven succède à M. Lawrence Hebbard, qui a pris sa retraite en mars dernier. — *(A.F.P.)*

Sidérurgie

● *La direction de Bethlehem Steel* a indiqué, mardi 2 août, qu'elle serait obligée de mettre à pied sept mille ouvriers à Johnstown (Pennsylvanie), si elle devait à la fois honorer ses investissements pour la défense de l'environnement et reconstruire ses usines endommagées par les inondations qui ont récemment ravagé la petite ville.

La firme américaine précise, que, même si elle obtenait un délai de deux ans pour la mise en application des programmes antipollution auxquels elle est tenue et dont le coût se chiffre à 162 millions de dollars, l'emploi de trois mille cinq cents personnes serait menacé. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CREDIT LYONNAIS

EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 1er JUIN 1977

La situation au 1er juin 1977 s'établit à 176 577 millions contre 173 167 millions au 3 mai 1977.
Au passif, le poste Institut d'Emissions, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire se chiffre à 52 238 millions. Les Comptes d'Entreprises et Divers totalisent 25 808 millions et les Comptes de Particuliers 48 368 millions. Les Bons de Caisse atteignent *21 238 millions.*
A l'actif, les Crédits à la Clientèle Portefeuille s'élèvent à 56 404 millions et les Comptes débiteurs à 26 295 millions..
Les crédits mobilisés hors bilan s'inscrivent pour 16 739 millions.

De Dietrich

Au cours du premier semestre 1977, le chiffre d'affaires, hors taxes, atteint 512 millions de francs marquant une progression de 4 % par rapport à celui de la même période de l'exercice précédent.
A fin juin 1977, les ventes à l'exportation, qui s'élèvent à 89 millions de francs, représentant 17,4 % du montant total des ventes au cours de cette période.

SIMCO

Le montant des loyers émis par la société au cours du deuxième trimestre de l'année 1977 s'élève à 21 828 469 F contre 20 444 067 F pour le deuxième trimestre 1976.
Ce montant ne tient pas compte des sommes à recevoir au titre de la garantie en raison du blocage des loyers pour le deuxième trimestre.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 AOUT

Désœuvrement

L'on s'est ennuyé ferme, ce mardi, autour de la corbeille, peut-être plus encore que la veille. L'activité fut tellement réduite que les cotations des 180 valeurs inscrites à terme furent expédiées en moins de trois quarts d'heure. En repli de 0,15 % à l'ouverture, l'indicateur instantané n'a pratiquement plus bougé du niveau qu'il avait atteint jusqu'au terme de la séance.

Au risque de se répéter, signalons tout de même qu'une fois de plus, hausses et baisses, dont le nombre s'est encore amenuisé, se sont, à peu de chose près, équilibrées dans tous les compartiments, aucun d'entre eux ne se signalant d'une façon quelconque.

Cela n'a pas empêché quelques titres, dont Kali, OPFI et Signaux de progresser notablement. Mais ces décalages de cours n'ont guère revêtu de signification, pas plus, du reste, que les baisses (3 à 4,8 %) relevées sur Téléphones Ericsson, Prénatal ou C.S.F., tant les échanges furent infimes.

« Avec vingt-cinq ou cinquante titres, on peut faire monter ou descendre le cours de n'importe quelle valeur », assurant un commis. A peine exagérée, cette réflexion illustre, en tout cas, parfaitement le marasme des affaires. Délaissé par les investisseurs étrangers, ignoré par les opérateurs français, dont la majorité se trouvent actuellement sur les plages, le marché s'étiole de jour en jour. Au point que certains, comme chaque été, n'hésitent pas à prôner la fermeture annuelle du palais Brongniart, au mois d'août.

Une grande irrégularité a régné aux valeurs étrangères. Seules les mines d'or ont été bien orientées.

Sur le marché de l'or, quasi désert, le volume des transactions s'est établi à 2,73 millions de francs, contre 4,13 millions. Cinquante li .gots ont été échangés à 23 475 F, contre 23 445 F. Le napoléon est resté inchangé à 245 francs.

LONDRES

Le marché reste bien orienté dans l'ensemble. Les industrielles sont soutenues. Redressement des banques. Fermeté des mines d'or. Stabilité des fonds d'Etat. A noter la *suspension des cotations de Cavenham*, à la demande des administrateurs de la société.

OR (ouverture) (dollars) : 145 85 contre 145 80

VALEURS	CLOTURE 2/8	COURS 3/8
Beecham	496 ..	498 ...
British Petroleum	900 ...	896 ...
Courtaulds	114 ...	114 ...
De Beers	284 ...	281 1/2
Imperial Chemical	392 ...	392 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	209 ...	208 ...
Shell	555 ...	552 1/2
Vickers	188 ...	190
War Loan 3 1/2 %	29 5/8	29 11/16
*West Driefontein	20 ...	19 7/8
*Western Holdings	16 1/2	16 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	1er août	2 août
Valeurs françaises ..	85,1	84,7
Valeurs étrangères ..	99,1	99,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56,1	56

NOUVELLES DES SOCIETES

GENERAL MOTORS. — Contrairement à ce qu'attendaient bon nombre d'analystes, le dividende trimestriel de la firme n'a pas été augmenté : 85 cents par titre, inchangé par rapport au précédent, et à celui distribué un an plus tôt.

ROUSSELOT. — Le groupe pétrolier Elf Aquitaine dément avoir engagé des conversations avec les actionnaires de la société en vue de leur racheter une partie de leurs titres et même d'avoir l'intention de lancer une O.P.A.

GOODYEAR TIRE AND RUBBER. — Le dividende trimestriel est porté de 27 1/2 à 32 1/2 cents, payable le 15 septembre.

MATSUSHITA ELECTRIC. — Le bénéfice net consolidé du premier semestre s'est établi à 36,90 milliards de yens contre 28,73 milliards un an plus tôt.

CARREFOUR. — Pour les sept premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires du groupe a atteint 4,85 milliards de francs contre 3,84 milliards au cours de la période correspondante de 1976. Entre-temps, il a été procédé à l'ouverture de quatre nouveaux hypermarchés.

NEW-YORK

La baisse reprend

La lente amélioration qui se dessinait à Wall Street depuis le mercredi « noir » a brusquement pris fin mardi, l'indice Dow Jones des industrielles enregistrant un repli de 4,52 points pour revenir au-dessous de son niveau du 27 juillet, à 887,39.

L'activité est cependant restée très modérée, les échanges portant sur 17,91 millions de titres contre 17,92 millions.

En revanche, le nombre de baisses a fortement augmenté, près de 1 000 étant relevées contre 411 hausses. Au surplus, 456 n'ont pas varié.

A quoi attribuer ce nouveau repli ? Aucune mauvaise nouvelle n'a été publiée. Au contraire, l'annonce d'une progression de 0,4 % en juin des commandes à l'industrie de transformation pouvait même être favorablement interprétée. Mais, décidément, l'atmosphère reste à la défiance. Au surplus, les craintes concernant un durcissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale et d'un éventuel relèvement du taux de l'escompte n'ont rien arrangé.

Indices Dow Jones : transports, 227,11 (— 2,29) ; services publics, 116,44 (— 0,51).

VALEURS	COURS 1/8	COURS 2/8
Alcoa	52 1/4	51 3/4
A.T.T.	63 1/4	63 1/8
Boeing	59 1/8	58 1/2
Chase Manhattan Bank	31 5/8	31 3/4
Du Pont de Nemours	118 1/4	118 ...
Eastman Kodak	57 7/8	57 7/8
Exxon	51 5/8	51 5/8
Ford	44 5/8	44 1/4
General Electric	54 1/4	53 7/8
General Foods	35 5/8	35 3/4
General Motors	69 3/8	68 1/2
Goodyear	20 5/8	20 3/4
I.B.M.	259 3/4	259 3/8
I.T.T.	33 1/2	32 3/4
Kennecott	27 3/8	27 1/4
Mobil Oil	69 1/2	68 1/4
Pfizer	26 ...	25 3/4
Schlumberger	66 1/8	65 1/2
Texaco	30 1/8	30 1/8
U.A.L. Inc.	18 5/8	18 ...
Union Carbide	47 ...	47 1/8
U.S. Steel	36 ...	34 7/8
Westinghouse	20 5/8	20 3/8
Xerox	50 5/8	50 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/8	3/8
1 dollar (en yens) ...	266 775	266 325

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 5/8 %

BOURSE DE PARIS - 2 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	35 50	2 515	France I.A.R.D.	167 ..	162 ..	Locabail Immob.	172 ..	174 ..	Immoinvest	88 20	89 ..
5 %	51 55	2 507	France (La)	302	314 ..	Locafinancière	124 80	123	Cie Lyon. Imm.	83 ..	81 50
5 % 1920-1960	147 ..	2 587	GAN (Sté) Centr.	620	620	Marseil. Crédit	231 50	231 50	UFIMEG	78 10	78 10

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
650	4,5 % 1973	656 80	656 80	657 ..	656 50
1890	C.N.E. 3 %	2024 ..	2089 ..	1993 ..	1996 ..
315	Afrique Occ.	331 ..	326 50	326 50	325 ..
265	Air Liquide	269 ..	268 ..	268 ..	268 ..
59	Als.Part. Ind.	58 40	58 10	58 10	58 15
125	Als. Superm.	125 20	125 90	125 80	126 10
53	Alsthom-Atl.	52 10	52 20	52 20	51 20
135	Applica. gaz.	144 50	141 50	141 50	138 70
289	Aquitaine	288 ..	292	290 ..	290 ..
187 ..	E.J. Lefebvre	192 ..	187	187	197 ..
51 ..	Esso S.A.F.	58 ..	57 40	57 50	57 ..
158 ..	Eurafrance	163 50	165 ..	164 80	165 ..
345 ..	Europe n° 1	360 30	355 10	355 10	358 20
340 ..	Ferodo	337	331 50	332 ..	331 50
146 ..	Fin. Paris PB	144 40	143 10	144 ..	143 10
193 ..	— obl. conv.	195	196 ..	198 ..	196 ..
47 ..	Fin. Un. Eur.	46 80	47 20	47 20	47 50
115	Olida-Caby	117 90	113	118 ..	116 ..
82	Opfi-Paribas	81 10	84 80	84 10	86 ..
59	Paris-France	57 ..	57 40	57 40	57 45
64	Pechelbronn	65	65	66 ..	65 ..
76	P.U.K.	77 50	77 80	77 80	77 ..
119	— (obl.)	119 80	119 80	119 80	119 80
41	Penarroya	40 80	40 80	40 80	40 85
157	Penhoët	154 50	154 50	154 50	153 10
225	Pernod-Ric.	222	221	221 ..	220
185	Tél. Ericsson	187	178	178	181 40
58	Terres Roug.	59 40	58 40	59 40	60 40
156	Thomson-Br.	158 ..	158 ..	158 50	155 ..
215	— (obl.)	212	210 ..	210	211 ..
198	U.I.S.	200 50	200 90	200 90	203 ..
162	U.C.B.	160 20	158 20	160 20	157 ..
192	Un. F. Bques	195 ..	196 ..	196	193
66	U.T.A.	67 ..	68 70	68 70	65 40
23	Usinor	22 80	23 ..	23	22 60
107	— (obl.)	109	110 ..	110 ..	109 30
330	Gen. Motors	333 50	335 ..	335 ..	336 ..
12	Goldfields	12 70	13	13 05	13 ..
19	Harmony	19 ..	19 60	19 40	19 60
290	Hoechst Akt	291 70	293 50	294 80	292 ..
32	Imp. Chem.	32 60	33 80	33 60	33 10
125	Inco Limited	114 90	113 ..	113 ..	112 50
1300	I.B.M.	1300	1306 ..	1308 ..	1301 ..
168	I.T.T.	164 10	164 30	162 80	162 20
275	Merck	260	263 ..	263	263 80
240	Minnesota M	247 50	247 50	247 50	246 ..
335	Mobil Corp.	3a1 20	335 20	335 10	334 50
105	Cie Pét. Imp.	99 ..	99 20	99 20	98 10
360	C.F. Fr.-Can.	360 50	360 10	360 10	360 .
16 50	De Beers (S.)	16 60	16 75	16 95	16 75
595	Deuts. Bank	586	593	593	597 .
245	Dome Mines	249 90	251 50	251 80	250 ..
590	Du Pont Nem	573	569	570	565 .
280	East Kodak	285 90	284 10	284 10	283 ..
12 50	East Rand.	13	12 60	12 70	12 80
108	Ericsson	107 20	111 30	111 50	111 30
265	Exxon Corp.	254 .	254 30	254 ..	253 .
270	Ford Motor	268	274 .	274 ..	274
59	Free State	60 20	62 ..	61 90	60 80
265	Gen. Electric	263 50	264 .	262 ..	C261 ..
330	Schlumberg.	321 40	322 70	323 ..	322 50
43	Shell fr. (S.)	45 80	47 ..	47 ..	46 70
580	Siemens A.G.	571	573 ..	574	578 ..
43	Sony	42 15	41 75	41 65	42 ..
11 60	Tanganyika	11 65	11 50	11 60	11 90
250 ..	Unilever	245 20	245 20	246 .	242 ..
15	Union Corp	14 80	14 80	14 70	14 80
118	U. Min. 1/10	119 30	119 50	119 50	119 90
101	West Driet.	103	102 80	102 80	102 10
40	West Deep.	40 60	41 10	40 90	40 60
76	West Hold	78 90	79 05	79 05	79 85
250 .	Xerox Corp.	248 50	247 90	247 50	249 80
0 98	Zambia Cop.	1 ..	0 98	0 99	0 98

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; D : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 891	4 868	4 868
Allemagne (100 DM)	212 800	212 480	212 480
Belgique (100 F.)	13 758	13 765	13 766
Pays-Bas (100 fl.)	199 270	199 450	199 450
Danemark (100 krd)	81 750	81 500	81 500
Suède (100 krs)	111 730	111 520	111 580
Norvège (100 k.)	92 850	92 460	92 460
Grande-Bretagne (£ 1)	8 500	8 462	8 482
Italie (1 000 lires)	5 548	5 521	5 552
Suisse (100 fr.)	202 950	202 680	202 680
Autriche (100 sch.)	29 838	29 852	29 882
Espagne (100 pes.)	5 761	5 738	5 738
Portugal (100 esc.)	12 675	12 656	12 655
Canada ($ can. 1)	4 566	4 533	4 533

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/8
Or fin (kilo en barre)	23440 ..	23400 .
Or fin (kilo en lingot)	23475	23445 ..
Pièce française (20 fr.)	245 .	245 ..
Pièce française (10 fr.)	204 90	204 ..
Pièce suisse (20 fr.)	218 90	217 .
Union latine (20 fr.)	283 .	284 ..
Souverain	223 ..	222 90
Pièce de 20 dollars	1099 60	1099 60
Pièce de 10 dollars	559 80	558 ..
Pièce de 5 dollars	315 ..	315 ..
Pièce de 50 pesos	939 50	937 ..
Pièce de 10 florins	219 ..	219 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

CATASTROPHE AU MOZAMBIQUE

- **Cent cinquante mineurs sont ensevelis.**
- **Neuf techniciens étrangers ont été tués lors d'émeutes sur le carreau.**

Dar-Es-Salaam (Reuter, U.P.I.). — Environ cent cinquante mineurs ont été ensevelis au fond d'un puits charbonnier de Moatize, à une dizaine de kilomètres de la ville de Tete, *à la suite d'un violent coup* de grisou, qui « ne laisse que peu d'espoir de sauvetage », a annoncé un communiqué officiel, ce mercredi 3 août, à Maputo. Neuf ressortissants étrangers ont trouvé la mort au cours d'émeutes qui ont éclaté sur le carreau de la mine après l'annonce de la catastrophe. Des techniciens belges et portugais figureraient *parmi ces victimes.*

Selon les autorités, le gouvernement provincial est parvenu à rétablir l'ordre et a envoyé des sauveteurs dans la mine. Les autorités de Maputo ont, en outre, ordonné l'ouverture d'une enquête pour déterminer les causes de la catastrophe et décrété trois jours de deuil national.

L'explosion de Moatize est la plus grave catastrophe minière jamais survenue au Mozambique. Le 16 septembre 1976, une centaine de mineurs avaient péri lors d'une explosion dans un autre puits de la même mine. Une autre explosion avait fait trente-deux morts en mars 1956.

RECUL DU DOLLAR

La baisse du dollar a repris mercredi matin 3 août sur les places financières internationales. Le cours de la devise américaine est revenu de 2,2910 à 2,2840 deutschemarks à Francfort, de 2,44 à 2,43 florins à Amsterdam, et de 2,4020 à 2,3940 francs suisses à Zurich.

C'est à Paris, cependant, que le recul du dollar a été le plus prononcé, son cours revenant de 4,862 à 4,8425 francs. Le franc était, en effet, bien disposé. C'est ainsi que le cours du deutschemark a fléchi à Paris de 2,1220 francs à 2,1190 francs dans le même temps où ceux du franc suisse et de la livre s'établissaient respectivement à 2,0250 contre 2,0260 francs et 8,425 contre 8,442 francs.

La reprise qui avait suivi la forte baisse du dollar ayant été très rapide, ce recul de la devise américaine n'a pas surpris les spécialistes, qui attendaient une « réaction technique ». La grève des sidérurgistes américains semble cependant avoir quelque peu accéléré le mouvement.

A signaler enfin un net recul du dollar canadien, dont le cours exprimé en dollars (0,9314 cents) est revenu à son plus bas niveau depuis janvier 1968.

Le numéro du « Monde » daté 3 août 1977 a été tiré à 493 633 exemplaires.

A B C D E F ˉ H

FONDÉE IL Y A DIX ANS

L'A.S.E.A.N. tient une conférence « au sommet » à Kuala-Lumpur

Kuala-Lumpur. — La réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des pays de l'A.S.E.A.N. (Association des nations d'Asie du Sud-Est, regroupant l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande) les 4 et 5 août dans la capitale malaisienne marque le dixième anniversaire de la création de cette organisation « non militaire » de coopération régionale. Jusqu'à présent, les résultats obtenus par l'A.S.E.A.N. restent modestes sur tous les plans.

Confrontés à la rupture des équilibres régionaux depuis la victoire des communistes en Indochine, inquiets du recul de l'influence américaine et préoccupés par les mesures protectionnistes prises par les pays industrialisés, les dirigeants des cinq pays (1) vont tenter de trouver un « second souffle ».

L'A.S.E.A.N. compte sur l'aide de l'Europe. Des négociations ont eu lieu en avril, à Bruxelles, entre l'association et la C.E.E. Elles ont abouti à la signature d'accords commerciaux et à la création d'un groupe d'études conjoint chargé de l'examen des projets de coopération économique à long terme. Malgré les récentes difficultés dans la renégociation de l'accord multifibre, qui touchent plusieurs pays de l'association (Singapour, Thaïlande, Philippines), on estime ici que les relations avec le marché commun sont « satisfaisantes ». Une série d'entretiens sur les mêmes thèmes doit avoir lieu avec les Etats-Unis, en septembre, à Manille.

L'aide du Japon, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande a été sollicitée avec insistance.

M. Carlos Romulo, ministre philippin des affaires étrangères, a beau affirmer : « *Nous ne sommes pas des mendiants* », il n'en reste pas moins que l'A.S.E.A.N. a un besoin pressant des capitaux et de la technologie de ces trois pays et, ce qui constituera le point le plus épineux des négociations, d'un plus libre accès à leurs marchés respectifs pour ses produits manufacturés. Les chefs de gouvernement des trois pays concernés, MM. Fukuda, Fraser et Muldoon, ont été conviés à des entretiens qui auront lieu immédiatement après la clôture de la réunion « au sommet ».

L'ASEAN a longtemps stagné, en raison d'une totale absence de volonté politique de ses dirigeants à aller de l'avant. La nécessité d'une union leur avait sans doute paru secondaire jusqu'en 1975 : les Etats-Unis étaient engagés depuis plus de dix ans dans la guerre d'Indochine, et leur influence politique, économique et militaire était à son apogée en Asie du Sud-Est, notamment en Thaïlande et aux Philippines. Forts de cette protection, les Cinq se sont bornés à des déclarations d'intentions restées vides de toute substance *communautaire.*

Cet état de choses s'est prolongé jusqu'à la première réunion « au sommet » à Bali, en février 1976. La prise du pouvoir par les communistes au Cambodge, au Laos et au Vietnam préoccupait les dirigeants de l'A.S.E.A.N., qui ont alors senti l'urgente nécessité de s'unir pour éviter d'être les prochains « *dominos* » à « *tomber* ». Ils ont donné un contenu aux modestes structures institutionnelles prévues, des projets industriels communs ont été approuvés. Plus tard, des accords tarifaires ont été signés au fil de réunions ministérielles multipliées. Grâce à quoi le groupe des Cinq a commencé à émerger sur la scène régionale et internationale.

L'A.S.E.A.N. reste cependant fragile. « *Son avenir*, déclarait récemment M. Hussein Onn, premier ministre de Malaisie, *dépend de ses institutions, qu'il faut consolider.* » Il est peu probable que ces institutions — notamment le secrétariat, qui joue un rôle de coordination — subissent des modifications profondes. Plusieurs pays s'y opposent, estimant que l'Indonésie cherche par ce biais à affirmer sa suprématie au sein des instances communautaires.

Sur le plan des réalisations, l'A.S.E.A.N. est loin d'être parvenue à créer une zone de libre-échange : un accord tarifaire préférentiel portant sur soixante-dix-sept produits a été signé en février, mais tous les membres de l'Association ne l'ont pas ratifié à ce jour. Cinq grands projets communautaires décidés à Bali restent dans les cartons et devront être revus.

Le rôle du Japon

Le Japon a déjà promis un prêt d'un milliard de dollars à faible taux d'intérêt pour financer ces projets ou ceux qui les remplaceraient. C'est le cadeau qu'il apporte, en plus d'une diplomatie du « *sourire* » et d'une « *doctrine* » de coopération à long terme, à ses voisins anticommunistes. Ces derniers, absorbant 20 % des investissements privés japonais, représentent une source considérable de matières premières (pétrole, étain, caoutchouc, bois), et un marché important pour l'industrie nipponne. Mais leur balance commerciale reste très déficitaire.

Le soudain accès de générosité du Japon s'inscrit dans le vide laissé par les Etats-Unis ; il a été l'objet d'une grande publicité dans la région par Tokyo, qui tient à faire oublier tout ce qui a trait à son « *impérialisme économique* ».

Les dirigeants de l'Association tenteront de tirer un profit maximum de ces bonnes intentions. Un de leurs objectifs est de parvenir avec le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, à un accord du type de celui de Lomé entre la C.E.E. et les pays africains, avec la création d'un fonds de stabilisation du cours des matières premières.

De notre envoyé spécial

En dépit des espoirs et des promesses, certains paraissent ici sans illusion sur les résultats des négociations.

Au demeurant Tokyo, Canberra et Wellington ne veulent pas se placer dans une position embarrassante à l'égard de Hanoï, et souhaitent éviter la création de liens privilégiés avec l'A.S.E.A.N.

La question des relations avec l'Indochine sera en bonne place dans les débats. On feint d'ignorer l'avertissement lancé par le Vietnam et le Laos lors de la signature, il y a deux semaines, de leur accord de coopération. Il y était notamment question des pays qui « *prennent prétexte d'opérations anticommunistes* » pour faire évoluer l'A.S.E.A.N. vers un pacte militaire. Cette mise en garde visait les campagnes conjointes de la Malaisie et de la Thaïlande contre les maquis communistes qui sont installés sur leur frontière commune. Malgré les dénégations de l'Association et la réaffirmation de son caractère pacifique, les cinq pays coopèrent dans la lutte contre la « *subversion* ».

Hanoï n'a jamais caché sa méfiance à l'encontre de l'A.S.E.A.N. mais s'efforce d'établir avec chacun des cinq pays membres des relations bilatérales et en s'engageant à ne pas « *exporter* » sa *révolution*. En deux ans, la méfiance réciproque ne s'est guère estompée, et chaque camp continuera sans doute à renforcer ses positions, tout en protestant régulièrement de ses intentions pacifiques.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) MM. Suharto, Hussein Onn, Marcos, Thanin Kraivichien et Lee Juan Yew.

L'ambassade d'Argentine à Paris publie les « antécédents » des ravisseurs de M. Revelli-Beaumont

L'ambassade d'Argentine précise, dans un communiqué diffusé le 1er août à Paris, les antécédents des sept Argentins accusés d'avoir participé à l'enlèvement de M. Revelli-Beaumont. Ces antécédents, selon elle, « *prouvent leur rapport avec des bandes terroristes, ce qui fait douter qu'il s'agisse d'un délit ordinaire* ». M. Mario Alfredo Roca, indique l'ambassade, « *arrêté le 13 juillet 1972 et accusé de mener des activités terroristes subversives, de falsifications de documents publics, de ports d'armes et de munitions (...), inculpé d'association illicite, était membre des forces armées péronistes (FAP)... et avait pris part au hold-up de la clinique Bancaire (...) par l'organisation subversive Tacuara* ». L'ambassade d'Argentine précise également que MM. Carlos Alberto Arbelo et Horacio Francisco Rossi ont participé à ce hold-up et que MM. Victor Oscar Castillo, Luis Alberto Ramos et Julio Hector Iriarte, appartenaient ou étaient en rapport avec des « *bandes délinquantes terroristes* ».

Quant à M. Hector Orlando Villalon, l'ambassade déclare que, « *exilé de l'Argentine en 1955* », il « *se mit en rapport avec le groupe qui entourait Peron, à Madrid, et lui servit de lien avec le gouvernement de Fidel Castro et le groupe dirigeant cubain. Il fut représentant en Europe de la Société cubaine exportatrice de tabac, avec siège à Zurich, et organisa la branche péroniste appelée Mouvement révolutionnaire péroniste (M.R.P.), qui adhérait à la lutte armée et participa à la formation et au financement des premiers groupes terroristes argentins : le Tacuara déjà cité, et la guérilla rurale Uturuncos* ».

Le communiqué ajoute : « *Ces attentats font donc supposer correcte la présomption que les sommes d'argent provenant de faits délictueux commis hors de la République ont pour but principal le financement des activités de dissociation menées par la guérilla au niveau national.* »

Une mise au point de M. Hector Villalon

Ces indications, fournies par l'ambassade d'Argentine sont qualifiées de « *ridicules et grossières* » par M. Villalon qui, par l'intermédiaire de ses avocats, a fait une mise au point indiquant notamment : « *Je ne me suis jamais considéré comme un exilé, mais comme un opposant aux dictatures militaires. J'ai adhéré au parti péroniste à seize ans, en 1946. (...) Dès 1949, j'étais fonctionnaire du gouvernement péroniste au ministère des affaires techniques. (...) A partir de 1955, j'ai été désigné comme un représentant personnel au Brésil. A Madrid, je suis devenu membre du Conseil supérieur du mouvement péroniste et, jusqu'en 1971, le seul représentant pour les affaires étrangères du mouvement péroniste. S'il est exact que j'ai été associé dans une société financière genevoise qui a été pendant deux ans (1960 et 1961) le représentant pour l'Europe de la Société cubaine de tabac, cela n'a aucun rapport avec le mouvement péroniste ni la politique.*

» *A partir de 1962, ni la société ni moi-même n'avons plus eu de rapports commerciaux avec Cuba. Au moment où s'est constitué le Mouvement révolutionnaire péroniste (M.R.P.), j'étais délégué personnel de Peron à Montevideo. C'est en cette qualité que je me suis entretenu avec les dirigeants de ce mouvement, auquel je n'ai jamais appartenu (...). Je n'ai jamais eu aucun rapport avec l'organisation Tacuara ni avec celle dénommée Uturuncos. La première n'a jamais, en tant que telle, appartenu au mouvement péroniste, et la seconde n'a été qu'un groupuscule sans importance créé dans un but de provocation par le gouvernement en place.* »

D'autre part, le comité de soutien aux luttes du peuple argentin (S.S.L.P.A.), qui groupe des militants de gauche, déclare dans un communiqué que « *les antécédents politiques de certains des auteurs présumés de l'enlèvement de M. Revelli-Beaumont montrent en effet qu'ils n'ont jamais été des opposants antifascistes et anti-impérialistes aux dictatures militaires qui se sont succédé ces dernières années en Argentine. Tout laisse au contraire penser qu'ils ont été — ou qu'ils sont encore — des complices de fait de certains secteurs de la droite argentine : que leur action soit purement crapuleuse, ou qu'elle ait eu pour but de renflouer les caisses de quelque « internationale noire », elle constitue objectivement une provocation à l'encontre des mouvements progressistes argentins, et tout particulièrement de leurs membres qui ont été contraints à l'exil* ».

Thrombose dans le cœur de Paris

Les Parisiens ont tellement l'habitude de voir les automobiles envahir les trottoirs qu'ils se réjouissent dès qu'une initiative est prise pour rendre, l'espace de quelques jours, la rue aux piétons. La marche-promenade, les espaces verts, l'écologie sont à la mode et l'on sait bien que la voiture est porteuse de tous les péchés !

M. Chirac, le maire de Paris, l'a bien compris, qui a décidé d'aménager, du 2 au 16 août, un itinéraire de 5 kilomètres, depuis la place Charles-de-Gaulle jusqu'au Pont-Neuf en passant par la Concorde, entièrement réservé aux promeneurs.

Mais quelle pagaille dès 11 heures et jusque tard dans la nuit : la rue de Rivoli, les quais, l'avenue Gabriel et surtout les abords de l'Obélisque, frisent l'apoplexie, ou plutôt la thrombose..., s'agissant de circulation. Gymkhanas, klaxons, oxyde de carbone, insultes, accrochages. La souricière est pleine. Les sergents de ville lèvent les bras et sifflent tant qu'ils peuvent. En vain. On voit M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale, qui veut passer sur la rive droite et dont la DS noire est obligée, rageuse, de rebrousser chemin.

La circulation à Paris ne se règle pas comme la traversée d'un village de Corrèze. L'impréparation, en politique comme en gestion municipale, est une erreur grossière La politique des transports dans les grandes métropoles ne s'accommode pas de gadgets.

Pourquoi avoir logé à la même enseigne les autobus et les voitures particulières ? Pourquoi, alors qu'on sait qu'un des guichets du Louvre est fermé pour travaux, ne pas avoir prévu d'itinéraire de dégagement ? Pourquoi avoir oublié de placer, aux abords de la « zone neutralisée », des panneaux très visibles avertissant les automobilistes qu'ils risquaient de s'engager dans une impasse ?

(Dessin de KONK.)

La prochaine fois, M. Chirac sera bien inspiré de prendre conseil auprès de « Bison futé »... — F. Gr.

« LES ÉCHOS » N'ONT PAS PARU EN RAISON D'UN CONFLIT AVEC LE LIVRE PARISIEN C.G.T.

Le quotidien économique *les Echos* n'a pas paru ce mercredi matin 3 août en raison d'un conflit entre la direction du journal et le Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T.

Dans un communiqué publié le 2 août, le Comité intersyndical déclare que, n'ayant pas « *fourni la copie nécessaire pour assurer la parution* », la direction « *porte seule la responsabilité de cette situation* ». Le Livre C.G.T. précise que le conflit est dû à la décision de la direction du quotidien de procéder à la composition du journal « *dans une autre imprimerie, dotée de matériel moderne* » avec le même personnel, mais en se refusant à « *négocier un accord sur les nouvelles conditions de travail* ». « *Mieux*, indique le Comité intersyndical, *elle prétendait, à l'occasion de ce transfert, supprimer les avantages acquis contenus dans un accord signé par elle en date du 1er janvier 1971 et allonger le temps de travail en diminuant les salaires.* »

Pour sa part, la direction des *Echos* affirme que le communiqué du Comité intersyndical comporte une « *inexactitude* », car la copie du journal a bien été fournie à temps, mais à sa nouvelle imprimerie — la société Publications-Elysées, — qui devait assurer la fabrication du quotidien à partir du 2 août. Les ouvriers du Livre, refusant les nouvelles conditions de travail qui leur étaient imposées dans cet atelier, sont restés aux postes qu'ils occupaient jusqu'alors aux Imprimeries parisiennes réunies.

● *Le colonel René Pélardy,* quarante-cinq ans, chef de corps du 11e bataillon de chasseurs alpins, a trouvé la mort après avoir dévissé et fait une chute d'une vingtaine de mètres, mardi 2 août, dans la région de Barcelonnette. Le colonel effectuait l'escalade de l'aiguille large de Marinet, en cordée avec un jeune chasseur alpin. Ce dernier a pu donner l'alerte en dépit des graves blessures consécutives à la chute dans laquelle il avait été entraîné.

La C.I.A. aurait dépensé 25 millions de dollars pour « apprendre à contrôler » le cerveau humain

Le « New York Times » du 2 août publie une enquête collective selon laquelle la C.I.A. aurait consacré, vingt-cinq années durant, 25 millions de dollars (125 millions de francs) « à apprendre comment contrôler le cerveau humain ». Ces recherches, auxquelles auraient participé « plusieurs éminentes institutions et hôpitaux américains et canadiens », auraient eu pour origine, en 1949, la notion répandue chez les puissances occidentales que « les Soviétiques ou leurs alliés étaient parvenus à contrôler le cerveau humain par les drogues ou le lavage de cerveau », et disposaient « par conséquent d'une technique mystérieuse et mal comprise ». Ce fut donc, au départ, écrit le « New York Times », un programme défensif. « Mais, dans les années 50, les objectifs ont dévié et les buts du programme devinrent offensifs. »

Notamment, les auteurs du programme cherchaient la possibilité d'induire à volonté l'amnésie. « Ils voulaient pouvoir interroger un espion ennemi de telle manière que ni l'intéressé ni ses supérieurs sachent qu'il avait été compromis, et ils voulaient pouvoir « nettoyer » la mémoire de leurs propres agents après certaines missions et particulièrement au moment de leur départ à la retraite. »

Des pratiques médicales dévoyées

Les faits que rapporte le *New York Times* et que commente également, ce mercredi, le *Guardian* étaient déjà partiellement connus. On savait que la C.I.A. et, avant elle, l'armée américaine s'intéressaient de très près à d'importants travaux *sur le* cerveau. Tout récemment encore (*le Monde* du 20 juillet), l'amiral Turner, *chef de l'agence, a fait état* d'expériences pratiquées — à leur insu — sur des citoyens américains. En 1975, une commission parlementaire avait établi qu'un chimiste de l'armée, M. Frank Olson, s'était *donné la mort, en 1953, après avoir* ainsi été utilisé, sans le savoir, comme cobaye.

Il faut remonter à la publication, par Alfred Koestler, de son livre *le Zéro et l'Infini* pour trouver l'expression de la terreur qu'ont inspirée, au plus fort de la guerre froide, les méthodes manifestement employées dans les pays de l'Est pour modifier le comportement des « accusés » des grands procès staliniens.

Cette question, aux yeux des scientifiques, ne présentait pas un caractère de radicale nouveauté. Elle se rattachait même à une tradition de pratiques *empiriques dont on trouve* des racines dans la plus haute Antiquité : l'opium, le peyotl, l'alcool, étaient, depuis la Chine ancienne, le Mexique des Aztèques, l'ivresse de Noé, connus pour leurs capacités à *modifier le comportement, induire le* sommeil, l'oubli, l'euphorie.

C'est le détournement de ces pratiques qui *les a conduites non plus* à adoucir les souffrances ou à provoquer le rêve, mais bien à induire *à distance des comportements* positifs, précis, à visée politique et stratégique. Déjà l'hypnose — dont la *grande vogue remonte à la fin du* dix-neuvième siècle avec Charcot et l'école de Nancy — avait inquiété. *La psychochirurgie* puis la psychochimie posèrent, à leur tour, de graves problèmes de morale médicale.

Plus près de nous, les méthodes du behaviorisme, les thérapeutiques comportementales — dont la filiation est à rattacher aux travaux de Pavlov, — permettent aussi de modifier des comportements pathologiques

L'inquiétude que soulève la *mise* en évidence du dévoiement de pratiques médicales — à l'Ouest comme à l'Est — *n'est donc pas, elle non* plus, une révélation. C'est le perfectionnement même des techniques de *soins qui*, paradoxalement, peut lui donner une impulsion nouvelle.

CLAIRE BRISSET.

Dans une interview à « Stern »

NOUS NE RÉINTÉGRERONS JAMAIS L'OTAN affirme M. Raymond Barre

Bonn (*Reuter*). — Dans une interview publiée ce mercredi 3 août en Allemagne par le magazine *Stern*, M. Raymond Barre a précisé : « *En cas d'invasion armée d'un territoire adjacent, la vie de la France serait menacée longtemps avant que l'invasion ait atteint nos frontières. C'est l'avertissement solennel que nous lançons, au nom de la France, et à l'intention de tout attaquant éventuel. Nous ne sommes pas assez présomptueux pour nous occuper de la défense des autres, mais seulement de notre propre sécurité. (...)*

» *Le problème n'est pas de trouver un champ de bataille pour les fusées Pluton, mais d'empêcher que cette bataille ait lieu. Ne mêlez pas la stratégie de dissuasion de la France avec celle de l'OTAN à laquelle vous appartenez, mais nous pas.* »

Reprenant à la lettre la doctrine gaulliste, le premier ministre français a ajouté : « *Cette politique de défense indépendante n'a pas changé depuis que nous nous sommes retirés de l'alliance militaire de l'OTAN, et vous devez comprendre que nous ne réintégrerons jamais l'OTAN.* »